

RAPPORT FINAL

DES JOURNEES ECONOMIQUES ET REVUE DES
PROFILAGES ECONOMIQUES DES 12
DEPARTEMENTS DU CONGO

Hyacinthe DEFOUNDoux, Consultant
14/09/2023

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Faits marquants relatifs au contexte de la mission	5
2.1	Contexte de la mission.....	5
2.2	Résultats déterminants de la mise en œuvre de la mission.....	5
2.3	Résultats à atteindre par le consultant.....	5
2.4	Méthodologie de travail	6
2.5	Exécution de la mission.....	6
2.6	Évaluation de la mise en œuvre de la mission	7
3	Analyse des résultats	9
3.1	Résultat 1	9
3.2	Résultat 2 :.....	9
3.3	Résultat 3.....	10
3.4	Résultat 4.....	10
3.5	Recommandations	10
4	Conclusion	10
5	Cadre d'analyse des potentialités des départements.....	11
6	Journées économiques des départements.....	12
6.1	Introduction générale des différentes journées économiques	12
6.1.1	JOURNEE ECONOMIQUE DU KOUILOU	13
6.1.2	JOURNEE ECONOMIQUE DE LA CUVETTE.....	37
6.1.3	JOURNEE ECONOMIQUE DU POOL	58
6.1.4	JOURNEE ECONOMIQUE DES PLATEAUX.....	83
6.1.5	JOURNEE ECONOMIQUE DE LA BOUENZA.....	101
7	Recommandations sur les (05) journées économiques	120
7.1	Kouilou	120
7.2	Cuvette.....	125
7.3	Pool.....	127
7.4	Plateaux	131
7.5	Bouenza	133
8	Profilage des douze (12) départements du Congo	135

8.1	DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE	135
8.2	PROFIL DU DEPARTEMENT DU KOUILOU	138
8.3	PROFIL DU DEPARTEMENT DU NIARI	145
8.4	PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA BOUENZA.....	150
8.5	PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU	155
8.6	PROFIL DU DEPARTEMENT DU POOL	159
8.7	PROFIL DU DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE	164
8.8	PROFIL DU DEPARTEMENT DES PLATEAUX	168
8.9	PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA CUVETTE.....	172
8.10	PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA CUVETTE OUEST.....	178
8.11	PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA SANGHA	182
8.12	PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA	187
9	Présentation des potentialités des départements au cours des journées économiques (power point)	192
9.1	KOUILOU	192
9.2	CUVETTE	198
9.3	POOL	203
9.4	PLATEAUX	210
9.5	BOUENZA	221

1 INTRODUCTION.

Diversifier l'économie. Identifier de nouveaux relais de croissance. Répondre aux défis sociaux des Congolais. Ce triptyque a fortement imprégné la 2^e phase du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCEE II) financé par l'Union européenne. De ce programme, la chambre consulaire de Pointe-Noire a hérité de la 2^e composante relative à l'amélioration du climat des affaires. Dans ce cadre, elle a, entre autres, œuvré à la mise à disposition de l'information entrepreneuriale matérialisée par la mise sur pied d'une plateforme d'information des entreprises dénommée Liziba. Agrégateur d'éléments informationnels nécessaires à la conduite des affaires, cet outil a fait le pari de présenter le Congo à travers ses douze (12) départements. Ceux –ci ont fait l'objet d'un profilage économique ayant mis en relief leurs atouts et spécificités.

Pour enrichir ce profilage, affiner la connaissance du potentiel de chaque entité, et mieux faire reluire attractivité de chacune d'elle, le principe de l'organisation des journées économiques avait été acté. Ce principe a eu pour substrat la participation et la contribution de toutes les sensibilités des départements. Cinq d'entre eux ont fait l'expérience de cette démarche, invariablement menée en partenariat avec l'administration préfectorale et les conseils départementaux. Il s'agit du Kouilou, de la Cuvette, du Pool, des Plateaux et de la Bouenza.

Les résultats de ce travail se trouvent consignés dans ce rapport, qui inclut par ailleurs les profilages des autres entités départementales n'ayant pas accueilli les journées économiques.

2 FAITS MARQUANTS RELATIFS AU CONTEXTE DE LA MISSION

2.1 CONTEXTE DE LA MISSION

Le cadre de référence de l'intervention s'articule autour des axes définis dans le rapport de démarrage accepté par le commanditaire de l'étude. Il s'agit notamment de contribuer à la capacitation du secteur privé congolais dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales II (PRCCE II) porté par l'Union Européenne.

Le PRCCE II met en œuvre trois (3) composantes, à savoir :

- La composante 1 : renforcement du secteur privé et du développement durable des PME ;
- La composante 2 : amélioration du climat des affaires ;
- La composante 3 : appui aux négociations commerciales et au renforcement de la compétitivité de l'économie.

Notre mission s'inscrit dans le cadre de la composante 2. Il s'agit notamment de **participer à la conception et à la mise en œuvre de l'Helpdesk de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire.**

Notre action s'inscrit dans la matrice des termes de référence et du contrat de prestations de service signés par le président de la CCIAM et nous.

2.2 RESULTATS DETERMINANTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de :

Finalité 1 : Améliorer à partir des études existantes, les dossiers des 12 départements en identifiant les opportunités offertes du fait de leurs positionnements géographiques et celles découlant de l'existence de leurs potentiels.

Finalité 2 : Identifier les secteurs porteurs en lien avec ces opportunités.

Finalité 3 : Appuyer l'organisation des journées économiques des départements du Kouilou, de la Cuvette, des Plateaux, du Pool et de la Bouenza.

Finalité 4 : Appuyer la CCIAM dans l'identification des intervenants et des entreprises.

2.3 RESULTATS A ATTEINDRE PAR LE CONSULTANT.

- Résultat 1 : les dossiers économiques des départements de la République du Congo dans la plateforme Liziba sont améliorés et les opportunités offertes par ces départements sont connues ;
- Résultat 2 : les secteurs porteurs sont identifiés ;
- Résultat 3 : Les journées économiques des départements de la Sangha, de la Cuvette, du Kouilou et du Pool sont organisées ;
- Résultat 4 : des intervenants et des entreprises sont identifiées.

Il convient de signaler que des changements sont intervenus dans le ciblage des départements où devaient être organisées les journées économiques. Les journées économiques ont été organisées dans cinq (5) chefs-lieux de département au lieu de

quatre (4) : Loango (Kouilou), Owando (Cuvette), Kinkala (Pool) comme initialement prévu, puis à Djambala (Plateaux) pour faire face à l'indécision des autorités de la Sangha, et Madingou (Bouenza) à la demande de la ministre des PME.

Pour atteindre les résultats ci-dessus, la méthodologie suivante a été adoptée :

2.4 METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La méthodologie adoptée pour la réalisation du profilage a distingué deux approches :

La première s'inscrit dans la démarche globale de la mission qui comprend les grands axes suivants :

- ✓ Les échanges avec les administrations centrales et déconcentrées en vue de bien cerner la situation des différents secteurs de l'économie des départements ;
- ✓ La recherche documentaire afin de collecter les informations sur les différents pans de l'économie des différents départements ;

La seconde approche, en rapport avec la première, est relative à la démarche spécifique du consultant qui s'appuie sur la nécessité de tenir compte du cadre de référence de l'économie congolaise pour les années 2022-2026 (le PND) et la contrainte que constitue la ZLECAf pour les entreprises à l'horizon 2030 ainsi que l'approche globale de la CCIAM.

2.5 EXECUTION DE LA MISSION

Au cours de la période allant de février à juillet 2022, les activités du consultant se sont essentiellement concentrées sur la finalisation des documents constituant les supports de l'animation des Journées Economiques des départements du Kouilou, de la Cuvette, de la Sangha et du Pool, ainsi que sur la préparation des fiches de profilage des huit (8) autres départements.

Au cours de cette période, le consultant a échangé avec le staff de la CCIAM pour recueillir des avis et amendements.

Deux séances de travail à Pointe-Noire avec ledit staff, ont permis de consolider les documents à présenter au cours des journées économiques du Kouilou et de la Cuvette.

Par la suite, les échanges ont eu lieu par mails et par communications téléphoniques. Ces échanges ont débouché sur l'intégration des amendements des bénéficiaires, dans les documents constituant les livrables du consultant.

Il sied de signaler que le champ temporel de la mission s'est étendu désormais de février 2022 à mars 2023, suite à diverses contraintes. La durée de la mission a été actée par les avenants au contrat de prestations entre la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe-Noire, d'une part et le prestataire (consultant) d'autre part.

2.6 ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

L'intervention du Consultant distingue deux catégories d'activités : l'appui à la réalisation des Journées Economiques dans cinq (5) départements d'une part et l'élaboration des fiches de profilage des douze (12) départements du Congo d'autre part.

Les activités prévues ont été conduites à leur terme comme l'indique le tableau ci-dessous.

ACTIVITES PREVUES	RESULTATS	OBSERVATIONS
Activité (0) : Contribution à la préparation administrative des Journées Economiques du Kouilou et de la Cuvette	0.1 Les orientations de la CCIAM ont été recueillies ; 0.2 La méthodologie et le cadre d'analyse (méthode SWOT) proposés par le consultant pour cerner les potentialités de chaque département ont été adoptés.	Le cadre d'analyse a été adopté et utilisée pour cerner les potentialités des départements.
Activité (1) : identification des potentialités des départements du Kouilou et de La cuvette	1.1 Les potentialités des deux départements ont été identifiées	Fiches de profilage des deux départements Cf. Annexe
Activité (2) : Contribution à l'organisation des Journées Economiques du Kouilou et de La Cuvette	2.1 Les Journées Economiques du Kouilou et de La Cuvette ont été organisées : 2.1.1 Production, validation des supports du Kouilou (Fiches SWOT et Power Point), et animation de la journée le 9 février 2023 ; 2.1.2 Production, validation des supports de la Cuvette (Fiches SWOT et Power Point), et animation de la journée le 12 mai 2022.	Rapports des journées + Présentation PP Cf. Annexe
Activité (3) : Contribution à l'organisation des Journées Economiques des Plateaux, du Pool et de la Bouenza	3.1 Les Journées Economiques des départements des Plateaux, du Pool et de la Bouenza ont été organisées : 3.1.1 Production, validation des supports des	Rapports des journées + Présentations PP CF. Annexe

	<p>Plateaux (Fiches SWOT et Power Point), et animation de la journée le 9 février 2023 ;</p> <p>3.1.2 Production, validation des supports du Pool (Fiches SWOT et Power Point) et animation de la journée (4 mars 2023) ;</p> <p>3.1.3 Production, validation des supports de la Bouenza (Fiches SWOT et Power Point) et animation de la journée (24 mars 2023) ;</p>	
<p>Activité (4) : Identification des entreprises et intervenants au cours des journées économiques</p>	<p>4.1 Plus de 1000 personnes représentant des entreprises (grandes, petites et moyennes), des coopératives et des ONG ont participé aux 5 journées économiques ;</p> <p>4.2 Des parlementaires (Sénat et Assemblée Nationale) ainsi que des élus locaux (conseillers municipaux et départementaux) ont aussi pris part aux journées.</p>	<p>Listes de présence</p>
<p>Activité (5) : Production et validation des Fiches de profilage des départements de la Likouala, la Cuvette Ouest, du Niari, de la Lékoumou, de Pointe-Noire et de Brazzaville</p>	<p>5.1 Les fiches de profilage de tous les départements ont été produites ;</p> <p>5.2 les amendements faits par le Staff de la CCIAM ont été intégrées ;</p> <p>5.3 Les fiches de profilages amendées ont été validées (avril 2023).</p>	<p>Cf. Rapport final</p>

3 ANALYSE DES RESULTATS

Les résultats des différentes activités réalisées sont les suivants :

3.1 RESULTAT 1

Les données en vue du reprofilage des départements de la République du Congo sur la plateforme Liziba sont produites et les opportunités à saisir par les investisseurs sont connues

Les fiches sur le profilage des départements présentent les potentialités de chaque département. Elles déclinent les potentialités des départements par domaine d'activité, en mettant en évidence les forces des différents secteurs, ainsi que les axes porteurs.

Les axes et résultats retenus sont les suivants :

Axe stratégiques retenus	Résultats escomptés
Axe 1. Préparation et animation des Journées Economiques des départements cibles ;	→ Les cinq journées économiques sont organisées (Résultat atteint)
Axe2. Complétude de la plateforme Liziba pour une meilleure lisibilité des départements ;	→ Les informations en vue de la mise à niveau de la plateforme sont produites et communiquées au Staff de la CCIAM (Résultat atteint)

3.2 RESULTAT 2 :

Résultat (2) : les secteurs porteurs ont été identifiés

Le diagnostic des départements à partir de l'analyse des dossiers et études, ainsi que les échanges avec les informateurs clés ont permis d'identifier les secteurs clés pour un changement de la situation économique et sociale. Les contraintes, les faiblesses ainsi que les mesures d'attraction des investissements ont été mises en lumière, il s'agit notamment :

- Des ressources naturelles (insuffisance ou abondance) ;
- Des ressources humaines (importance de la population) ;
- Des appuis institutionnels aux investisseurs potentiels (climat des affaires : mesures incitatives à l'installation des entreprises).

3.3 RESULTAT 3

Les journées économiques des départements ciblés ont été organisées

Les journées économiques de tous les départements ciblés (Kouilou, Cuvette, Plateaux, Pool et Bouenza) ont été organisées.

3.4 RESULTAT 4

Des intervenants et des entreprises ont été identifiés

Les contacts pris avec le concours de la CCIAM ont permis d'identifier les intervenants et les entreprises ayant participé à toutes les journées organisées dans les cinq (5) départements.

En tout, plus de mille participants ont pris part à ces journées qui ont débouché sur l'identification des créneaux porteurs.

3.5 RECOMMANDATIONS

A la CCIAM :

- Communiquer sur les résultats des journées en recourant à tous les supports et médias disponibles ;
- Faire le plaidoyer sur les potentialités des différents territoires, auprès des autorités locales et nationales, ainsi que des investisseurs potentiels et des partenaires au développement, pour une densification du tissu entrepreneurial ;
- Intensifier la communication sur les opportunités et les risques liés à l'ouverture des frontières avec la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).
- Nouer des relations institutionnelles avec les comités de suivi des recommandations mis en place dans les différents départements, afin de mettre à leur disposition toutes informations utiles.

4 CONCLUSION

Les analyses faites par les participants aux journées ont permis d'identifier les secteurs porteurs dans chaque département. Ce qui a permis de tracer le profil des différents départements. Un comité de suivi des recommandations, comprenant des représentants des différentes professions et sensibilités et placés sous la tutelle des conseils départementaux, a été mis en place à l'issue de chaque journée économique.

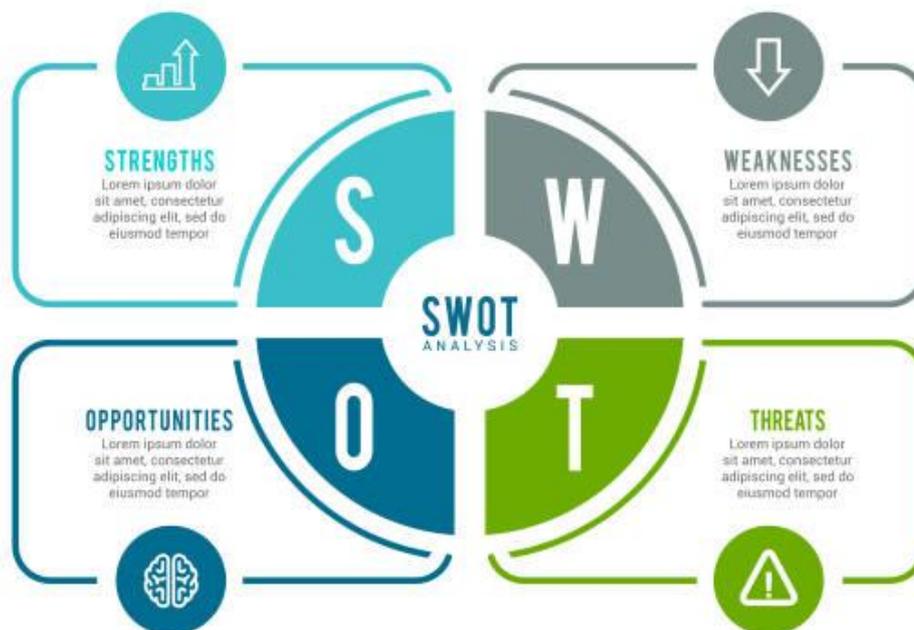
La présente mission marque un pas décisif dans la fiabilisation de la plateforme Liziba de la CCIAM

5 CADRE D'ANALYSE DES POTENTIALITES DES DEPARTEMENTS

Le cadre ci-dessous, qui est une méthodologie d'analyse et une méthode de planification stratégique, nous a permis de mettre en évidence les facteurs (naturels, démographiques, sociologiques etc.) internes à chaque département, permissifs de succès ou handicapants, il s'agit des forces (strengths) et des faiblesses (weaknesses).

Il nous a aussi permis de percevoir d'une part les opportunités (opportunities) c'est-à-dire les éléments de l'environnement qui peuvent représenter des avantages pour les acteurs au niveau des départements, et d'autre part les menaces/risques (threats) auxquels doivent faire face les acteurs économiques

Ce cadre d'analyse a été utilisé tout au long du processus d'identification des potentialités des départements.



6 JOURNEES ECONOMIQUES DES DEPARTEMENTS

6.1 INTRODUCTION GENERALE DES DIFFERENTES JOURNEES ECONOMIQUES

Opération phare d'enrichissement des profils économiques réalisés dans le cadre de la plateforme d'information des entreprises Liziba, les journées économiques ont été toutes placées sous le patronage du Premier Ministre, chef du gouvernement, M. Anatole Collinet Makosso. Ce dernier a officiellement lancé l'expérience inaugurale en mars 2022 à Loango, chef-lieu du département du Kouilou.

Outre l'amélioration des profilages associée à l'ambition de doper l'attractivité des territoires, les journées économiques se sont attelées à identifier :

- les opportunités qu'offrent les départements du fait de leur positionnement géographique et celles découlant de leurs potentialités ;
- Les secteurs porteurs.

Les bénéficiaires de ces journées sont les entreprises et autres organisations produisant/distribuant des biens et services issus de l'exploitation des ressources des dites entités départementales.

6.1.1 JOURNEE ECONOMIQUE DU KOUILOU

Déroulement de la journée :

La journée s'est déroulée en trois phases :

1. **L'ouverture des travaux** par monsieur le Premier Ministre, Chef du gouvernement. Une ouverture ponctuée par trois (3) allocutions, celle de bienvenue du préfet, celle du président de la CCIAM qui a présenté la problématique de la journée, à savoir améliorer l'attractivité du département du Kouilou, un département disposant d'énormes potentialités et offrant de nombreuses opportunités d'affaires, et enfin l'allocution du Premier Ministre. Ce dernier a mis l'accent sur les opportunités d'affaires, base de la diversification de l'économie, clé de voûte du développement du Congo, tel que préconisé dans le PND 2022-2026.
2. **Session plénière** marquée par deux présentations, celle de Hyacinthe Defoundoux, le consultant ayant évoqué les potentialités économiques du département ainsi que des opportunités d'affaires dans les secteurs clés et porteurs dans le département et celle de Fabio Mouyokolo, (analyste de projets à la représentation nationale de la BDEAC à Pointe-Noire), sur les conditions d'éligibilité au financement de la BDEAC. Selon Fabio Mouyokolo, de nombreuses entreprises congolaises sont éligibles. La représentation de la BDEAC à Pointe-Noire est disposée à fournir toutes les informations aux emprunteurs potentiels.
3. **Travaux en ateliers**, à la suite de la session plénière, les participants ont été répartis dans trois (3) ateliers, l'atelier 1: Agriculture, Elevage et Pêche, l'atelier 2 : Industries et l'atelier 3 : Tourisme.

Au cours des travaux en ateliers, les participants ont identifié les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques/menaces dans les différents secteurs. Sur la base de cette clé d'analyse, ils ont formulé des recommandations.

Quelques images



ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

AGRICULTURE															
Situation actuelle	Secteurs porteurs														
FORCES															
<p>La part contributive de la production agricole du département du Kouilou à la production nationale est de 8% environ (ESA, 2011). Manioc, Banane, Patate douce, Taro, Produits maraîchers, Arboriculture sont les principales productions.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">District</th> <th>Spéculation</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Loango</td> <td>Maraichage, Arboriculture</td> </tr> <tr> <td>Hinda</td> <td>Maraichage, Manioc, arboriculture</td> </tr> <tr> <td>Mvouti</td> <td>Banane, Manioc, Arboriculture, ananas</td> </tr> <tr> <td>Kakamoeka</td> <td>Manioc, Banane, Ananas, Arboriculture, Maraichage, Maïs</td> </tr> <tr> <td>Madingo-kayes</td> <td>Manioc, Banane, Maraichage</td> </tr> <tr> <td>Nzambi</td> <td>Patate douce, Taro etc.</td> </tr> </tbody> </table> <p>Acteurs intervenant dans le secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Structures étatiques d'encadrement : les chefs de secteurs agricoles sous la tutelle de la Direction Départementale de l'Agriculture du Kouilou ; <input type="checkbox"/> Partenaires au développement, notamment le PADEF, le PRODER-SUD, le PDAC, le CATREP (le projet Intégré Hinda PIH financé par ENI-Congo) ; 	District	Spéculation	Loango	Maraichage, Arboriculture	Hinda	Maraichage, Manioc, arboriculture	Mvouti	Banane, Manioc, Arboriculture, ananas	Kakamoeka	Manioc, Banane, Ananas, Arboriculture, Maraichage, Maïs	Madingo-kayes	Manioc, Banane, Maraichage	Nzambi	Patate douce, Taro etc.	<p>La banane, le manioc, le maïs et l'ananas représentent une production importante. Ces produits vivriers se prêtent à la transformation (sous-produits et des produits dérivés). Forte demande Manioc : farine, gari, purée, amidon, chips Banane : farine, aliment bétail, essence, chips Maïs jaune : farine, bouillie, Ananas :</p> <p>Mvouti principale zone de production du manioc et de la banane (Schéma départemental d'aménagement du territoire du Kouilou 2014)</p> <p>Loango et Hinda représente un avantage concurrentiel dans la production des cultures maraichères.</p> <p>Bassins de production agricole Hinda : Mboukou-Tombo, Pont-Boubissi, Louémé, Nsinga, Makola, Hinda-Centre. Madingo-Kayes : Koubotchi –Campement, Youbi, Koutou, Tchizalamou, Yanika, Bas-Kouilou, Tandou Youmbi, Loukouala, Tchibévé, Vilani</p>
District	Spéculation														
Loango	Maraichage, Arboriculture														
Hinda	Maraichage, Manioc, arboriculture														
Mvouti	Banane, Manioc, Arboriculture, ananas														
Kakamoeka	Manioc, Banane, Ananas, Arboriculture, Maraichage, Maïs														
Madingo-kayes	Manioc, Banane, Maraichage														
Nzambi	Patate douce, Taro etc.														

<input type="checkbox"/> Organisations agricoles : coopératives et autres formes de groupements de producteurs ; <input type="checkbox"/> Opérateurs économiques privés (commerçants).	Kakamoeka : Kinanga, Kimbakala Mvouti : Les Saras, Fouta Nzambi : Kondi, Tandou-Ngoma, TiéTié, Tchilounga, Bondi, Tchibota
FAIBLESSES	
<p>Situation actuelle</p> <p>Une agriculture de type traditionnel largement dominée par les exploitations familiales. Elle est caractérisée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Des pratiques agricoles inefficaces ; <input type="checkbox"/> La dégénérescence variétale ; <input type="checkbox"/> La mauvaise conservation du matériel végétal ; <input type="checkbox"/> Des maladies et attaques des prédateurs ; <input type="checkbox"/> Des mauvaises techniques de récolte des PFNL <p>L'agriculture demeure essentiellement orientée vers la subsistance, impossibilité dans la conservation et transformation des produits agricoles.</p> <p>Insuffisance des pistes agricoles</p> <p>Défaut de mécanisation</p> <p>L'inexistence des structures de conservation et de stockage des produits agricoles</p>	<p>Solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des réseaux d'unités de petite ou moyenne taille, en fonction des avantages comparatifs des bassins de production. • Renforcer les capacités des agriculteurs en facilitant notamment leur accès aux crédits et aux facteurs de production. • Renforcer les capacités juridiques du CATREP en tant que centre d'appui aux techniques agricoles. • Mettre en place des centres de ressources techniques. • Tirer au maximum partie des avantages de la recherche dans le domaine agricole : <p>Le Congo dispose, à ce jour, d'une grande diversité des cultivars de manioc, de maïs, de soja, de</p>

<p>Insuffisance des subventions</p> <p>Problèmes d'irrigation des sols</p> <p>L'écoulement des produits</p>	<p>Rendement, résistants à plusieurs pathologies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il existe également des variétés très productives des oléagineux comme Le palmier à huile (Ténéra), des fruitiers tolérants à diverses pathologies (la mangue améliorée du Cameroun, etc.). • Ces cultivars et ces variétés pourront contribuer à la promotion d'une agriculture durable. • Le Congo a entrepris également des activités de recherches agroforestières qui visent à déterminer l'adaptabilité des légumineuses arbustives à différents types de sols de façon à proposer des systèmes associant les cultures agricoles aux dites légumineuses. • Ce système permettra à la fois de sédentariser l'agriculture tout en améliorant la fertilité des sols et la productivité des cultures mises en couloir.
<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des terres cultivables, sols sablonneux plus ou moins lessivés dans la plaine côtière. • Manque de plan d'aménagement du département : <p>* identification des terres</p>	<p>Développer les cultures maraichères sur ces terres</p>

OPPORTUNITES	
Pointe-Noire et les pays frontaliers constituent un marché important pour le secteur agricole du Kouilou.	Améliorer les infrastructures de communication pour rapprocher les producteurs des consommateurs (Pointe-Noire). Exploiter les niches d'exportation (Gabon, Angola).
MENACES/RISQUES	
Politiques	Faiblesse voire inexistence de stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Administratives	Faiblesse des ressources financières et humaines des collectivités locales
Socio-culturelles	Le problème de l'éducation, de l'emploi et des efforts à fournir en termes d'accès aux services sociaux de base, constituent des contraintes majeures.
Economiques	<ul style="list-style-type: none"> • Les grands établissements financiers cherchant à se rapprocher davantage des fortes concentrations démographiques. Aucun établissement de crédit n'est encore installé dans le département ; La quasi-totalité des agriculteurs autofinancent leurs activités. • Améliorer les semences locales

	<ul style="list-style-type: none">• Enrichir les sols du fait de leur pauvreté• Avoir une banque de semences• Avoir un laboratoire d'analyse des sols
Fiscales	<ul style="list-style-type: none">• Revoir la fiscalité des entreprises nouvellement créées/Communiquer (sur) et Appliquer les dispositions de la charte des investissements.

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

ELEVAGE

Situation actuelle

La production répandue dans le département est celle de :
La volaille, les porcines, les caprins, les ovins, les bovins et les abeilles

Solutions

La production de bovins est faible, elle n'est pratiquée que par un petit nombre d'éleveurs avec cependant des cheptels aux effectifs relativement importants (66 têtes en moyenne).

La production avicole et bovine du district de Loango représente respectivement 84% et 78,5% des productions du département, suivi du district de Hinda de 8,9% et 6%.

Identifier les zones appropriées pour les activités de l'élevage

district	village	Porcins		Ovins		Caprins		Bovins		Volaille	
		Nbre	Opérat	Nbre	Opérat	Nbre	Opérat	Nbre	Opérat	Nbre	Opérat
Loango	Diosso, Pointe-indiène, Mengo,	631	5	260	13	90	6	1666	20		
hinda	Makola, Loemengama, Ntandoumilomba,	642	16	121	6	27	5	130	6		
mvouti	Doumanga, Pounga, Kossala		4247	7							
kakamoek	Louvoulou										
Madingo-kaves	koutou	164	7	201	14	310	30	66	2		
Nzambi	Kondi. bondi	100	8	20	3	65	8	-	-		
total		1712	46	832	55	742	71	2122	33	4750	26

Source : direction départementale de l'élevage Kouilou, 2018

FAIBLESSES	
Situation actuelle	Solutions
<p>Elle se pratique timidement dans le département, les cheptels sont essentiellement constitués d'un nombre insignifiant de ruminants.</p> <p>Insuffisance de services techniques de suivi des opérateurs</p>	<p>Relever la production qui est faible avec la pratique de mélange</p>
<p>Manque de formateurs expérimentés</p> <p>Manque d'abattoir ;</p> <p>Manque de parcs de quarantaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Hybride de types d'animaux ; • Introduire des modes de coopération innovants • Mise en place des laboratoires de bromatologie • Instauration d'un système de mandat sanitaire financé par l'Etat • Renforcement des capacités du personnel éleveur
<p>Par manque de vétérinaires, les maladies parasitaires sont fréquentes et particulièrement dommageables pour les filières de production.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et intensifier les campagnes de vaccination ; • Renforcer le niveau d'équipement en infrastructures vétérinaires. • Renforcer le personnel vétérinaire

OPPORTUNITES

Pointe-Noire, située à proximité du département, constitue un important marché d'écoulement de la volaille et de ses produits dérivés (œufs), il en est de même pour les petits ruminants.

MENACES/RISQUES

Politiques

Faiblesse voire inexistence des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.

Administratives

Faiblesse des ressources financières et humaines des collectivités locales.

Socio-culturelles

Le problème de l'éducation, de l'emploi et des efforts à fournir en termes d'accès aux services sociaux de base, constituent des contraintes majeures.

Economiques

Les grands établissements financiers cherchant à se rapprocher davantage des fortes concentrations démographiques. Aucun établissement de crédit n'est encore installé dans le département ; La quasi-totalité des agriculteurs autofinancent leurs activités.

Fiscales

Revoir la fiscalité des entreprises nouvellement créées/Communiquer (sur) et appliquer les dispositions de la charte des investissements.

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

PECHE

FORCES

Il existe d'importantes ressources hydriques dans le Kouilou (170 km de côte maritime et de nombreux cours d'eau. Il se développe aussi l'aquaculture

Deux types de pêche :

1. La pêche continentale

Vente de poisson frais et fumé, transactions directes entre les vendeurs et les acheteurs de la ville de Pointe-Noire ;

Lacs et lagunes offrent des conditions biophysiques favorables à l'aquaculture sous toutes ses formes

Le site de Tandou Ngoma (Nzambi) renferme le plus grand nombre des pêcheurs

Madingo-Kayes	Mboukou-Massi, Mbouyou, Tchisséka, Tchibébé	Tsihou Tchiliboutou Tchinguombi Fleuve Kouilou	Yombo Ndembo Massali Koutou Tchitombo Bivoumbi	Poissons et crevettes	Filets dormants
Nzambi	Tandou Ngoma, Noumbi	Noumbi, Conkouati, Ntié-Ntié,	, Mbunzi Mu Nunvu	Poissons Crevettes	Nasses
Kakamoéka	Loukoulou Sounda	Kouilou, Loukoulou	Kitina, Ndinga, Koubambi	Poissons et Crévettes	

2. Pêche maritime

L'activité de pêche maritime se pratique sur tout le littoral congolais dans les districts de Loango, Madingo-Kayes, et Nzambi. Pêche artisanale et industrielle.

□ **Pêche artisanale**

Elle est pratiquée par les populations côtières essentiellement des Congolais et des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest sur deux (2) zones : la baie de Loango (entre la Pointe indienne et l'embouchure du fleuve Kouilou) et le littoral nord (de l'embouchure du fleuve Kouilou jusqu'à la frontière du Gabon).

Les pêcheurs de Loango vendent principalement des poissons frais aux mareyeurs de Pointe-Noire, ceux de Madingo-Kayes et Nzambi les transforment (poisson salé, fumé et frais) avant de les expédier sur Pointe-Noire

Types	Nombre de pêcheurs
Congolais Oust Africains	226 177
Total	403

Source : direction départementale pêche Kouilou, 2018

La société RONG-CHONG possède l'armement permettant de produire la farine et huile de poisson, exclusivement exporté

<p>Les produits issus de la pêche sont débarqués dans la ville de Pointe-Noire par des bateaux. La production de la pêche maritime ne permet pas de satisfaire la demande nationale. Quatre (4) entreprises font l'exploitation des côtes maritimes majoritairement tenues par les chinois.</p> <p>Les acteurs du secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Professionnels du secteur privé, <input type="checkbox"/> Les acteurs locaux (les groupements de pêcheurs), <input type="checkbox"/> Les femmes « transformatrices », <input type="checkbox"/> Les structures d'encadrements (DDPA-K) et <input type="checkbox"/> Les projets/ programmes de développement ont investi 	
FAIBLESSES	
Situation actuelle	Solutions
<p>Pour la pêche industrielle, l'absence de moyens de transformation pousse les pêcheurs à recourir au fumage du poisson effectué principalement sur certains sites de pêche.</p>	<p>Créer des centres de ressources techniques</p>
<p>L'instabilité du niveau des plans d'eau et les conditions climatiques rendent difficile l'exercice du métier pour la pêche</p>	
<p>Manque de moyens et de matériels adéquats pour l'évacuation et la conservation des produits de la pêche</p>	<p>Créer des centres de ressources techniques</p>
<p>les pêcheurs (artisans) doivent faire face à la concurrence</p>	<p>Codifier les conditions de la pêche</p>
<p>Rétrécissement des aires de pêche due à l'exploitation pétrolière dans les eaux marines, l'érosion côtière, l'envahissement des plans d'eau par les herbes</p>	<p>Respecter la loi n°2-2000 du 1^{er} février 2000 portant sur l'organisation de la pêche maritime au Congo</p>

OPPORTUNITES	
Pointe-Noire et les pays voisins constitue un marché à explorer	<p>Encourager les pisciculteurs par la disponibilité d'alevins, d'alimentation</p> <p>Mettre en place d'un dispositif, de financement pour les investisseurs privés</p> <p>Les caisses de micro-crédits peuvent constituer des alternatives intéressantes</p>
MENACES/RISQUES	
Politiques	Faiblesse voire inexistence de stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement
Administratives	Faiblesse des ressources financières et humaines des collectivités locales
Socio-culturelles	Le problème de l'éducation, de l'emploi et des efforts à fournir en termes d'accès aux services sociaux de base constituent des contraintes majeures
Economiques	<p>Les grands établissements financiers cherchant à se rapprocher davantage des fortes concentrations démographiques, aucun établissement de crédit n'est encore installé dans le département ;</p> <p>La quasi-totalité des agriculteurs autofinancent leurs activités ;</p> <p>Production halieutique en grande diminution</p> <p>Diminuer la flotte industrielle :</p> <p>Créer un centre de recherche et de développement des espèces halieutiques</p>

Fiscales	Revoir la fiscalité des entreprises nouvellement créées/Communiquer (sur) et Appliquer les dispositions de la charte des investissements
Environnementales	La pollution des eaux continentales (pollution minière : Kakamoeka , Mvouti et Hinda) La pollution des eaux maritimes (pollution pétrolière : Loango, Madingo Kayes et Nzambi)

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

INDUSTRIES
FORCES
<i>Situation actuelle</i>
Pétrole
<p>Les potentialités d'investissement dans le secteur pétrolier dans le Kouilou sont importantes avec notamment les activités menées vers Bondi, et les perspectives des recherches prometteuses qui sont effectuées aux alentours de Mengo, Hinda et Diosso.</p> <p>Perspectives d'investissement par les exploitants pétroliers (Wing wah : 5 milliards de dollars, ENI : 3 milliards ; Perenco : 1.1 milliards de dollars ; Total Energie : 350 millions de dollars</p> <p>Production du gaz naturel liquéfié par la société ENI CONGO</p> <p>Existence d'un cadre réglementaire prenant en compte la sous-traitance</p> <p>Attribution des permis pour la recherche</p>
FAIBLESSES
<i>Situation actuelle</i>
Faible communication sur les mesures incitatives

Rareté de la main d'œuvre qualifiée

Manque d'écoles de formation dans les spécialités pétrole.

OPPORTUNITES

Augmentation de la production nationale de 274 000 à 450 000 barils par jour d'ici 2024

Augmentation de la production d'énergie de 480 MW à 1000 MW d'ici 2 ans et interconnexion avec la RDC et l'Angola (Boucle énergétique)

Création d'une usine de fertilisant à partir du gaz

Construction de la deuxième raffinerie

Augmentation des travaux de construction

Prise en compte du contenu local dans les projets d'investissement

Mines

FORCES

Situation actuelle

Or	L' or fait l'objet d'une étude d'exploitation par une société Italienne dans le district de Mvouti (village Mvougouti), exploité dans le district de Kakamoeka (villages Doumanga 3, Bissindi), mais également dans le district de Madingo-kayes (village Koutou et Noumbi). Toutefois, il existe quelques exploitations artisanales dans les localités.
Potasse	Minerai de sel de potasse exploité dans le district de Loango (villages Mengo, Tchissanga et commune urbaine Loango)

	et dans le district de Madingo-kayes (village Nkola) ;
Matériaux de construction	Cassitérite : district de Kakamoéka (village de Mfilou) avec permis en attente d'exploitation. Toutefois, quelques exploitations artisanales sont annotées dans la localité.
	la bauxite, le manganèse exploités dans le district de Mvouti de façon artisanale ;
	Gravier, Granite, quartzite, Tout-venant, Gravier fluvial : Il existe un grand nombre d'entreprises exploitant les géo-matériaux dans les districts de Loango, de Kakamoéka et Mvouti. Existence des carrières dans le district de Kakamoeka
Industries brassicoles et agroalimentaires	Basserie et Limonaderie du Congo (BRALICO), Loango Production de bière et de boissons gazeuses.
	PLASCO (district Hinda), laiterie
	RONG-CHONG (Loango), production de farine et huile de poisson.
	Grands moulins du Kouilou (GMK), Loango, production de farine de froment, pâtes alimentaires...
	Production alimentaire du Congo (P.AL.CO), Loango, produits alimentaires et autres (savon).
Industries fonderie	Sidérurgie du Congo (SI.DE.CO)

	Société Congolaise De Sidérurgie (SOCOS)	
	Groupe Congo Industrie (GCI), Loango : fabrication de tôles, brouettes, fers à béton	
	Balaji SA	
	Baode Congo	
	La Congolaise des Métaux	
	Société de Fabrication des fers, produits Aluminium et Plastique (SF Pal)	
	METSSA (ex société METRAFRIQUE) : Fonderie	
	Synergie métal Congo	
Industrie gaz	Société congolaise de Gaz Industriel et Médicaux (SO.CO.G.I.M)	
FAIBLESSES		
<i>Situation actuelle</i>		Solutions
Problème de maîtrise des impacts environnementaux et sociaux liés à l'exploitation minière		Faire respecter scrupuleusement les lois et réglementation en vigueur
Problème de disponibilité des textes d'application		Prendre des textes d'application
<i>Faible capacité financière et technique des orpailleurs congolaises</i>		Renforcer les capacités des entreprises congolaises détentrices des permis d'exploitation
<i>Manque d'information sur les quantités produites</i>		
<i>Faible capacité en gestion des orpailleurs artisanaux</i>		<i>Accompagnement des orpailleurs artisanaux (Formation)</i>
Matériaux de construction		
Le mode d'exploitation, informel et traditionnel, des ressources minières dans le département est un handicap pour le développement du secteur minier.		Encadrer et organiser le secteur
Baisse d'activité dans le domaine des BTP		

Installation de plusieurs sociétés minières ayant délivré des permis d'exploitation ou de recherche en situation théorique d'arrêt d'activité mais en exploitation artisanal	Veiller au respect des dispositions environnementales afin de protéger l'environnement et les intérêts des populations locales.
Industries brassicoles	
Manque de main d'œuvre qualifiée, Insuffisance des infrastructures énergétiques, importation du gritz de maïs.	<i>Formation, Améliorer la desserte en énergie électrique, production locale des matières premières.</i>
Industries agroalimentaires	
Secteur dépendant des performances de l'agriculture pour son approvisionnement Coût élevé des facteurs de production. Importation de la matière première (maïs). Faible production locale Problème d'approvisionnement en emballage approprié, importé pour la grande majorité de France. Utilisation des emballages recyclés. Faible dotation en équipements de production modernes Difficultés d'accès au financement, notamment au crédit bancaire Faible capacité de regroupement des TPE/PME	Appliquer les mesures édictées dans le document de la politique nationale d'industrialisation.
Fondérie	
Problème d'impact environnemental : Exploitation dans les zones d'habitation	Tenir compte de la protection de l'environnement

OPPORTUNITES	
Réservoir de matières premières, Loango et Hinda constituent les principales zones industrielles, le département constitue la réserve industrielle de Pointe Noire.	
Industries agroalimentaires	
<p>La proximité de Pointe Noire est déterminante pour le développement des échanges commerciaux. La ville est le principal marché d'écoulement des produits agricoles.</p> <p>Projet de production du maïs dans la Bouenza et la Lekoumou par la société BRASCO</p> <p>Mise en place d'un Fonds de garanti (FIGA) par les pouvoirs publics</p>	
MENACES/RISQUES	
Politiques	Faiblesse voire inexistence de stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Administratives	Faiblesse des ressources financières et humaines des collectivités locales.
Socio-culturelles	Le problème de l'éducation, de l'emploi et des efforts à fournir en termes d'accès aux services sociaux de base, constituent des contraintes majeures.

Economiques	<p>Les grands établissements financiers cherchant à se rapprocher davantage des fortes concentrations démographiques. Aucun établissement de crédit n'est encore installé dans le département ;</p> <p>La quasi-totalité des agriculteurs autofinancent leurs activités.</p>
Fiscales	<p>Revoir la fiscalité des entreprises nouvellement créées/Communiquer (sur) et Appliquer les dispositions de la charte des investissements.</p>

Prérequis au développement du département : Energie mise à disposition des industries (promotion du barrage de Nsounda et d'autres sources d'énergie), voies de communication (route, chemin de fer, port minéralier...), ressources humaines qualifiées.

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

TOURISME	
FORCES	
<i>Situation actuelle</i>	<i>Secteurs porteurs</i>
<p>Aires protégées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc National de Conkouati, semi marin, riche en espèces fauniques (Nzambi) ; S • Sanctuaire protégé de chimpanzés de Conkouati ; • Sanctuaire des Chimpanzés de Tchipounga (Loango) ; • Réserve de la Biosphère Dimonika (Mvouti) • Réserve de Ntombo (Kakamoéka) en création. <p>Zone de biodiversité hors aires protégées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mangroves de Noumbi ; • Espèces marines le long du littoral (baleines) 	Tous les sites
<p>Sites historiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Village historique de Diosso (Loango) ; • Centre artisanal de Mvouti (vannerie) ; • Piste des caravanes ; • Site de Sounda ; • Gorges de Diosso ; 	Tous les sites
<p>Village et autres lieux d'attractivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stèles et tunnels de Mbamba (Mvouti) • Musée de Loango ; • Roches jumelles Ngoto sur le Kouilou (Kakamoéka) • Porte du Mayombe (entre Les Saras et Mpounga) ; • Canyons de Sounda ; (Kakamoéka) ; 	Tous les sites

<ul style="list-style-type: none"> • Mont Ntié-Ntié : (Mvouti) ; • Estuaire du fleuve de Noumbi (Nzambi) ; • Embouchure du fleuve Kouilou (Madingo-Kayes) ; • Lagune de Conkouati (Madingo-Kayes) ; • Pointe Kounda (Nzambi) ; • Lagune de Yombo ; (Madingo-Kayes) ; • Lacs Youbi et Nanga, lac Dinga (Madingo-Kayes) 	
FAIBLESSES	
<p>Structures non mises en valeur ;</p> <p>Opérateurs dans le secteur en nombre réduit ;</p> <p>Communication</p>	<p>Adopter une démarche de mise en valeur des sites ;</p> <p>Attirer de nouveaux opérateurs dans le secteur en adoptant des mesures incitatives et en améliorant les conditions d'accès (routes)</p> <p>Améliorer l'approche marketing et la communication vers l'extérieur et l'intérieur du pays (tourisme local) afin de valoriser la destination CONGO</p>
OPPORTUNITES	
<ul style="list-style-type: none"> • Richesse écologique du département ; • Attractivité de la forêt du bassin du Congo ; • Possibilité de développer l'alpinisme de SOUNDA à MVOUTI. 	
MENACES/RISQUES	

Au plan politique	Faiblesse voire inexistence de stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	Insuffisance des ressources financières et humaines au niveau du département.
Au niveau socio-culturel	Population locale n'accorde pas d'importance à la dimension touristique des sites
Au plan économique	<p>Destruction de l'écosystème marin et terrestre par des entreprises non préoccupées par la préservation de l'environnement ;</p> <p>Disparition du port d'embarquement des esclaves et menace de disparition de la piste des caravanes du fait de l'érosion ;</p> <p>Faiblesse de l'attractivité du secteur pour les établissements de crédit ;</p>
Au plan fiscal	Fiscalité non incitative

6.1.2 JOURNEE ECONOMIQUE DE LA CUVETTE

« Mettre en lumière un potentiel au service de la nation »



Owando 12 mai 2022

Déroulement de la journée

La journée économique du département de la Cuvette a réuni 108 participants issus des horizons catégoriels les plus divers (Parlementaires, Chefs d'entreprises, Société civile, Organisations confessionnelles, Individualités, etc.). Elle a été placée sous le patronage de son préfet, en présence de la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel.

La journée économique s'est déroulée en trois phases :

1. Ouverture des travaux

L'ouverture a été ponctuée par trois (3) allocutions.

- 1.1. Celle de monsieur Sylvestre Didier MAVOUENZELA, Président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire qui a présenté la problématique de la journée, à savoir contribuer à l'amélioration de l'attractivité de la Cuvette, un département disposant d'énormes potentialités et offrant de nombreuses opportunités d'affaires.
- 1.2. Celle de madame Ceylia MARTEI, Chargée de coopération-secteur privé, représentant l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne en République du Congo. Elle a rappelé les actions de l'UE dans le cadre du PRCCE II, notamment :
 - Le soutien au développement du secteur privé, moteur de la croissance inclusive ;
 - L'appui à l'éclosion d'un climat d'affaires favorable,
 - L'orientation des investissements privés vers des projets viables.

La chargée de coopération secteur privé a informé les participants de la préparation d'un nouveau programme pour appuyer le développement économique du Congo. Une opportunité que pourraient saisir les investisseurs dans le département.

- 1.3. Enfin, l'allocution d'ouverture prononcée par monsieur Jean Christophe TCHICAYA, Préfet du département de la Cuvette. Une allocution au cours de laquelle le premier relais de l'Etat dans la Cuvette a mis l'accent sur la vision du président de la République de conforter le rôle stratégique de l'Etat dans l'économie et la sphère sociale, ainsi que la consolidation et la pérennisation de la croissance économique inclusive par la diversification et les réformes économiques. Aux opérateurs économiques, le préfet a rappelé l'occasion qu'offrent la chambre consulaire de Pointe-Noire et l'Union européenne aux acteurs économiques pour l'avenir de leurs affaires et le bonheur des populations du département.

2. Session plénière

Au cours de cette session, dont l'objet était de préciser la philosophie de la journée ainsi que la méthodologie de travail, monsieur Hyacinthe DEFOUNDOUX, Consultant chargé de la revue et du profilage économique des douze (12) départements a présenté les potentialités économiques du département de la Cuvette, les opportunités d'affaires dans les secteurs porteurs en lien avec le PND 2022-2026, sous la

contrainte de la ZLECAF. Les données présentées proviennent des études et rapports sur le département et des enquêtes de terrain. Par la suite, il a partagé avec l'assistance les modalités de travail.

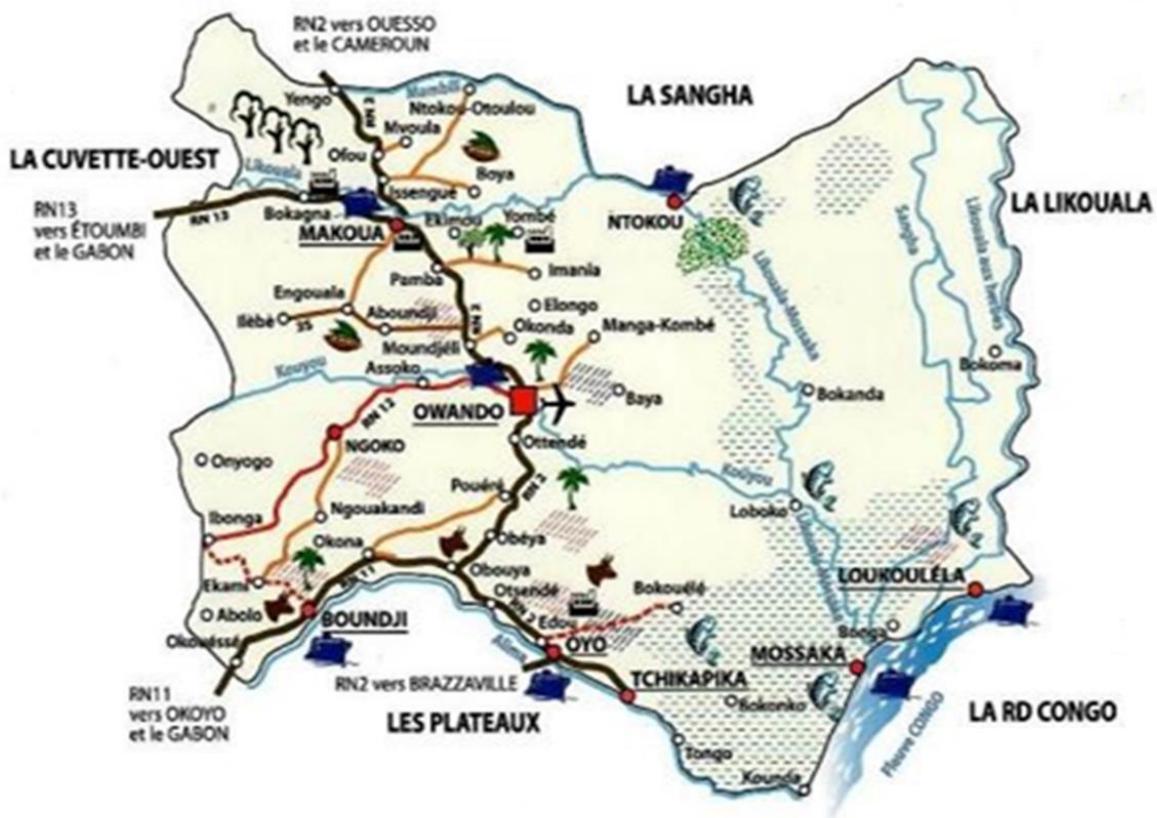
3. Les travaux en ateliers

A la suite de la session plénière, les participants ont été répartis dans trois (3) ateliers : l'atelier n°1 Agriculture, **Elevage et Pêche** ; l'atelier n°2 **Industries** ; et l'atelier n°3 **Tourisme**.

Au cours des travaux en ateliers, les participants ont identifié les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces /risques dans les différents secteurs. Ils ont complété les informations mises à leur disposition dans les documents de travail. Sur la base de cette clé d'analyse, ils ont formulé des recommandations générales et spécifiques qui ont été présentées dans les rapports de chaque atelier.

Carte et fiches enrichies du profilage de la Cuvette

A- Carte de la Cuvette



Fiches enrichies du profilage de la Cuvette

AGRICULTURE	
ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES/RISQUES	
Situation actuelle	Secteurs porteurs
FORCES	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vaste réseau hydrographique organisé autour du bassin du fleuve Congo ; ▪ Marché urbain largement demandeur ; ▪ Opportunités d'exportation vers le marché sous régional ; ▪ Cadre juridique largement libéralisé ; ▪ Exonération des droits et taxes de douane sur l'importation du matériel et équipements agricoles. ▪ Fort potentiel agricole avec une variété de spéculations ; ▪ Soutien du PDAC à l'entrepreneuriat agricole par l'octroi de subventions 	<p>Banane, Manioc, Maïs, Arachide et produits maraichers sont des productions en progression. Ces produits vivriers se prêtent à la transformation (sous-produits et des produits dérivés).</p> <p>Le transport et le conditionnement de produits agropastoraux</p> <p>Existence de structures appuyées par le PDAC</p>

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégration des pratiques agricoles et pastorales ; ▪ Présence d'un système agricole moderne avec l'implication des néo ruraux ; ▪ Existence des techniques modernes et des équipements de transformation de produits agricoles ; ▪ Bonne maîtrise du calendrier agricole et du système de cultures ; ▪ Extension des terres affectées aux activités agricoles ; ▪ Diversification culturale avec introduction de cultures de rente (palmier à huile, cacao, café, anacardier et l'hévéa) ▪ Système agricole dans les villages associant plusieurs types de cultures sur le même champ (polyculture) ▪ Existence de trois types de zones en fonction des types de culture : <ul style="list-style-type: none"> ○ Zones de savanes affectées à l'arboriculture : banane, safou, citron, orange, papaye, etc) ; ○ Champs de savanes, affectés à la culture de l'igname et du manioc ; ○ Champs de forêts : ilots de forêts denses et des forêts galeries ceinturant les champs des savanes avec pratiques d'une diversité de cultures (manioc, maïs, arachide, ananas, banane et le tabac). ▪ Technique culturale associe un système de cultures qui s'effectue selon une rotation à cycle court (sésame, arachide, maïs, igname). ▪ Aménagement des pistes agricoles et des voies d'eau ▪ Population jeune 	<p>Bassins de production agricole Bokoma, Boundji, Loukolela, Makoua, Ngoko, Owando, Oyo et Tchikapika districts à fort potentiel de production.</p>
FAIBLESSES	
Situation actuelle	Solutions
<p>Une agriculture de type traditionnel, largement dominée par les exploitations familiales, principalement de subsistance. Elle est caractérisée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible productivité dans les exploitations familiales et coopératives ; ▪ Dégénérescence variétale ; ▪ Mauvaise conservation du matériel végétal ; 	<p>Augmenter le nombre des bénéficiaires des subventions du PDAC</p> <p>Créer des réseaux d'échange entre les unités des néo-ruraux les petites unités familiales et les</p>

- Insuffisance/Inexistence de structures de conservation, de stockage et de transformation des produits agricoles ;
- Faiblesse de la mécanisation ;
- Pistes agricoles et voies navigables prévues mais non réceptionnées (106 km en 2021) ;
- Manque de formation de la jeunesse aux techniques agricoles ;
- Insuffisance de commercialisation des produits agricoles (COMICE agricole);
- Difficulté d'accès aux terres ;
- Absence de regroupement des coopératives

coopératives afin de créer des synergies positives (effet d'entraînement).

Renforcer les capacités des agriculteurs en facilitant notamment leur accès aux crédits et aux facteurs de production.

Mettre en place des centres de ressources techniques.

Tirer au maximum profit des avantages de la recherche dans le domaine agricole :

- Le Congo dispose, à ce jour, d'une grande diversité des cultivars de manioc, de maïs, de soja, de paddy, d'arachide à haut rendement, résistants à plusieurs pathologies.
- Il existe également des variétés des fruitiers tolérants à diverses pathologies (la mangue améliorée du Cameroun, etc.).
- Ces cultivars et ces variétés pourront contribuer à la promotion d'une agriculture durable.
- Retombées de la recherche sur la production
- Création des fermes écoles

OPPORTUNITES

Opportunités d'investissement :

- Cultures de rente : cacao, café, palmier à huile, l'hévéa, coton, moringa
- Cultures vivrières : produits maraîchers, maïs, manioc, riz, soja, gingembre, sorgho, oignons
- Arboriculture fruitière
- Transformation industrielle des produits agro-pastoraux

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre de location et de maintenance du matériel et d'engins agricoles ; ▪ Production des semences améliorées, aliment de bétail et d'engrais. 	
Brazzaville et les pays de la sous-région constituent un marché important pour le secteur agricole de la Cuvette.	<p>Améliorer les infrastructures de communication (piste et voies navigables) pour rapprocher les producteurs des consommateurs.</p> <p>Exploiter les niches d'exportation (RDC, Gabon).</p>
MENACES/RISQUES	
Au plan politique	Faiblesse voire inexistence de stratégies de coordination des investissements locaux et locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<p>Les entrepreneurs font face à de nombreuses tracasseries administratives</p> <p>Faiblesse quantitative et qualitative des ressources humaines au niveau du département</p>
Au plan socio-culturel	Prégnance des techniques culturelles non adaptées aux défis du moment
Au plan économique	<p>Faiblesse de l'attractivité des localités rurales ;</p> <p>La quasi-totalité des agriculteurs autofinancent leurs activités.</p>

ELEVAGE

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

Forces

Situation actuelle

- ✓ Pâturages naturels abondants propices à l'élevage ;
- ✓ Intégration des pratiques agricoles et pastorales ;
- ✓ Emergence de parcs à bovins dans les districts d'Oyo, Makoua, Boundji, Tchikapika , Ngoko et Bokoma qui pourraient avoir un effet d'entraînement et contribuer à l'amélioration des revenus des populations ;

Pendant longtemps, les producteurs se sont essentiellement concentrés sur l'agriculture vivrière, ils tendent actuellement à intégrer l'élevage. Il est aujourd'hui associé à l'agriculture dans quelques exploitations familiales.

Unité : tête

	Owando	Makoua	Ngoko	Ntokou	Oyo	Boundji	Tchikapika	Mossaka	Loukoléla	Bokoma	TOTAL
Bovine	856	1395	73	-	5813	2610	592	-	41	-	11380
Ovine	612	578	546	126	1089	413	139	114	2588	-	6205
Caprine	104	295	124	39	63	140	154	48	1446	-	2413
Porcine	317	42	16	14	45	18	440	28	41	-	961
Volailles	20551	1204	-	21755

Secteurs porteurs

Production de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins, de volaille

FAIBLESSES

Situation actuelle

- Limitation de l'activité dans certaines zones du fait du phénomène des terres inondées,
- Faible productivité dans les exploitations familiales et autres petites unités,

Solutions

- Augmenter les capacités de services d'encadrement des éleveurs par un meilleur appui ;
- Développer les sessions de formation

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coûts élevés des équipements pour la confection des parcs (fils de fer barbelés, abreuvoirs, pierre à lécher...) ▪ Difficulté d'accès aux terres de pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduire des modes de coopération innovants
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de pharmacie vétérinaire ▪ Faible assistance technique et sanitaire aux éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensifier les campagnes de vaccination ; ▪ Renforcer le niveau d'équipement en infrastructures vétérinaires. ▪ Augmenter l'effectif du personnel vétérinaire
OPPORTUNITES	
<p>Opportunités d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elevage des bovins, ovins, caprins, porcins, de la volaille, l'apiculture et des aulacodes (Sibissi) ▪ Industries d'aliments de bétail ▪ Production des produits carnés et d'œufs ; ▪ Transformation industrielle des produits carnés ; ▪ Existence d'un abattoir moderne dans le département ; ▪ Centre de location et de maintenance du matériel ▪ Créer des pharmacies vétérinaires ▪ Débouchés assurés par le marché urbain national et les marchés sous-régionaux et internationaux 	
MENACES/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des stratégies de coordination des investissements nationaux et locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracasseries administratives ;

Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Persistance des modes de production inefficients, non adaptés aux défis du moment
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible attractivité des localités rurales pour les établissements de crédit ▪ Faible attractivité des localités rurales pour les jeunes
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non vulgarisation des dispositions fiscales incitatives pour les entreprises
Au plan environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inondations

PECHE, AQUACULTURE	
ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES	
FORCES	
Situation actuelle	Secteurs porteurs
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vaste réseau hydrographique ; ▪ Secteur en plein développement et à la base de l'économie locale. ▪ Pratiquée par toutes les couches de la population. ▪ Mobilise une grande partie des actifs de la zone (90%) et génère l'essentiel des revenus monétaires. ▪ Espèces capturées variées : Anguille, Lotte, Brochet, Silure, Tilapia, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commercialisation de poissons frais, fumé et salé, transactions directes entre les vendeurs et les acheteurs des zones urbaines ; ▪ Aquaculture

- Dans les villages, Une partie de la production de pêche est destinée à l'autoconsommation et une autre à la commercialisation (frais et/ou fumé et salé),
- Existence d'un savoir-faire artisanal endogène

	Nombre			Superficie (en ares)		
	Aquaculture	Etangs	Moyen d'étangs par Aquaculture	Total des étangs	Moyenne	
					Par Aquaculteur	Par étang
Owando	8	65	8,13	130,09	3,56	0,50
Makoua	10	35	3,50	65,06	1,52	0,50
Ngoko	1	6	6,00	3,73	0,61	0,10
Ntokou		-				
Oyo	16	151	9,44	124 116,64	1 696,03	287,31
Boundji	10	40	4,00	28,97	0,68	1,10
Tchikapika	4	88	22,00	24 386,10	1 332,92	96,80
Mossaka	-	-	-	-	-	-
Loukoléla	-	-	-	-	-	-
Bokoma	-	-	-	-	-	-
Total Cuvette	49	385	7,86^e	148 730,59^e	3 035,32^e	386,31^e

Source : Annuaire statistique de la Cuvette, INS 2018
Espèces élevées : le silure, la lotte etc.

Unité : tonne métrique

		2014	2015	2016	2017	2018
Aquaculture/ Pisciculture	Poisson	12	11	20	30	40
	Crustacé	-	-	-	-	-
	Mollusque	-	-	-	-	-
	Culture des végétaux aquatiques	-	-	-	-	-
	Total Cuvette	12	11	20	30	40

Source : Annuaire statistique de la Cuvette, INS 2018

FAIBLESSES

Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de moyens modernes pour la conservation, transformation et de fumage du poisson. ▪ Main d'œuvre non formée aux techniques modernes de transformation/conservation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des centres de ressources techniques (management, production, équipements) ▪ Former les artisans pêcheurs à des techniques modernes de transformation et de conservation

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible encadrement technique ▪ Insuffisance et vétusté du matériel de pêche ▪ Absence d'unités modernes de conservation et transformation des produits halieutiques ▪ Mauvaises pratiques de pêche dans le département 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rétrécissement saisonnier des aires de pêche dû à l'ensablement et à l'envahissement des plans d'eau par les herbes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Désensablement et lutte contre les espèces végétales invasives
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production halieutique non variée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un centre de recherche et de développement des espèces halieutiques
OPPORTUNITES	
<p>Opportunités d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centres piscicoles et aquacoles ▪ Transformation industrielle des produits halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les pisciculteurs en leur fournissant des alevins ▪ Mettre en place un dispositif de financement pour les investisseurs privés : les caisses de micro-crédit peuvent constituer des alternatives intéressantes
MENACES/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des stratégies de coordination des investissements nationaux et locaux et des actions de développement
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracasseries administratives
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prégnance des modes de production inefficients tirés de la tradition
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse de l'attractivité des localités rurales ; ▪ La quasi-totalité des pêcheurs autofinancent leurs activités. ▪ Faciliter l'installation des établissements de microfinance et autres systèmes alternatifs de financement de proximité

Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser et appliquer dispositions incitatives pour attirer formellement les petits investisseurs potentiels
Au plan environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instaurer une politique durable de désensablement, et de lutte contre les espèces invasives

INDUSTRIES FORESTIERES	
FORCES	
Situation actuelle	Secteurs porteurs
Forêts	
<p>Le département compte 837 652 hectares de forêt. Deux Unités Forestières d'Aménagement (UFA) à vocation productive qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ UFA MAMBILI : superficie de 131 100 hectares environ est en phase d'installation Société exploitante : CODEXO ▪ UFA MAKOUA : superficie de 706 452 hectares <p>Depuis 2011, la Société Wang Sam Ressources Trading Compagny Congo La société WSR dispose d'une unité de transformation, basée à Makoua (Cuvette) Production en 2017 : 27 639, 883 m3, Exportation : 11.172,56 m3 en grumes et 18,39 m3 de produits transformés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ UFA Makoua n'est pas aménagée 	<p>Plusieurs essences forestières sont exploitées, parmi lesquelles : le Sapelli, le Kossipo, le Sipo, le Bossé, l'Iroko, Wengé, le Padouk, le Limbali EYOUM</p>
FAIBLESSES	
Situation actuelle	Solution

- Faiblesse dans la mise en œuvre des plans d'aménagement ;
- Nombreuses infractions en matière forestière ;
- Faiblesse dans la formation des employés ;
- Gouvernance forestière faible ;
- Faible investissement dans le social et respect de l'environnement ;
- Faiblesse de l'engagement vers la GDF ;
- Non-respect des contrats de travail qui engendre des licenciements ;
- Faible production par les exploitants
- Non-respect des cahiers des charges par les exploitants

Prendre les dispositions nécessaires pour contraindre les opérateurs à respecter leurs engagements :

- Aménagement les unités forestières
- Gestion durable des forêts (GDF)
- Formation des ressources humaines
- Investissement dans le social et le respect de l'environnement
- Développement les potentialités entrepreneuriales locales,
- Favoriser le partenariat entre les investisseurs étrangers et locaux
- Respecter des cahiers des charges
- Intensification la production

OPPORTUNITES

- Demande locale et extérieure importante
- Formalisation de l'activité des piétistes conformément à la loi 33/2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier

MENACES/RISQUES

- Corruption
- Intégration du paiement des infractions dans la stratégie entreprise. Solution : Application des sanctions dissuasives
- Dépendance du marché chinois. Solution : Diversification des producteurs (nationalités) et des marchés
- Chômage technique ;
- Crises ouvertes avec les populations riveraines. Solutions : Respect rigoureux de la réglementation
- Pluviométrie intense
- Destruction des routes
- Problèmes écologiques

Mines

FORCES

Situation actuelle

Existence de sites d'exploitation artisanale des géo matériaux de construction : sable, pierres, gravier, argile, terre noire et terre jaune

Nombre de sites d'exploitation artisanale de géo matériaux par commune/ district de 2014 à 2018

	2014	2015	2016	2017	
Owando	2	5	7	9	
Makoua	-	2	4	4	
Ngoko	-	-	-	-	
Ntokou	-	-	-	-	
Oyo	2	4	4	4	
Boundji	3	5	5	5	
Tchikapika	-	-	-	4	
Mossaka	-	-	1	1	
Loukoléla	-	-	-	1	
Bokoma				-	
Total Cuvette	7	16	19	28	

Source : prévision 2018, Annuaire Statistique de La Cuvette 2018, INS

FAIBLESSES

Situation actuelle

Solutions

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème de maîtrise des impacts environnementaux et sociaux liés à l'exploitation artisanale ▪ Problème de disponibilité des textes d'application (activités artisanales) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire respecter scrupuleusement les lois et réglementation en vigueur en matière de protection de l'environnement ▪ Prendre des textes d'application
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacité financière et technique des exploitants congolais 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités des exploitants congolais détenteurs de permis d'exploitation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'information sur les quantités produites 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer et renforcer le contrôle pour une maîtrise des quantités produites
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacité en gestion des exploitants artisanaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement des exploitants (Formation, appui technique et institutionnel)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le mode d'exploitation, informel et traditionnel des ressources minières dans le département constitue un handicap pour le développement du secteur minier 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encadrer et organiser le secteur
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation de plusieurs sociétés minières détenant des permis d'exploitation ou de recherche, elles sont en situation théorique d'arrêt d'activité, cependant elles fonctionnent de manière informelle (exploitation artisanale). Problème de pollution de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des dispositions légales et réglementaires en matière de fonctionnement ; ▪ Veiller au respect des dispositions environnementales afin de protéger l'environnement et les intérêts des populations locales.

OPPORTUNITES

Demande potentielle importante en tenant compte de l'investissement requis pour le pilier 6 du PND 2022-2026 (promotion immobilière)
 Complexe céramique à Makoua en construction pour la valorisation de l'argile (PND 2022 – 2026)

MENACES/RISQUES

Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
--------------------------	--

Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracasseries administratives
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacité d'adaptation des populations locales aux contraintes de la production industrielle
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conditions de financement bancaire ne sont pas incitatives
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir la fiscalité des entreprises nouvellement créées ; ▪ Communiquer (sur) et Appliquer les dispositions de la charte des investissements.

Industries agroalimentaires

FORCES

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'entreprises et coopératives modernes : Groupe agropastoral d'Obouya, la Société agricole du développement de la Cuvette, NG-Entreprise (OkieSSI), Lait Alima, bon bœuf, ainsi que différentes coopératives agricoles et de maraîchage... ▪ Transformation des produits locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager l'installation des industries de transformation agroalimentaires
---	---

FAIBLESSES

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficulté d'approvisionnement en matières premières (produits agricoles) ; Industries naissantes ; Maintenance des équipements ▪ Promouvoir la production agricole locale pour faciliter l'approvisionnement en matière première des transformateurs locaux

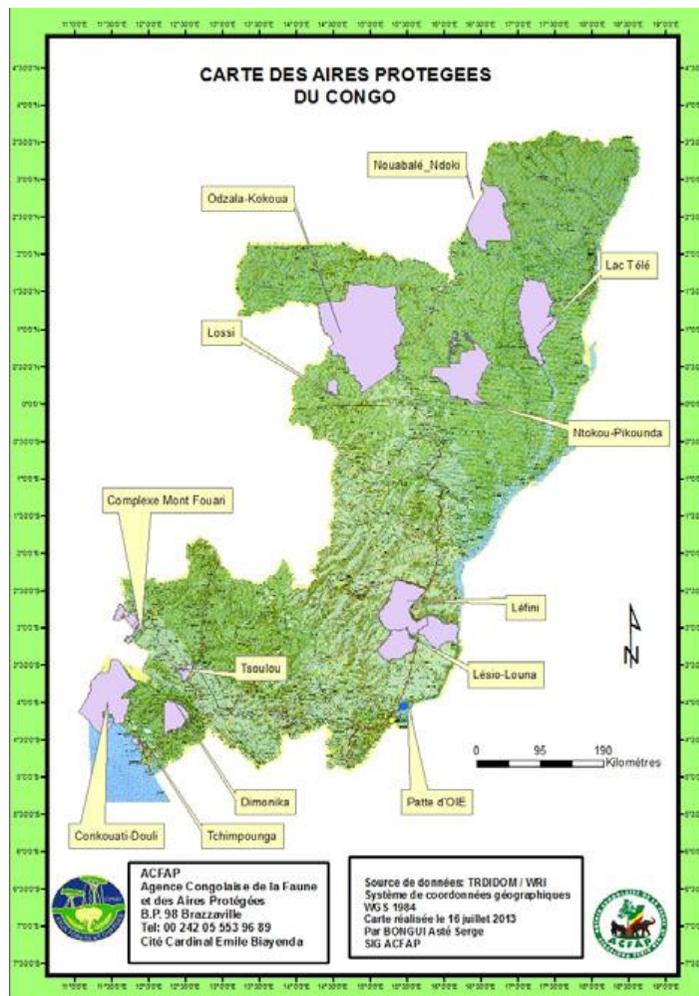
OPPORTUNITES

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'un marché local, national et sous-régional potentiel
--

MENACES/RISQUES

Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracasseries administratives
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacité d'adaptation des populations locales aux contraintes de la production industrielle
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture erratique d'énergie et d'eau potable ; ▪ Les conditions de financement bancaire ne sont pas incitatives
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non vulgarisation des dispositions fiscales incitatives pour les entreprises ; Communiquer (sur) et Appliquer les dispositions de la charte des investissements.

TOURISME



ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES**FORCES**

<i>Situation actuelle</i>	<i>Secteurs porteurs</i>
A- SITES NATURELS ET AUTRES ATTRACTIONS <ul style="list-style-type: none">▪ Borne du Passage de l'Equateur à Makoua▪ KINDA-ODZOHO (Owando)▪ Parc National Pikounda Ntokou (PNPT)▪ Rivière Kouyou (course des piroguiers)▪ Lacs Libela , Bokianga et Lomina dans le district de Mossaka▪ Sites des Hippopotames de Tsonguet dans le district de Ntokou▪ Cours d'eau Alima, Likouala Mossaka▪ Embouchure de l'Alima sur le fleuve Congo▪ Danses traditionnelles Kebé-Kebé , Ekongo et autres	Tous les sites
B- MONUMENTS ET SITES HISTORIQUES <ul style="list-style-type: none">▪ Eglise Catholique de BOUNDJI▪ Temple Protestant de MBEMBE(Owando)▪ Monument des Morts▪ Village Lacustre d'OMBELE (Owando)▪ Musée Régional de la cuvette (Owando)▪ Eglise Catholique de Makoua▪ Mausolée Jacques Opangault à Boundji▪ Stèle du centenaire de Mossaka▪ Stèle du centenaire de Makoua▪ Ecole des trois présidents	Tous les sites
C- STRUCTURES D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION <ul style="list-style-type: none">▪ Existence hôtel de standing international▪ Existence hôtels moyens▪ Existence restaurants à prix abordables	

FAIBLESSES

- Structures non mises en valeur ;
- Opérateurs dans le secteur en nombre réduit ;
- Communication
- Coûts élevés des taxes appliqués aux entreprises du secteur
- Faible professionnalisation des acteurs locaux

- Adopter une démarche de mise en valeur des sites ;
- Attirer des opérateurs internationaux et autres acteurs nationaux dans le secteur en adoptant des mesures incitatives et en améliorant les conditions d'accès (routes)
- Améliorer l'approche marketing et la communication vers l'extérieur et l'intérieur du pays (tourisme local) afin de valoriser la destination CONGO

OPPORTUNITES

- Richesse écologique du département ;
- Attractivité de la forêt du bassin du Congo ;
- Proximité des sites de la Cuvette Ouest

MENACES/RISQUES

Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse voire inexistence de stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tracasseries administratives
Au niveau socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Population locale n'accorde pas d'importance à la dimension touristique des sites
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible attractivité de la zone ▪ Prix des services élevés
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiscalité spécifique au secteur en plus des impôts et taxes appliqués eux entreprises

6.1.3 JOURNEE ECONOMIQUE DU POOL

« Faire du Pool, du fait de son histoire récente, un département franc pour améliorer son attractivité auprès des investisseurs »

Déroulement

La journée économique du Pool a réuni près 250 participants issus des horizons catégoriels les plus divers (parlementaires, chefs d'entreprises, société civile, organisations confessionnelles, individualités etc). Elle a été placée sous l'égide du Préfet du département, et connu la participation de l'ambassadeur de l'Union européenne, du président du Conseil départemental.

La journée s'est déroulée en trois phases :

1. L'ouverture des travaux

L'ouverture a été ponctuée par quatre (4) prise de parole :

-Celle du président du conseil départemental du Pool, Michel Bouboutou Mampouya, ayant souhaité la bienvenue aux participants avant de se réjouir de l'opportunité d'une réflexion sur l'avenir de son département.

-Celle du président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, Sylvestre Didier Mavouenzela, qui a présenté le bien-fondé de la journée, à savoir contribuer à l'amélioration de l'attractivité du Pool, en offrant aux investisseurs potentiels un profil économique enrichi.

-Celle de l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne en République du Congo, Giacomo Durazzo, qui a rappelé les actions de l'UE dans le cadre du PRCCE II, notamment :

- ✓ Le soutien au développement du secteur privé, moteur de la croissance inclusive,
- ✓ L'appui à l'éclosion d'un climat d'affaires favorable,
- ✓ L'orientation des investissements privés vers des projets viables.

Le diplomate a aussi informé les participants de l'adoption d'un nouveau programme pour appuyer le développement économique du Congo.

-Et enfin, l'allocution d'ouverture du Préfet du Pool, Georges Kilebe, qui a mis l'accent sur l'énorme opportunité que représente la paix retrouvée pour engager le sursaut économique d'un département plein de potentiel.

2. La session plénière

Au cours de cette session, dont l'objet était de préciser la philosophie de la journée ainsi que la méthodologie de travail, le consultant chargé de la revue et du profilage économique des douze (12) départements a présenté les potentialités économiques du département, les opportunités d'affaires dans les secteurs porteurs en lien avec le PND 2022-2026, sous la contrainte de la ZLECAF. Les données présentées proviennent des études et rapports sur le département et des enquêtes de terrain. Par la suite, il a partagé avec l'assistance les modalités de travail.

3. Les travaux en ateliers

A la suite de la session plénière, les participants ont été répartis dans trois (3) ateliers : l'atelier n°1 **Agriculture, Elevage et Pêche** ; l'atelier n°2 **Industries** ; et l'atelier n°3 **Tourisme**.

Au cours des travaux en ateliers, les participants ont complété les propositions initiales contenues dans les documents de travail et formulé des recommandations générales et spécifiques qui ont été présentées dans les rapports de chaque atelier.



Photo de famille à l'issue de l'ouverture des travaux



Travaux en atelier



Plénière de restitution des résultats

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES-RISQUES

AGRICULTURE

FORCES

Situation actuelle	Profil agricole
<ul style="list-style-type: none"> • Zone de production située à proximité de Brazzaville et Kinshasa • Existence de la loi foncière • Existence d'une population dynamique • Existence des réseaux des paysans (UDOPP, ...) • Caractère réceptif de l'homme du pool dans les initiatives de développement • Existence des centres de santé dans le département • Structure de recherche : Institut national de recherche agronomique zone de Brazzaville (stations de Odziba et Kindamba) • Existence des coopératives et des bâtiments de stockage de la céréale : maïs (capacité de 200 tonnes) à Nzinzi Mindouli et Yono (Ngabé) • Financement de 157 acteurs économiques dans le département • Vaste réseau hydrographique organisé autour du fleuve Congo (et de ses affluents (Léfini, Djiri, Djoué, Loufoulakari, 	<p>Manioc, deux systèmes pratiqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture itinérante sur brulis dans les petites exploitations paysannes dans le sud-ouest ; • Agriculture mécanisée Igné et Ngabé ; • La production du département correspond à environ 30% de la production nationale, 60% de la consommation Brazzaville ; • Arachide, riz, maïs • Cultures maraichères 30% ; • Arboriculture : • Safoutier, • Avocatier, • Oranger, • Manguier, • Papayer, • Mangoustanier, • Goyavier ; <p>Existence de structures appuyées par le PDAC Existence de clusters appuyés par le PRCCE II Eligibilité du département à certains programmes de bailleurs (PRODIVAC, PRCCEII, PDAC)</p>

<p>Madzia etc.) et du fleuve Ndouo-Niari et des autres rivières ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Disponibilité de terres arables ; ✓ Densité de la population ; ✓ Possibilité de cultures irriguées et non irriguées selon les zones ; ✓ Existence d'un réseau de voies de communication entre les localités et le chef-lieu des districts, entre les localités et le chef-lieu du département ; ✓ Existence de deux vecteurs de communication (Route et Rail) entre le département et les principales villes du pays ; ✓ Système foncier permettant aux paysans appartenant à un lignage, d'accéder gratuitement au domaine du lignage ; accès payant pour tout autre producteur, location avec interdiction de se lancer dans une culture pérenne ; ✓ Installation de quelques néo-ruraux ; ✓ Diversification culturelle avec réintroduction de cultures de rente (palmier à huile, letchis) ; ✓ Forte tendance à la reforestation par l'administration et les populations ; ✓ Structures de recherche du CRAL à Odziba et Kindamba, station du CERAG à Odziba, Agricongo à Odziba. ✓ Deux types d'agriculture : <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture de subsistance • Agriculture périurbaine destinée approvisionnement de Brazzaville 	<p>Banane, ananas, haricot, soja, paddy ; corossol, Letchi et lianes fruitières : grenadille et barbadine</p> <p>Existence de 4 principaux bassins de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boko, Louingui et Loumo • Mindouli, Kindamba, Vindza et Kimba • • Mayama, Ignié et Ngabé • Mbanza Ndounga, Kinkala et Goma Tsé-tsé
--	--

FAIBLESSES	
Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production dominée par des systèmes traditionnels de subsistance ; ✓ Nomadisme culturel de petits exploitants ; ✓ Exode rural des jeunes ; ✓ Terres fragiles ; ✓ Faiblesse des capacités techniques ; <p>Caractéristiques de l'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible productivité dans les exploitations familiales, recours quasi-exclusif à la main d'œuvre familiale ; ✓ Non maîtrise du calendrier culturale à cause des perturbations climatiques ✓ Pas de système foncier ✓ Dégradations des pistes agricoles ✓ Non vulgarisation de la loi foncière ✓ Utilisation abusive des engrais chimiques ✓ Inexistence des banques agricoles ✓ Insuffisance des formations à l'éducation financière des acteurs ✓ Mauvaise utilisation des engrais et des produits phytosanitaires ✓ Faible utilisation des engrais et des produits phytosanitaires ✓ Manque de politique d'aide en faveur des jeunes agriculteurs ✓ Inexistence d'un dispositif d'accompagnement des jeunes souhaitant s'installer dans le département ✓ Manque de système d'irrigation dans les sites agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation des surfaces exploitables ; ✓ Amélioration de la gestion des exploitations ; ✓ Appui technique aux exploitants agricoles ; ✓ Renforcement des capacités des acteurs ✓ Amélioration rendement des exploitations ; ✓ Structurer l'organisation des acteurs ✓ Recours aux engrais ; ✓ Mécanisation ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intensification lutte contre les maladies et les prédateurs ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ Installation des structures de conservation, de stockage ; ✓ Installation de structures de transformation ; ✓ Mettre en place des centres de ressources ; ✓ Tirer au maximum profit des avantages de la recherche dans le domaine agricole : ✓ Le Congo dispose, à ce jour, d'une grande diversité des cultivars de manioc, de maïs, de soja, de paddy, d'arachide à haut rendement, résistants à plusieurs pathologies ;

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de connaissance sur la conservation des semences ✓ Non-respect de la pratique de la jachère ✓ Pratiques culturales peu améliorées ✓ Vieillessement des actifs agricoles ✓ Accès difficile aux zones de production en saison des pluies ✓ Absence d'un organisme chargé de contrôle et d'orientation des terres vers la production ✓ Inexistence de l'utilisation du numérique par les entrepreneurs agricoles ✓ Très faible taux d'utilisation des énergies renouvelables ✓ Faible capacité d'adaptation aux changements climatiques ✓ Mauvais état des voies d'accès principales ✓ L'enclavement de plusieurs bassins de production ✓ Difficulté d'accès à la terre ✓ Faible qualification de la main d'œuvre ✓ Inexistence d'organisations interprofessionnelle des acteurs ✓ Pratiques de la jachère ; ✓ Faible utilisation d'engrais ; ✓ Faible utilisation de produits phytosanitaires ; ✓ Faible taux de mécanisation ; ✓ Prévalence de pathologies et prédateurs : mosaïque, cochenille (Manioc) charançons et rongeurs (Maïs) ; ✓ Inexistence de structures de conservation, de stockage des produits agricoles ; ✓ Insuffisance de structures de transformation de produits agricoles (manioc, maïs.) ; ✓ Inexistence de l'agro-industrie ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ces cultivars et ces variétés pourront contribuer à la promotion d'une agriculture durable. ✓ Mise en œuvre des techniques de conservation et de restauration des sols ✓ Mise en place des systèmes d'irrigation dans les sites agricoles ✓ Formation agricole et phytosanitaire ✓ Formation des agriculteurs sur les pathologies et les prédateurs des plantes ✓ Formation sur la politique semencière ✓ Formation sur la fertilisation des sols par des pratiques agroécologiques ✓ Formation sur la production des intrants agroécologiques ✓ Intensifier la reforestation
--	---

<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'appétence des jeunes pour le charbon et le bois ✓ Accélération de la déforestation (abattage des arbres fruitiers pour produire bois de chauffe et charbon de bois) ; 	
OPPORTUNITES ET ATOUTS	
<p>Opportunités d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cultures vivrières : produits maraîchers, maïs, manioc, riz ; ✓ Arboriculture fruitière ; ✓ Transformation artisanale et industrielle des produits agro-pastoraux ; ✓ Production des semences améliorées, aliment de bétail et d'engrais. <p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La volonté politique de faire jouer à l'agriculture un rôle important dans la réalisation de la sécurité alimentaire ; ✓ La disponibilité en terres permet d'envisager des plantations alliant productions agricoles et fruitières ✓ La facilité de commercialisation des produits grâce à l'existence des voies d'accès vers les grands centres de consommation (Brazzaville et Kinshasa) ✓ Présence des partenaires au développement 	
MENACES/RISQUES/CONTRAINTES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse de l'opérationnalisation des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement ✓ Présence des militaires et milices dans les zones agricoles ✓ Blocage des pistes agricoles par l'héliport
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse quantitative et qualitative des ressources humaines au niveau du département
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prégnance des techniques culturelles non adaptées aux défis du moment ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un mode de gestion des terres réservant une grande importance aux « propriétaires fonciers » traditionnels, sans titres fonciers, mais incontournables, limitant considérablement la fluidité du marché des terres agricoles à vendre ou à louer ; ✓ Un système qui ne facilite pas réellement les investissements privés directs ou connexes à l'agriculture ;
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La faible productivité de la majorité des systèmes de production agricole mis en œuvre ; ✓ Réseau routier fortement dégradé ; ✓ Une « culture » ambiante de la population qui ne considère pas l'agriculture comme un secteur porteur ; ✓ L'absence des moyens d'investissement de la population rurale ; ✓ Grande fragilité des terres, nécessitant des soins appropriés pour produire durablement.

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

ELEVAGE

Forces

Situation actuelle	Profil
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de bon pâturage ✓ Grand potentiel de développement du petit bétail Existence d'une culture et des pratiques d'élevage Relance de l'élevage bovin <p>Présence des espèces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bovins, 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elevage de toutes les espèces ✓ Activités soutenues par le PDAC ✓ Zones d'élevage : Mpangala et mpassa pour les bovins, Tous les districts pour les ovins, caprins et

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ovins, les caprins, ✓ Porcs, ✓ Volailles (poulets, pintades, canards), ✓ Aulacodes et lapins. <p>Apparition de néo-ruraux dans les secteurs recourant à des bouviers étrangers. Les zones d'élevage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bovins : principalement dans les zones de Mpangala et de Mpassa ; ✓ Ovins, caprins et porcins : ces élevages sont pratiqués dans tous les districts ; ✓ Volaille : élevage pratiqué dans tout le département ; ✓ Cuniculture : c'est une espèce élevée dans les districts de Boko, Kinkala, Ngabé et Ignié. 	<p>porcs, Districts de Boko, Kinkala, Ngabé et Ignié pour la cuniculture</p>
Faiblesses	
Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse de l'activité du fait du manque de culture d'élevage à grande échelle ✓ Existence de pathologies handicapantes ; ✓ Faiblesse des équipements en infrastructures vétérinaires ; ✓ Faible production des matières premières pour la fabrication d'aliments de bétail comme : maïs, soja, Poudre de poisson ✓ Pratiques d'élevage inadaptées et moins performantes ✓ Forte dominance de petites exploitations à faible productivité ✓ Faibles capacités techniques du personnel d'encadrement et effectifs insuffisants ✓ Difficultés dans l'approvisionnement en aliment de bétail 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intensifier les campagnes de vaccination ; ✓ Renforcer le niveau d'équipement en infrastructures vétérinaires. ✓ Inciter les jeunes à se former dans le métier ✓ Augmenter l'effectif du personnel vétérinaire ✓ Créer des petites unités de production d'aliment de bétail ✓ Relancer les fermes avicoles et promouvoir l'élevage des petits ruminants

OPPORTUNITES

✓ Existence d'un important marché : Brazzaville et RDC

MENACES/RISQUES**Au plan politique**

✓ Faiblesse des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
✓ L'existence de foyers résiduels d'insécurité

Au plan administratif

✓ Tracasseries administratives ;

Au plan socio-culturel

✓ Persistance des modes de production inefficients, non adaptés aux défis du moment ;
✓ Faible développement de l'activité dans la zone

Au plan économique

✓ Faible attractivité des localités rurales pour les jeunes

Au plan fiscal

✓ Non vulgarisation des dispositions fiscales incitatives pour les entreprises

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

PECHE, PISCICULTURE

FORCES

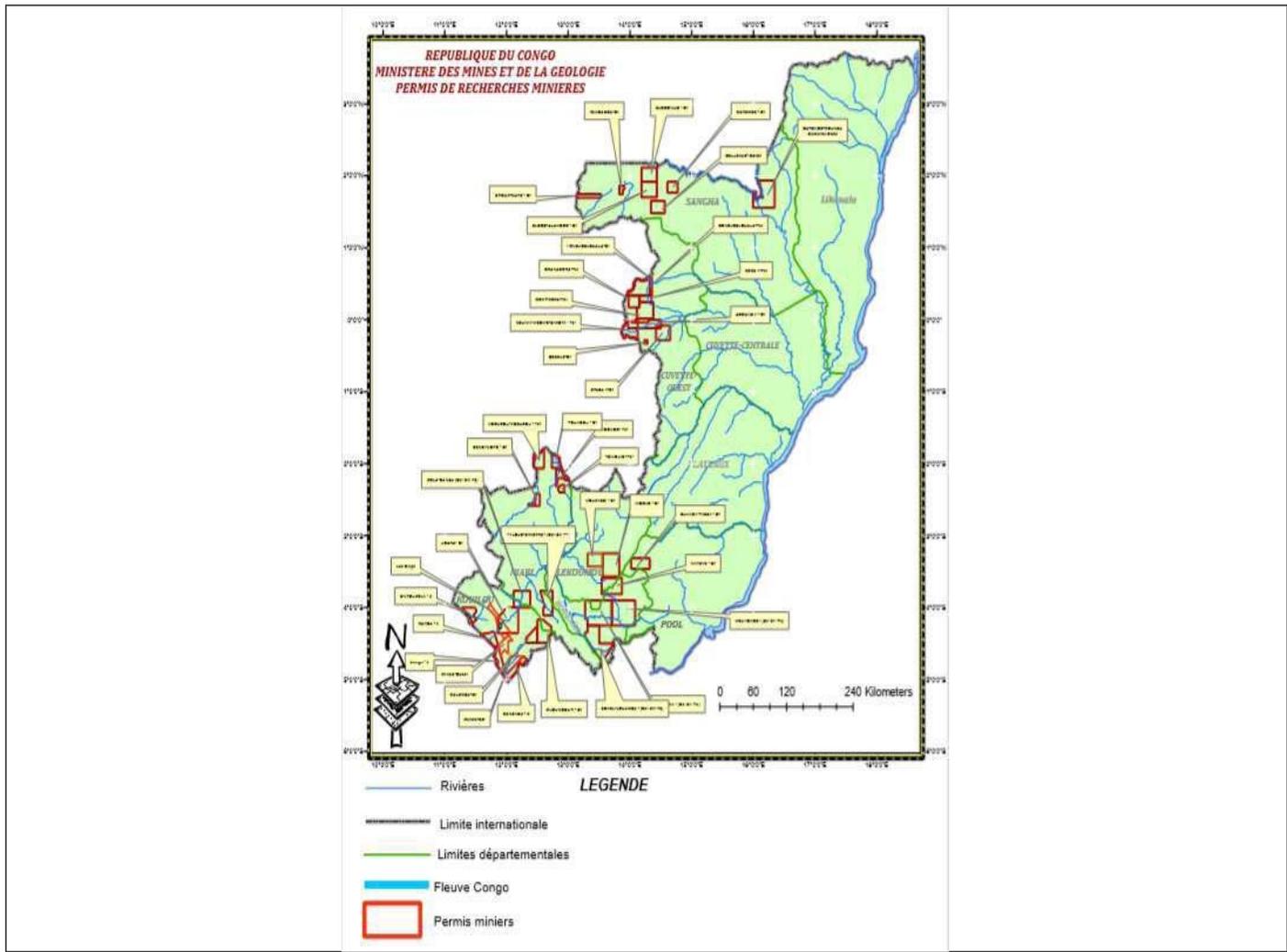
Situation actuelle	Profil
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Important réseau hydrographique ✓ Pisciculture bénéficiant de conditions favorables ✓ Existence d'une rive fluviale de 50 km et ses affluents ✓ Existence des pratiques de pêches ✓ Existence d'une réglementation sur la pêche continentale ✓ Existence d'une pratique de la pisciculture ✓ Existence de centre de diffusion d'alevins 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'infrastructures aquacoles publiques : <ul style="list-style-type: none"> • Dzoumouna, bien qu'étant dans le Pool est géré par Brazzaville, Mindouli, Bondo, site privé abandonné, Mayama Non exploitées rationnellement tout comme les stations piscicoles à réhabiliter : <ul style="list-style-type: none"> • Mayama , Boko, Moulenda, Mankoussou , Kindamba-Ngouédi, Loulombo) ✓ Existence de provenderies artisanale

FAIBLESSES

Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Activité secondaire ✓ Recours à des techniques rudimentaires ; ✓ Faible production aquacole ✓ Pas de système de suivi des ressources aquacoles ✓ Mauvaise qualité d'aliment ✓ Non accès des exploitants piscicoles au financement bancaire ; ✓ Faible capacité technique et managériale des exploitants piscicoles ; ✓ Transformation artisanale du poisson : séchage, salage. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir le secteur de la pêche ✓ Augmenter la production en améliorant les rendements ✓ Mettre en place un observatoire de la pêche et de la pisciculture pour un suivi des ressources ✓ Faciliter l'accès à des services financiers dédiés à la pêche et à la pisciculture ; ✓ Créer des centres de ressources techniques et managériales ; ✓ Former les artisans pêcheurs à des techniques modernes de transformation et de conservation ✓ Lutter contre les espèces invasives ;

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pratique de pêche continentale peu développée et moins performantes ✓ Infrastructures de pêche peu développées ✓ Eloignement des marchés ✓ Difficultés de transport et de conservation ✓ Manque de formation technique (conception des étangs, gestion des cycles de production) ✓ Accès aux intrants ✓ Manque d'une bonne souche de poisson nilotica 	
OPPORTUNITES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un potentiel piscicole et dissémination des stations piscicoles à travers tout le département ; ✓ Diversité des espèces halieutiques ; ✓ Présence de nombreuses ONG, de plusieurs projets et d'interventions extérieures ; ✓ Existence d'un très fort tissu associatif, groupements paysans, de femmes, de jeunes, etc. ; ✓ Volonté politique de gérer de manière durable la ressource halieutique et de promouvoir l'aquaculture ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encourager les pisciculteurs en leur fournissant des alevins ; ✓ Mettre en place un dispositif, de financement pour les investisseurs privés : les caisses de micro-crédit peuvent constituer des alternatives intéressantes (voir expérience de la CAPPED)
MENACES/CONTRAINTES/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse des stratégies de financement

Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance de personnel de qualité au niveau des administrations locales ✓ Faiblesse du niveau d'organisation des pêcheurs et des pisciculteurs qui les empêche de monter des projets bancables ; ✓ Faiblesse du niveau de l'administration en charge de la pêche et de l'aquaculture.
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prégnance des modes de production inefficients tirés de la tradition
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance des dotations financières de l'Etat au secteur ; ✓ Insuffisance de mécanismes pouvant financer les activités de pêche et de pisciculture ; ✓ Enclavement des districts ; ✓ Manque d'intrants piscicoles. ✓ Difficulté d'approvisionnement en intrants de pêche et en aliments de poisson ;
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositions incitatives pour attirer formellement les petits investisseurs potentiels non diffusées
Au plan environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse de la politique de désensablement, et de lutte contre les espèces invasives



MINES	
FORCES	
<i>Situation actuelle</i>	<i>Profil</i>
Permis de recherches minières et projets miniers (2017 et 2020) : ✓ Or et substances connexes ; ✓ Polymétaux (Cuivre, Plomb et Zinc) ; ✓ Géo-matériaux de construction ; ✓ Calcaire et clinker ; ✓ Existence de textes d'encadrement des activités artisanales ✓ Existence d'un cadre politique, légal, réglementaire et institutionnel régissant le secteur. L'existence d'une étude sur la stratégie et plan d'actions de développement du secteur minier artisanal en République du Congo réalisée en 2011 et financée par le PNUD ; ✓ Existence des conventions d'exploitation entre l'Etat congolais et les sociétés (LULU et SOREMI) intégrant une partie du pool ;	Tous, sous réserve des résultats des recherches et des négociations entre Etat et investisseurs
FAIBLESSES	
<i>Situation actuelle</i>	Solutions
✓ Les activités du secteur sont principalement limitées au niveau des recherches (depuis plus de 10 ans).	
✓ Problème de maîtrise des impacts environnementaux et sociaux liés à l'exploitation artisanale	✓ Faire respecter scrupuleusement les lois et réglementation en vigueur en matière de protection de l'environnement ;
✓ Faible capacité financière et technique des exploitants congolais Coût élevé des matières premières (fer, tube carré et aluminium) ; ✓ Le manque d'électrification ;	✓ Renforcer les capacités des unités artisanales congolaises détentrices d'une autorisation d'exploitation

✓ Inexistence d'une zone artisanale minière.	
✓ Manque d'information sur l'évolution des recherches	✓ Améliorer et renforcer le contrôle pour une maîtrise des quantités recherchées et produites
✓ Faible capacité en gestion des exploitants artisanaux	✓ Accompagnement des orpailleurs artisanaux (Formation, appui technique et institutionnel)
✓ Arrêt théorique d'activité pour plusieurs sociétés minières détenant des permis de recherche et d'exploitation	✓ Respect des dispositions légales et réglementaires en matière de fonctionnement.
Industries agroalimentaires	
FORCES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production de yaourt ; ✓ Production artisanale de jus de fruit ; ✓ Production artisanale d'huile de palme ; ✓ Production artisanale de savon. 	✓ Existence d'un complexe agro industriel à kinkala en cours d'installation pour démarrage des activités (SCDIE).
FAIBLESSES	
<p>✓ Industries naissantes</p> <p>REFORMULATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Au lieu de faiblesse des ressources financières et humaines au niveau du département Lire : ✓ Insuffisance des ressources financières et humaine au niveau du département ; ✓ Absence de routes et piste agricoles aménagées reliant l'ensemble des districts. 	
OPPORTUNITES	

MENACES/RISQUES	
Au plan politique, manque d'accompagnement technique et d'appui financier aux producteurs néo-ruraux	✓ Faiblesse de l'accompagnement des opérateurs
Au plan administratif	✓ Faiblesse des ressources financières et humaines au niveau du département ; ✓ Faiblesse de l'encadrement des producteurs artisanaux
Au plan socio-culturel	✓ Insuffisance des connaissances et/ou faible capacité d'adaptation des populations locales aux contraintes de la production industrielle

Les secteurs des mines et de l'agro-industrie restent à organiser

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

FORÊT/BOIS

FORCES

Situation actuelle	Profil
<p> ✓ Superficie forêt : 1 356 500 ha soit 40% du territoire ; ✓ Superficie savane : 2 034 750 ha soit 60% ; Présentation plus affinée : ✓ Forêts galeries : 405 764 ha ; ✓ Forêts galeries dégradées : 20 971 ha ✓ Savanes et sols nus : 3 028 662 ha </p> <p> Les principales essences de la forêt du Pool sont : ✓ Le Kambala (Iroko), le Bilinga, le Bahia, le Longui, le Dabema, le Limba, le Niové, le Safoukala... </p> <p> Autres essences : ✓ Eucalyptus et Pin (Ignié) ; Pépinière de Kintélé : ✓ Capacité de production de trois millions de plants/an : ✓ Boutures d'eucalyptus, semis de pin ; </p>	<p> ✓ Réserves forestières </p> <ul style="list-style-type: none"> • La réserve de faune de la Léfini située à cheval entre le Pool et les Plateaux avec une superficie de 630.000 ha. Elle ne bénéficie d'aucun financement pour son fonctionnement ; • Le sanctuaire de gorilles de Lesio Louna situé dans le Pool d'une superficie d'environ 44.000 ha. <p> ✓ Présence des services nationaux de reboisement (SNR Kinkala, Ignié et kintélé) ; </p>

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Acacia et des arbres fruitiers (agrumes, manguiers améliorés et palmiers greffés) ✓ UFA de Kindamba avec une superficie de 359 695 ha ; ✓ UFE de Kimbembé 	
FAIBLESSES	
Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Inexistence d'exploitation forestière moderne 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attirer les opérateurs dans le secteur
OPPORTUNITES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Afforestation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Code forestier incitatif ✓ Nouvelle politique en matière de Partenariat Public Privé ✓ Promotion de la foresterie communautaire

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'existence des espèces à croissance rapide (eucalyptus, acacia peint ; ✓ L'existence des pépinières publiques ; ✓ La maîtrise des techniques de greffage et de marcottage par les pépiniéristes ; ✓ L'existence des nouveaux mécanismes de financement en lien changement climatique et la séquestration du Carbone.
MENACES/CONTRAINTE/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence d'aménagement des unités d'exploitations forestières ✓ Insécurité résiduelle ✓ La réserve de faune de la Léfini située à cheval entre le Pool et les Plateaux avec une superficie de 630.000 ha. Elle ne bénéficie d'aucun financement pour son fonctionnement ;
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance de personnel de qualité au niveau des administrations locales
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Destruction des forêts avec la coupe des arbres pour bois de chauffe et charbon de bois ✓ Abatage anarchique des arbres avec pour conséquence la déforestation.



TOURISME (fiche enrichie des contributions des participants à la journée)**FORCES**

Situation actuelle	Secteurs porteurs
<ul style="list-style-type: none">✓ Réserves forestières :<ul style="list-style-type: none">- La réserve de faune de la Léfini située à cheval entre le Pool et les Plateaux avec une superficie de 630.000 ha.- Le sanctuaire de gorilles de Lesio Louna situé dans le Pool d'une superficie d'environ 44.000 ha.✓ Chutes de la Loufoulakari ;✓ Trou de Dieu (à 5km de Kinkala)✓ Chutes de Bela ;✓ Grottes de Matoudidi✓ Village Toutou situé entre Kinkala et Boko, Gîte rural de Louingui, restaurant ;✓ Les chutes de Mankoussou à Loumo ;✓ Les chutes de Ngoyo✓ Les chutes de Loumou centre✓ Le marché de troc de Ntombo Manianga✓ La case de DE Brazza à Ntombo Manianga✓ La grotte de Mabilia Manganga à Mindouli✓ Le centre de repos militaire à Mindouli✓ Les vestiges du premier tracé du chemin de fer à Mindouli✓ Les centres originels politiques des premiers présidents du Congo à Mindouli✓ Le cimetière colonial de Mindouli✓ Le premier chef-lieu du Pool à Kingoyi✓ La prison de Matsoua	Tous les sites

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">✓ La chute de Kinkoumba✓ La chute de Moukazou vers Mouladou✓ Les grottes de Komatila✓ La première mission catholique de Linzolo<ul style="list-style-type: none">✓ La première mission protestante de Madzia✓ Boulou dia Bahouma entre Madzia et Mbamou✓ Le Trou de Dieu de Nguela✓ Le petit séminaire de Mbamou✓ La forêt de Bangou vers Kindamba✓ Le site touristique de Malanda ma Croix Koma à Nkankata,✓ Le village Nianga, village national d'André Grégoire Matsoua✓ La pseudo-steppe de la Lefini✓ La maison où a été formé le premier gouvernement de la République à Koubola✓ La tombe d'André Grégoire Matsoua à Mayama✓ La Chute de Ngadouo à Kindamba✓ Les grottes de Meya✓ La tombe de Boueta Mbongo✓ La stèle du Roi Makoko à Mbe✓ La place Matsoua à Kinkala✓ La piste des caravanes✓ Kinshasa Biboubou, première église kimbanguiste de Boko✓ Les sites touristiques de Ngabé✓ La tombe du cuisinier de De Brazza à Boko✓ Le Musée Marien Ngouabi à Ignié | |
|--|--|

A- STRUCTURES D'HEBERGEMENT ET RESTAURATION	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence hôtels standing moyen ✓ Existence de quelques rares restaurants à prix abordables 	
FAIBLESSES	
Situation	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Structures non mises en valeur ✓ Peu de financement pour l'activité touristique ; ✓ Opérateurs dans le secteur en nombre réduit (hôtellerie, restauration) ; ✓ Prix de l'hébergement dans les parcs et du transport non incitatifs pour promouvoir le tourisme ; ✓ Communication ; ✓ Coûts élevés des taxes appliquées aux entreprises du secteur ; ✓ Faible professionnalisation des acteurs locaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adopter une démarche de mise en valeur des sites ; ✓ Attirer des opérateurs internationaux et autres acteurs nationaux dans le secteur en adoptant des mesures incitatives et en améliorant les conditions d'accès ✓ Améliorer l'approche marketing et la communication vers l'extérieur et l'intérieur du pays (tourisme local) afin de valoriser la destination CONGO ; ✓ Réduire le niveau des taxes du tourisme ;
OPPORTUNITES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Richesse écologique du département ✓ La volonté politique des pouvoirs publics d'assurer l'essor du secteur touristique ✓ La richesse historique du département 	
MENACES/RISQUES	

Au plan politique	Faiblesse voire inexistence de stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	Tracasseries administratives
Au niveau socio-culturel	Population locale n'accorde pas d'importance à la dimension touristique des sites
Au plan économique	Faible attractivité de la zone du fait de la suspicion de l'insécurité résiduelle Prix élevé des services
Au plan fiscal	Fiscalité spécifique au secteur en plus des impôts et taxes appliqués eux entreprises

6.1.4 JOURNEE ECONOMIQUE DES PLATEAUX

« Tirer profit d'un potentiel promoteur »



Mars 2023

Déroulement

La journée économique des plateaux a réuni près **160** participants issus des horizons catégoriels les plus divers (parlementaires, chefs d'entreprises, société civile, organisations confessionnelles, individualités etc). Elle a été placée sous l'égide de madame **Alphonsine AKOBE OMPANGANA**, préfet du département des plateaux en présence de la représentante de la Délégation de l'Union européenne, de monsieur président du Conseil départemental, du vice-maire de la ville de Djambala, des chefs d'entreprises, des responsables de coopératives, des investisseurs potentiels et des autorités civiles et militaires.

La journée s'est déroulée en trois phases :

1. L'ouverture des travaux

L'ouverture a été ponctuée par quatre (4) allocutions :

- Celle de Madame **Germaine INKO NTSOUEYA**, vice-maire de la commune de Djambala ayant souhaité une chaleureuse bienvenue et un bon séjour de travail aux participants dans sa circonscription administrative ;
- Celle du président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, Monsieur **Sylvestre Didier MAVOUENZELA** qui a présenté la problématique de la journée, à savoir contribuer à l'amélioration de l'attractivité des Plateaux, un département disposant d'énormes potentialités et offrant de nombreuses opportunités d'affaires dont il faut tirer profit ;
- Celle de madame **Ceylia MARTEL** chargée de coopération secteur privé, représentant son excellence l'ambassadeur chef de délégation de l'Union européenne en République du Congo, qui a rappelé que l'engagement de l'Union Européenne auprès du gouvernement congolais pour le développement économique se poursuivra avec le nouveau cadre de coopération Congo – UE pour la période 2021/2027 ;
- Et enfin, l'allocution de madame **Alphonsine AKOBE OMPANGANA**, préfet du département, ayant ouvert les travaux après avoir circonscrit le contexte événementiel.

2. La session plénière

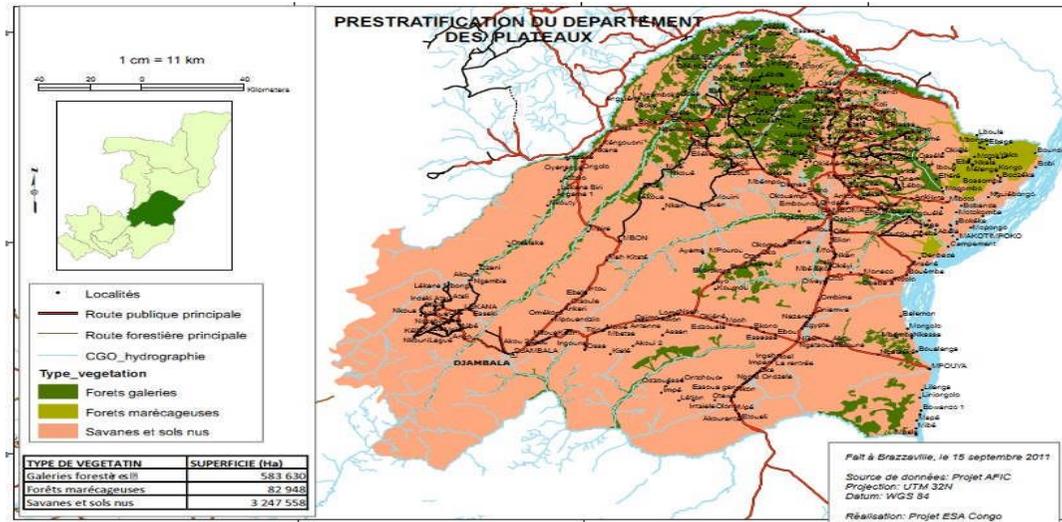
Au cours de cette session, dont l'objet était de préciser la philosophie de la journée ainsi que la méthodologie de travail, le consultant chargé de la revue et du profilage économique des douze (12) départements a présenté les potentialités économiques du département, les opportunités d'affaires dans les secteurs porteurs en lien avec le PND 2022-2026, sous la contrainte de la ZLECAF. Les données présentées proviennent des études et rapports sur le département et des enquêtes de terrain. Par la suite, il a partagé avec l'assistance les modalités de travail.

3. Les travaux en ateliers

A la suite de la session plénière, les participants ont été répartis dans trois (3) ateliers : l'atelier n°1 **Agriculture, Elevage et Pêche** ; l'atelier n°2 **Industries** ; et l'atelier n°3 **Tourisme**.

Au cours des travaux en ateliers, les participants ont complété les propositions initiales contenues dans les documents de travail et formulé des recommandations générales et spécifiques qui ont été présentées dans les rapports de chaque atelier.

Agriculture, Elevage et Pêche



FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES-RISQUES

AGRICULTURE

Situation actuelle

Secteurs porteurs

FORCES

- ✓ Zone de production centrale située entre les départements de la zone nord et ceux de la zone sud ;
- ✓ Réseau hydrographique organisé autour du fleuve Congo, du fleuve Ogooué et des rivières :
 - Léfini ;
 - Nkéni ;
 - Mpama ;
 - Alima ;
 - Léketi ;
 - Dziélé.
 - Tchakosso
- ✓ Deux ensembles de végétation, au nord forêts galeries et forêts marécageuses, au sud savanes et sols nus ;
- ✓ Etalement des précipitations ;
- ✓ Zones à sols riches ou suffisamment sablo argileux pour retenir l'eau ;
- ✓ Le Plateau Koukouya et les zones de Djambala et Ngo : terres agricoles très favorables pour le développement des cultures actuelles ;
- ✓ Gamboma et Ngo zones favorables pour l'igname ;
- ✓ Système foncier permettant aux paysans appartenant à un lignage, d'accéder gratuitement au domaine du lignage ; accès payant pour tout autre producteur, location ;
- ✓ Existence d'une unité de fabrication d'aliment de bétail à Gamboma ;
- ✓ Installation de quelques néo-ruraux ;

Principaux bassins de production :

- ✓ Manioc : Djambala, Lékana, Ngo, Mpouya, Gamboma, Mbon, Ongogni, Ollombo, Abala, Allembé, Makotimpoko ;
- ✓ Pomme de terre : Djambala, Lékana
- ✓ Igname : Gamboma, Ngo ; Allembé
- ✓ Maïs et soja : Ngo, Mbon, Lékana, Gamboma, Ongogni, Mpouya et Ollombo;
- ✓ Arboriculture fruitière : Lékana, Djambala, Gamboma, Mbon, Ngo, Mpouya, Abala ;
- ✓ Banane : Ngo, Lékana, Ollombo, Gamboma;
- ✓ Cultures maraîchères : Djambala, Ngo, Mpouya, Gamboma, Lékana.
- ✓ Arachide dans les 11 districts du département
- ✓ Sésame : Abala et Allembé
- ✓ Haricot : Lékana
- ✓ Ananas : Ollombo

Autres potentialités :

- ✓ Café
- ✓ Cacao

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne maîtrise du calendrier agricole et du système de cultures ; ✓ Diversification culturelle avec réintroduction de cultures de rente (palmier à huile) ; ✓ Existence de ZAP ✓ Deux types d'agriculture : <ul style="list-style-type: none"> - Agriculture de subsistance et agriculture destinée à l'approvisionnement de Brazzaville <p>Le potentiel des différents terroirs agricoles des Plateaux peut permettre de ravitailler tout le département et servir de grenier à Brazzaville.</p> <p>Le maillage du département en axes routiers (si en bon état) facteur facilitant de la circulation de la production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Routes nationales : <ul style="list-style-type: none"> ▪ RN2 : Gamboma-Oyo ; ▪ RN8 : Ingoumina (IntRN7) – Djambala ; ▪ RN8 : Djambala – Ngo (IntRN2) ; ▪ RN8 : Ngo (IntRN2) – Mpouya ; ▪ RN10 : Djambala (IntRN8) – Okoyo ; - Routes départementales : <ul style="list-style-type: none"> ▪ RD6 : Ollombo (IntRN2) – Abala – Ontsele – Allembé ; ▪ RD7 : Inkouélé (IntRN2) – Ongoni – Lessenga ; ▪ RD8 : Gamboma (IntRN2) – Osselé (IntRD6) ; ▪ RD8 : Ontsele (IntRD6) – Okoyo (IntRN10) ; ▪ RD9 : IntRN2 – Mbaya – Miboto ; ▪ RD12 : Impini (IntRN2) – Abala (IntRD6) ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ Transport fluvial : <ul style="list-style-type: none"> - La Nkéni navigable entre le fleuve Congo et Gamboma (110 km) ; - Alima navigable toute l'année du confluent avec le fleuve Congo jusqu'à Okoyo (Cuvette Ouest) et Ngakomo - Fleuve Congo de Makotimpoko à Brazzaville 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tabac <p>Existence de structures appuyées par le PDAC</p>
---	---

FAIBLESSES

Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production dominée par des systèmes traditionnels d'exploitation ; ✓ Terres cultivées 46 460 ha sur 1 460 000 ha de terres arables (2012) ✓ Faible productivité dans les exploitations familiales ; ✓ Faible encadrement des paysans, inefficacité des structures d'appui ; ✓ Faible utilisation d'engrais ; ✓ Faible utilisation de produits phytosanitaires ; ✓ Faible taux de mécanisation ; ✓ Prévalence de pathologies : mosaïque, cochenille (Manioc) charançons et rongeurs (Maïs) ; ✓ Inexistence des structures de conservation, de stockage des produits agricoles ; ✓ Inexistence de l'agro-industrie ; ✓ Détérioration du système productif déjà rudimentaire ; ✓ Difficultés de commercialisation des produits agricoles ; ✓ Etat défectueux du réseau routier et l'enclavement de certaines zones de production ; ✓ Difficulté d'approvisionnement de certaines zones en eau potable ; ✓ Difficulté d'accès au crédit ; ✓ Toutes les pistes agricoles sont dégradées : notamment celles de Lékana-Ampaka long de 145 km et Piste NGgoulouki-Nkoua (Lékana) long de 20km ; ✓ Routes dégradées : <ul style="list-style-type: none"> 1- Routes nationales : <ul style="list-style-type: none"> - RN8 : Ingoumina (IntRN7) – Djambala ; - RN8 : Ngo (IntRN2) – Mpouya ; - RN10 : Djambala (IntRN8) -Mbon – Okoyo ; 2- Routes départementales : <ul style="list-style-type: none"> - RD6 : Ollombo (IntRN2) – Abala – Itsélé – Allembé ; - RD7 : Inkouélé (IntRN2) – Ongoni – Lessenga ; - RD8 : Gamboma (IntRN2) – Osselé (IntRD6) ; - RD8 : Itsélé (IntRD6) – Okoyo (IntRN10) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la gestion des exploitations ; ✓ Augmenter les surfaces exploitables ; ✓ Appuyer techniquement les exploitants agricoles ; ✓ Améliorer le rendement des exploitations ; ✓ Faire recours aux engrais ; ✓ Pratiquer la mécanisation ; ✓ Intensifier la lutte contre les maladies et les prédateurs ; ✓ Installer les structures de conservation, de stockage ; ✓ Installer les structures de transformation ; ✓ Mettre en place des centres de ressources ; ✓ Tirer au maximum profit des avantages de la recherche dans le domaine agricole ; ✓ Installer les structures de commercialisation

<ul style="list-style-type: none"> - RD9 : IntRN2 – Mbaya - Makotimpoko ; - RD12 : Impini (IntRN2) – Abala (IntRD6) ✓ Insuffisance des centres appropriés de vente de semences améliorées ✓ Coût élevé de location des machine agricoles ✓ Manque des réparateurs de tracteurs agricoles 	
OPPORTUNITES ET ATOUTS	
<p>Opportunités d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cultures vivrières : produits maraîchers, maïs, manioc, riz, haricot, arachide, sésame et ananas ▪ Cultures de rente : palmier à huile, café, cacao, tabac ▪ Cultures maraichères : Choux et Pastèque ▪ Arboriculture fruitière ; ▪ Transformation artisanale et industrielle des produits agricoles ; ▪ Production des semences améliorées et d'engrais. <p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La volonté politique de faire jouer à l'agriculture un rôle important dans la réalisation de la sécurité alimentaire avec les ZAP notamment ; ✓ La disponibilité en terres arables ; ✓ La difficulté de commercialisation des produits grâce à l'existence des voies d'accès vers les grands centres de consommation (routes et fleuve jusqu'à Brazzaville et fleuve Kinshasa) 	
MENACES/RISQUES/CONTRAINTES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse de l'opérationnalisation des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse quantitative et qualitative des ressources humaines au niveau du département
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prégnance des techniques culturelles non adaptées aux défis du moment ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un mode de gestion des terres réservant une grande importance aux « propriétaires fonciers » traditionnels, sans titres fonciers, mais incontournables, limitant considérablement la fluidité du marché des terres agricoles à vendre ou à louer ; ✓ Un système qui ne facilite pas réellement les investissements privés directs ou connexes à l'agriculture ;
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La faible productivité de la majorité des systèmes de production agricole mis en œuvre ; ✓ Réseau routier (routes départementales) dégradé pendant la saison des pluies ; ✓ Une « culture » ambiante de la population congolaise qui ne considère pas l'agriculture comme un secteur porteur ; ✓ Faible capacité d'investissement de la population rurale ; ✓ Grande fragilité des terres (savane), nécessitant des soins appropriés pour produire durablement. ✓ Conflit homme-Eléphant à Mbon, Lékana et à Djambala ✓ Dévastation des cultures à Ngo par les bœufs ✓ Divagation des bêtes (petits ruminants)
Au plan environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Perturbations climatiques

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES	
ELEVAGE	
Forces	
Situation actuelle	Potentialités
<p>L'Elevage n'est pas une activité principale. Cependant, les espèces suivantes sont présentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bovins, ✓ Ovins, caprins, ✓ Porcs, ✓ Volailles, <p>Apparition de néo-ruraux recourant à des bouviers étrangers. Les zones d'élevage sont :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elevage de toutes les espèces ✓ Activités soutenues par le PDAC ✓ Centre de métayage bovins à Ngo ✓ Projet PRODIVAC

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bovins : principalement dans les zones de Gamboma, Ollombo, Lékana, Mpouya , Abala, Djambala ✓ Ovins, caprins : principalement à Lékana, Abala, Gamboma Djambala, Ongogni et Ollombo, dans les autres districts activité réduite ; ✓ Porc : Djambala, Lékana, Ngo, Mpouya, Gamboma et Mbon ; ✓ Volaille : élevage familial pratiqué dans tout le département ; ✓ Existence d'une unité de fabrication d'aliment de bétail à Gamboma (AGER ALIMENT) 	
FAIBLESSES	
Situation actuelle	Solutions
<p>L'élevage est une activité faiblement pratiquée dans le département. On note les faiblesses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse de l'activité du fait du manque de culture de l'élevage à grande échelle ✓ Existence de pathologies handicapantes ; ✓ Faiblesse des équipements en infrastructures vétérinaires ; ✓ Faiblesse de l'encadrement des éleveurs ; ✓ Insuffisance et inefficacité des structures d'appui à l'élevage ; ✓ Absence de structures d'abattage, de stockage et de conditionnement ; ✓ Manque d'initiative de création de ranches ou parcs d'élevage ✓ Insuffisance des espèces améliorées dans les élevages 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intensifier les campagnes de vaccination ; ✓ Renforcer le niveau d'équipement en infrastructures ✓ Inciter les jeunes à se former dans le métier ✓ Augmenter l'effectif du personnel vétérinaire ✓ Mettre en place une politique incitative à une pratique de l'élevage à grande échelle ✓ Créer des centres de vulgarisation des techniques d'élevage
OPPORTUNITES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un important marché : Brazzaville, départements du Nord Congo et RDC ✓ Vaste étendue de terres 	
MENACES/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.

Au plan administratif	✓ Manque d'encadrement ;
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elevage de subsistance ✓ Persistance des modes de production inefficients, non adaptés aux défis du moment ; ✓ Faible développement de l'activité dans la zone
Au plan économique	✓ Faible attractivité des localités rurales pour les jeunes
Au plan fiscal	✓ Non vulgarisation des dispositions fiscales incitatives pour les entreprises
Au plan environnemental	✓ Inondations

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

PECHE, PISCICULTURE

FORCES

Situation actuelle	Potentialités
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le potentiel halieutique des fleuves et rivières favorables pour un développement de la pêche. ✓ Existence de zones à potentiel élevé en matière de pêche et pisciculture (Mpouya, Bouemba et Makotimpoko) ✓ Existence d'une unité de fabrication d'aliment de bétail à Gamboma (AGER ALIMENT) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les Plateaux 3^{ème} zone potentielle et prioritaire de développement de l'aquaculture (Gamboma, Makotimpoko et Ollombo)

FAIBLESSES

Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ De manière générale activité marginale ✓ Recours à des techniques rudimentaires ; ✓ Potentialités halieutiques non connues ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cartographie des zones halieutiques ✓ Promouvoir le secteur de la pêche

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas de système de suivi des ressources aquacoles ✓ Non accès des exploitants piscicoles au financement bancaire ; ✓ Faible capacité technique et managériale des exploitants piscicoles ; ✓ Transformation artisanale du poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place un observatoire de la pêche et de la pisciculture pour un suivi des ressources ✓ Faciliter l'accès à des services financiers dédiés à la pêche et à la pisciculture ; ✓ Créer des centres de ressources techniques et managériales ; ✓ Lutter contre les espèces invasives ;
OPPORTUNITES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un potentiel piscicole dans tout le département ; ✓ Diversité des espèces halieutiques ; ✓ Existence d'un très fort tissu associatif, groupements paysans, de femmes, de jeunes, cependant faiblement organisés etc. ; ✓ Volonté politique de gérer de manière durable la ressource halieutique et de promouvoir l'aquaculture (PDSEA) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Encourager les pisciculteurs en leur fournissant des alevins ; ✓ Mettre en place un dispositif, de financement pour les investisseurs privés : les caisses de micro-crédit peuvent constituer des alternatives intéressantes (voir expérience de la CAPPED) ; ✓ Renforcer les capacités des associations de producteurs.
MENACES/CONTRAINTE/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de stratégie de développement du sous-secteur pisciculture, faiblesse des stratégies de financement
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance de personnel de qualité au niveau de l'administration locale de la pêche et de la pisciculture ✓ Faiblesse du niveau d'organisation des pêcheurs et des pisciculteurs, pas de possibilité de monter des projets bancables ; ✓ Faiblesse du niveau d'encadrement des pêcheurs et pisciculteurs par l'administration en charge de la pêche et de l'aquaculture.
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prégnance des modes de production inefficients tirés de la tradition
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance des dotations financières de l'Etat au secteur ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non opérationnalisation des mécanismes pouvant financer les activités de pêche et de pisciculture ; ✓ Manque d'intrants piscicoles ; ✓ Difficulté d'approvisionnement en intrants de pêche et en aliments de poisson ; ✓ Conflit Homme-Hippopotame à Mpouya
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dispositions incitatives pour attirer formellement les petits investisseurs potentiels faiblement diffusées
Au plan environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse de la politique de désensablement, et de lutte contre les espèces invasives

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

FORÊT/BOIS

FORCES situation actuelle

<ul style="list-style-type: none"> ✓ La disponibilité en terres permet d'envisager la foresterie ; <p>Couverture forestière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Forêts denses et humides : 16,6 % du département ; ✓ Savane boisée, arborée et arbustive : 33,6% ; ✓ Savane herbeuse : 14,2% ; ✓ Mélange culture et autres peuplements : 29%. <p>Domaine forestier du département des Plateaux composé des zones suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ UFA d'Abala, avec une superficie de 510 920 ha, exploitée par la société SOFIA ; ✓ Réserve de la Léfini-nord, d'une superficie de 271 000 hectares ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réserves forestières <ul style="list-style-type: none"> ○ La réserve de faune de la Léfini située à cheval entre le Pool et les Plateaux avec une superficie de 630.000 ha. Elle ne bénéficie d'aucun financement pour son fonctionnement ; ✓ Espèces de mammifères présentes : céphalophes de Grimm, cobe de fassa, chacal à flancs rayés, mangouste ichneumon et oryctérope. Serval et lion. ✓ En forêt vivent l'éléphant, le buffle, le potamochère, le chimpanzé, le gorille de l'Ouest, le cercopithèque de Brazza, le pangolin, etc. ✓ Certaines populations, voire espèces, sont menacées d'extinction ou ont même déjà disparues à cause du braconnage : éléphants, panthères, chevrotains aquatiques.
--	---

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Forêt-galerie : dans les zones de Mbé-Okala, M'pala, Léfini, Ngo II, Mpouya, Ongogni, Gamboma, Lékana et Djambala. ✓ Les aires protégées : 430 000 ha <p>Les essences commerciales : Wengé, Iroko, Niové</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Bossé des plateaux ; ✓ Les champignons, aframomum(tondolos) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les PFNL (rotin, du Gnetum et des feuilles de Marantaceae) : la pratique de la cueillette villageoise (autoconsommation ou vente), concentrée sur certaines zones, puis se déplace lorsque les ressources sont épuisées. 	
FAIBLESSES	
Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 seule exploitation forestière moderne SOFIA ✓ Existence de petites exploitations artisanales ✓ L'abattage non contrôlé des essences forestières du fait de l'exploitation artisanale ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer des mesures incitatives pour développer la petite exploitation artisanale ✓ Renforcer le système de contrôle d'exploitation forestière ; ✓ Encourager l'utilisation du gaz butane et des foyers améliorés afin de baisser la pression des populations sur les forêts ; ✓ Encourager l'afforestation.
OPPORTUNITES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Afforestation des forêts dégradées et des savanes ✓ L'agroforesterie (plantation des arbres fruitiers) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Code forestier incitatif ✓ Nouvelle politique en matière de Partenariat Public Privé ✓ Promotion de la foresterie communautaire
MENACES/CONTRAINTE/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lenteur dans la mise en œuvre des politiques de mise en valeur des territoires

Au plan administratif	✓ Insuffisance de personnel de qualité au niveau des administrations locales	
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Destruction des forêts avec la coupe des arbres pour bois de chauffe et charbon de bois ✓ L'agriculture itinérante sur brulis ✓ Les départs de feux de forêts 	
ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES		
MINES		
FORCES		
<i>Situation actuelle</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La disponibilité des carrières de sable et de pierres ; ✓ Pratique des activités artisanales (poterie, briqueterie et filière chaux) 		
FAIBLESSE		
Potentiel minier : pas d'autorisation de prospection ni de recherche minière dans les Plateaux	A ce jour négociations entre Etat et investisseurs	
Industries agroalimentaires		
FORCES		
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production artisanale de yaourt ; ✓ Production artisanale de jus de fruit ; ✓ Production artisanale d'huile de palme ; ✓ Production artisanale de savon ; ✓ Existence d'une unité de fabrication d'aliment de bétail à Gamboma ✓ (AGER ALIMENT) ✓ Production de la pâte d'arachide ; ✓ Existence des boulangeries de fabrication du pain à Ngo, Gamboma et à Olombo ; ✓ Transformation artisanale du manioc. 	
FAIBLESSES		

- ✓ L'industrie agroalimentaire est limitée à la fabrication d'aliments de bétail
- ✓ Manque d'industries agroalimentaires excepté les boulangeries

OPPORTUNITES

- ✓ Existence d'une demande non satisfaite par l'offre locale

MENACES/RISQUES

Au plan politique

- ✓ Pas de politique incitative pour attirer les entreprises dans le secteur

Au plan administratif

- ✓ Faiblesse des ressources financières et humaines au niveau du département ;
- ✓ Faiblesse de l'encadrement des producteurs artisanaux

Au plan socio-culturel

- ✓ Insuffisance des connaissances et/ou faible capacité d'adaptation des populations locales aux contraintes de la production industrielle

TOURISME

FORCES

Situation actuelle

SITES NATURELS

- ✓ Le Mitre de l'évêque (Ekoti Ya Monseigneur)
- ✓ Piste des éléphants (site Léfini)
- ✓ NTSINA VOULA
- ✓ Le lac Ataba , dans le village Lekana-Biri , dans le district de Lekana
- ✓ Le Lac bleu à Djambala
- ✓ Les Chutes de la Mpama, district de Lekana

- ✓ Trou de Dieu de Gamboma
- ✓ Falaises d'INONI
- ✓ Sites de NGAOU KOUON
- ✓ Village des pêcheurs
- ✓ Village NGOULAYO

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Imboulou ✓ Chutes Bokwango à Mpouya ✓ La source de la Nkeni , à Otsouanke ✓ Chutes de Mankiri Tsa , à Djambala ✓ Chutes de la rivière Motala(Kebara Lekana) ✓ Chutes de Nzili , à Djambala (Ngoulayo) ✓ Les Monuments , sites touristiques ✓ Royaume de Mbaya ✓ Villages Emombipi et Abela dans le district de Lekana(villages des tisserands) ✓ L'église catholique de Lekana ✓ Eglise évangélique de Inkouélé (Gamboma) ✓ Stèle de la paix à Gamboma ✓ Résidence hôtelière de la Nkeni à Gamboma ✓ Monument du Chefs de canton à Gamboma et Lekana ✓ Chef de tribu à Lekana 	
<p>MONUMENTS, SITES HISTORIQUES ET SITES A VISITER</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Eglise Catholique de Gamboma ✓ Temple Protestant de Djambala ✓ Port de Makotimpoko ✓ Aéroport d'Ollombo 	
FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sites non mis en valeur ; ✓ Opérateurs privés et publics dans le secteur en nombre réduit ; ✓ Défaut de communication ✓ Coûts élevés des taxes appliquées aux entreprises du secteur ✓ Faible professionnalisation des acteurs du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adopter une démarche de mise en valeur des sites ; ✓ Attirer des opérateurs internationaux dans le secteur en adoptant des mesures incitatives et en améliorant les conditions d'accès (routes) ✓ Améliorer l'approche marketing et la communication vers l'extérieur et l'intérieur du pays (tourisme local) afin de valoriser la destination CONGO ✓ Former les acteurs

<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'enclavement de la plupart des sites touristiques ✓ Le déficit promotionnel du tourisme intérieur 	
OPPORTUNITES	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Richesse écologique du département ; ✓ Navigabilité du fleuve Congo (possibilité d'organiser les courses des piroguiers, excursion sur le fleuve) ; ✓ Proximité de Brazzaville 	
MENACES/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faiblesse voire inexistence de stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance des ressources financières et humaines au niveau du département. ✓ caducité du plan de développement local
Au niveau socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Population locale n'accorde pas d'importance à la dimension touristique des sites ✓ Existence de barrières culturelles (mythes, croyances, tabous) qui entravent l'activité touristique ;
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisante interrelation entre les différents secteurs d'activité ✓ Faiblesse du pouvoir d'achat des populations ;
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fiscalité non incitative

Photothèque



Photo de famille à l'issue de la première plénière



Discours d'ouverture par Madame le préfet



Mot du Président de la CCIAM de Pointe-Noire



Mot de la Représentante de la DUE

6.1.5 JOURNÉE ECONOMIQUE DE LA BOUENZA

« Transformer les innombrables possibilités d'une géographie généreuse »

Déroulement

La journée économique de la Bouenza a réuni près de 200 participants issus des horizons catégoriels les plus divers (parlementaires, chefs d'entreprises, société civile, organisations confessionnelles, individualités etc.). Elle a été placée sous l'égide de madame **Jacqueline Lydia MIKOLO**, ministre des PME et de l'Artisanat représentant le Premier Ministre, chef du gouvernement, en présence de son excellence **Giacomo DURAZZO**, ambassadeur chef de délégation de l'Union Européenne au Congo, des parlementaires, de monsieur **Jules MONKALA TCHOUMOU**, préfet de la Bouenza, de monsieur **Jean Fulgence MOUANGOU**, président du conseil départemental de la Bouenza, de Monsieur **Fortuné POUELA**, Maire de la ville de Madingou, des sous-préfets des différents districts du département, des responsables du conseil départemental, des chefs d'entreprise, des responsables de coopératives, des investisseurs potentiels et des autorités civiles et militaires.

La journée s'est déroulée en trois phases :

1- L'ouverture des travaux

L'ouverture a été ponctuée par quatre (4) allocutions :

- 1.1 Celle de Monsieur **Fortuné POUELA**, Maire de la ville de Madingou qui a souhaité une chaleureuse bienvenue et un bon séjour de travail aux participants dans sa circonscription administrative. Monsieur le Maire a mis en évidence les potentialités du département.
- 1.2 Celle du président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, monsieur **Sylvestre Didier MAVOUEZELA** qui a présenté la problématique de la journée, à savoir renforcer l'attractivité de la Bouenza, un département disposant d'innombrables potentialités qui lui permettent d'ambitionner d'être le champion de l'industrie agroalimentaire et de l'économie verte dans notre pays.
- 1.3 Celle de son excellence **Giacomo DURAZZO**, ambassadeur chef de délégation de l'Union Européenne au Congo de l'Union européenne en République du Congo, qui a rappelé que l'engagement de l'Union Européenne auprès du gouvernement congolais pour le développement économique se poursuivra avec le nouveau cadre de coopération Congo – UE pour la période 2021/2027.
- 1.4 Et enfin, l'allocution d'ouverture prononcée par madame la ministre des PME et de l'Artisanat qui, après avoir circonscrit le contexte de la journée, a souhaité que celle-ci soit porteuse d'une nouvelle dynamique économique pour le département.

1. Session plénière

Au cours de cette session, dont l'objet était de préciser la philosophie de la journée ainsi que la méthodologie de travail, le consultant chargé de la revue et du profilage économique des douze (12) départements a présenté les potentialités économiques du

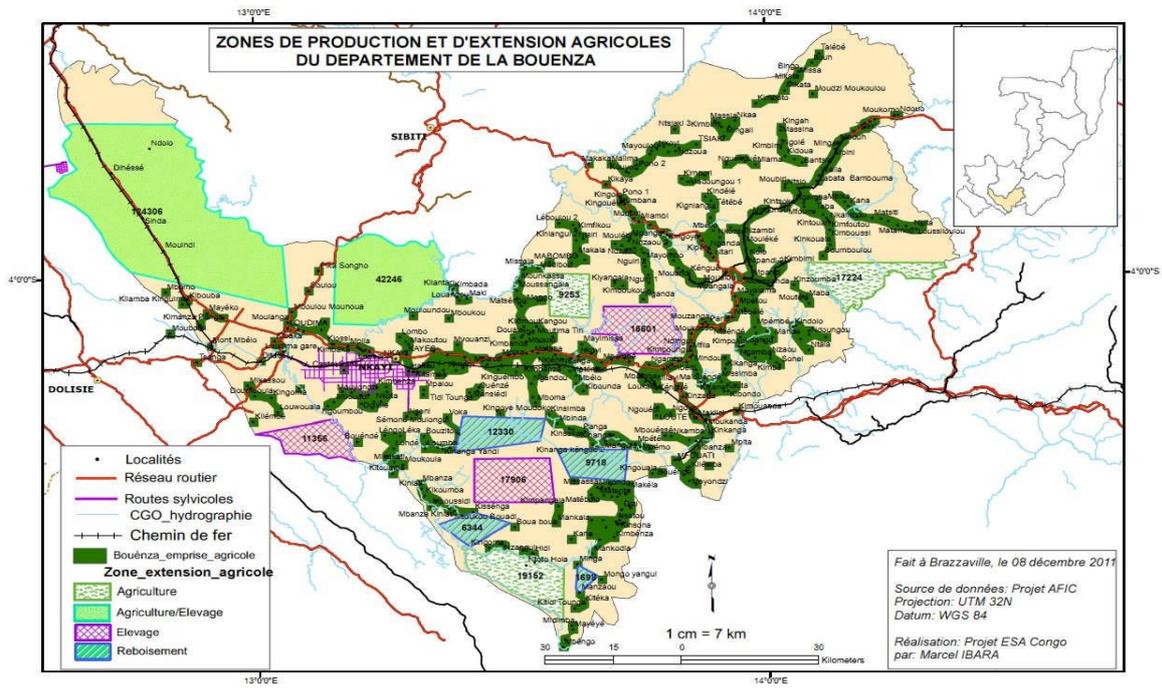
département, les opportunités d'affaires dans les secteurs porteurs en lien avec le PND 2022-2026, sous la contrainte de la ZLECAF. Les données présentées proviennent des études et rapports sur le département et des enquêtes de terrain. Par la suite, il a partagé avec l'assistance les modalités de travail.

2. Travaux en ateliers

A la suite de la session plénière, les participants ont été répartis dans trois (3) ateliers : l'atelier n°1 **Agriculture, Elevage et Pêche** ; l'atelier n°2 **Industries** ; et l'atelier n°3 **Tourisme**.

Au cours des travaux en ateliers, les participants ont complété les propositions initiales contenues dans les documents de travail et formulé des recommandations générales et spécifiques qui ont été présentées dans les rapports de chaque atelier.

Agriculture, Elevage et Pêche



FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES-RISQUES

AGRICULTURE

Situation actuelle

Secteurs porteurs

FORCES

Département qualifié de grenier du Congo du fait de l'importance de la production agricole. On distingue trois grandes catégories de systèmes de production :

- Agriculture de subsistance concernant la majorité des petits paysans ;
- Petite agriculture moderne tournée vers le marché urbain ;
- Agriculture industrielle, spécialisée pour approvisionner tous les marchés (intérieur et extérieur).
- Diversification culturelle avec réintroduction de cultures de rente (palmier à huile) ;

Bonne maîtrise du calendrier agricole et du système de cultures

Réseau hydrographique constitué principalement des affluents du Niari, notamment la Bouenza, la Loudima, la Loutété, la Kenké, la Louboulou et la Louari.

Existence de nombreux lacs, notamment dans les plaines situées aux confins du département du Niari. Le plus grand est le lac Sinda dans le district de Loudima.

Végétation : Savanes arbustive et herbeuse. Forêt présente aux confins de la Lékoumou. Les forêts galeries le long des cours d'eau.

Principales spéculations :

Céréales :

- Maïs
- Riz (Paddy)

Autres cultures vivrières :

- Banane plantain ;
- Igname ;
- Pomme de terre ;
- Haricot ;
- Arachide ;
- Manioc ;
- Légumes ;
- Soja ;
- Petit pois ;
- Carotte ;
- Ricin ;
- Patate douce,

Cultures industrielles :

- Cacao ;
- Café ;
- Canne à sucre ;
- Moringa ;
- Palmier à huile

<p>Sols argilo-calcaires figurant parmi les plus fertiles du pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Système foncier permettant aux paysans appartenant à un lignage, d'accéder gratuitement au domaine du lignage ; accès payant pour tout autre producteur, location ; ▪ Existence de ZAP ; ▪ Existence de structures de stockage gérées par le conseil congolais des chargeurs et des privés. Structures généralement en mauvais état et/ou à réhabiliter ou abandonnées. ▪ Existence d'une infrastructure routière relativement importante : <ul style="list-style-type: none"> ○ Facilité de communication malgré le mauvais état des routes ; ○ Existence d'axes transfrontaliers dont Madingou - Boko Songo - Mfininga (RDC) ○ Département traversé par la route Nationale N°1 à laquelle se greffent des routes interdépartementales ; ○ Routes départementales et pistes agricoles reliant différents districts. <p>Axes routiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Routes nationales : <ul style="list-style-type: none"> ○ RN1 : Kinkala-Dolisie ○ RN1 : Nkayi-Dolisie ▪ Routes départementales : <ul style="list-style-type: none"> ○ RD19 : Mayalama (IntRD21) -Mabombo-rivière Niari (limite Bouenza) ○ RD 20 : Loutété (int RN1)- Mfouati-Nkengué 2 (carrefour Boko-Songho) ○ RD21 : Bouansa (IntRN1) -Mouyondzi-rivière Bouansa (limite Bouenza) ○ RD22 : Madingou (IntRN1) -Boko-Songho – Mbéngo ○ RD24 : Madingou (IntRN1) -Rivière Loango (limite Bouenza) ○ RD29 : IntRD21-Kimandou (IntRD24) ▪ Pistes agricoles : : Nkayi-N'soukoubouadi- Minga ▪ Existence d'axes transfrontaliers dont : Loutété-Mfouati- RDC ▪ Transport ferroviaire : département traversé d'Est en Ouest par le CFCO (de Loutété, Nkayi, Madingou, Bouansa, Loudima) 	<p>Cultures fruitières :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ananas ; ▪ Mangue ; ▪ Avocat ; ▪ Safou ; ▪ Corossol ; ▪ Figue ; ▪ Orange ; ▪ Mandarine ; ▪ Papaye
AUTRES FAIBLESSES	
<p>Situation actuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production dominée par des systèmes traditionnels d'exploitation ; 	<p>Solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la gestion des exploitations ;

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Terres cultivées : 46 460 ha sur 1 660 000 ha de terres arables soit 2,9% (2012) ▪ Faible productivité dans les exploitations familiales ; ▪ Faible encadrement des paysans, inefficacité des structures d'appui ; ▪ Faible utilisation d'engrais ; ▪ Faible utilisation de produits phytosanitaires ; ▪ Prévalence de pathologies : mosaïque, cochenille (Manioc) charançons et rongeurs (Maïs) ; ▪ Structures de conservation, de stockage des produits agricoles pas toujours aux normes ; ▪ Insuffisance des pistes agricoles et état défectueux de celles qui existent ; ▪ Perturbations climatiques ; ▪ Insuffisance de l'offre de mécanisation agricole donc difficultés d'évacuation des produits ; ▪ Manque de centrales d'achats et de transformations ; ▪ Coûts élevés des semences améliorées, fertilisants et herbicides. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les surfaces exploitables ; ▪ Appuyer les exploitants agricoles ; ▪ Mettre en place des centres de ressources ▪ Recourir aux engrais ; ▪ Intensifier la lutte contre les maladies et les prédateurs ; ▪ Installer, réhabiliter et/ou mettre aux normes les structures de conservation, de stockage ; ▪ Réhabiliter les pistes agricoles ▪ Irrigation des zones de culture ;
---	--

AUTRES OPPORTUNITES ET ATOUTS

Opportunités d'investissement :

Céréales :

- Maïs, Riz (Paddy)

Autres cultures vivrières :

- Banane plantain, Igname, Pomme de terre, Haricot, Arachide, Manioc, Légumes.

Cultures industrielles :

- Cacao, Café, Canne à sucre, Palmier à huile, Arachide

Cultures fruitières :

- Ananas, Mangue, Avocat, Safou, Corossol, Figue, Orange, Mandarine, Papaye

Atouts

- Volonté politique de faire jouer à l'agriculture un rôle important dans la réalisation de la sécurité alimentaire ;

- Disponibilité en terres arables ;
- Sols fertiles ;
- Loi foncière facilitant l'accès aux terres ;
- Main d'œuvre agricole compétente ;
- Situation géographique favorable et fort potentiel du réseau de communication ;
- Marché important (départements de Pointe-Noire et Brazzaville) ;
- Facilité d'écoulement des produits sur Pointe-Noire et Brazzaville grâce à la route nationale N°1 ;
- Forte demande en produits maraîchers ;
- Maîtrise des techniques de maraîchage ;
- Existence d'établissements bancaires et de micro finance.
- Projet Bouenza verte

MENACES/RISQUES/CONTRAINTES

Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse de l'opérationnalisation des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse quantitative et qualitative des ressources humaines au niveau du département
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prégnance des techniques culturelles non adaptées aux défis du moment ; ▪ Mode de gestion des terres réservant une grande importance aux « propriétaires fonciers » traditionnels ; ▪ Relative opposition des propriétaires fonciers aux dispositions de la loi foncière. ▪ Système qui ne facilite pas réellement les investissements privés directs ou connexes à l'agriculture ;
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible productivité de la majorité des systèmes de production agricole mis en œuvre ; ▪ Réseau routier (routes départementales et pistes agricoles) dégradé pendant la saison des pluies ; ▪ Faible capacité d'investissement de la population locale ;

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

ELEVAGE

Forces

Situation actuelle	Potentialités
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bouenza zone agropastorale relativement importante. L'élevage du petit bétail (ovin, caprin, porcin) et l'aviculture sont pratiqués dans tout le département. Les zones d'élevage sont : ▪ Bovins : principalement dans les zones de Kingoué, Mfouati, Loudima, Madingou, Tsiaki, Mouyondzi et Yamba ▪ Ovins, caprins, porcin : dans tous les districts ; ▪ Volaille : élevage familial pratiqué dans tout le département. ▪ Les techniques sont encore généralement traditionnelles, caractérisées par un élevage insuffisamment contrôlé. ▪ Systèmes d'élevage : ▪ Gros bétail parqué ; ▪ Existence d'un système « traditionnel amélioré » : bétail élevé en enclos bénéficiant d'une alimentation particulière et d'un suivi sanitaire (pas encore très répandu). ▪ Système semi intensif : association élevage – maraichage ou pisciculture ; ▪ Existence d'un marché dans les grandes villes : Pointe-Noire et Brazzaville ; ▪ Existence de centres d'appui technique ; ▪ Apiculture : Nkayi, Bouansa ▪ Existence des associations engagées dans l'élevage des Bovins 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elevage de toutes les espèces
Faiblesses	
Situation actuelle	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2018 moins de 5% des exploitants du secteur s'inscrivaient dans une démarche entrepreneuriale. La principale faiblesse est le manque de culture de l'élevage à grande échelle ▪ Les petits bétails sont souvent en liberté, 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter le système semi intensif pour les petits ruminants ; ▪ Intensifier les campagnes de vaccination ;

- Existence de pathologies handicapantes ;
- Faiblesse des équipements en infrastructures vétérinaires ;
- Faiblesse de l'encadrement des éleveurs ;
- Insuffisance et inefficacité des structures d'appui à l'élevage ;
- Structures d'abattage, de stockage et de conditionnement pas aux normes ;
- Manque d'aliment de bétail

- Renforcer le niveau d'équipement en infrastructures vétérinaires ;
- Accélérer la dissémination des structures d'appui ;
- Inciter les jeunes à se former dans le métier ;
- Augmenter l'effectif du personnel vétérinaire

Opportunités

Opportunités d'investissement :

Elevage bovin

Elevage de petits bétails :

- Ovin ;
- Caprin ;
- Porcin ;

Elevage de volaille :

- Poules ;
- Pintades ;
- Caille ;
- Canards

Atouts :

- Volonté politique de faire jouer à l'élevage un rôle important dans la réalisation de la sécurité alimentaire ;
- Main d'œuvre adaptable
- Situation géographique et potentiel du réseau de communication
- Marché important (départements de Pointe-Noire, Brazzaville et RDC) ;
- Facilité d'écoulement des produits sur Pointe-Noire et Brazzaville grâce à la route nationale N°1 ;
- Existence d'établissements bancaires et de microfinance ;
- Abondance de terres disponibles pour les activités pastorales ;

- Pâturages abondants et bien arrosés ;
- Existence de nombreux cours d'eau pour le breuvage des animaux.

MENACES/RISQUES

Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration non adaptée aux défis du moment (pas d'administration de développement) ; ▪ Chefs de secteur chargés de l'assistance aux paysans, en nombre insuffisant
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Persistance des modes de production inefficients, à faible productivité, non adaptés aux défis du moment ;
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible attractivité des localités rurales pour les jeunes
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non vulgarisation des dispositions fiscales incitatives pour les entreprises
Au plan environnemental	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non prise en compte du changement climatique

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

PECHE, PISCICULTURE

AUTRES FORCES

Situation actuelle

Département arrosé par le bassin du Kouilou-Niari, s'étendant sur 60.000 Km² et constitué du fleuve Kouilou-Niari et ses affluents, notamment la Bouenza, la Loudima, la Loutété, la Kenké, la Louangou.

Bon réseau hydrographique.

La Bouenza, offre des conditions favorables au développement piscicole. La pisciculture est pratiquée dans tous les districts du département par des exploitants privés travaillant seul ou en association.

Zones de pêche :

- Kinzaba ;
- Dakar (Madingou) ;

- Kimpalanga ;
- Kayes village ;
- Bouansa (Mabombo) ;
- Loudima poste ;
- Kimba (Yamba) ;
- Kimpombo Bac ;
- Kissimba Tempé (M'Fouati) ;
- Tsiaki (Tsomono, Kimalou , Makaka) ;
- Kayes (Kimbonga-Louamba 1 et 2)

Existence des partenaires au développement : (Projets : RECAFIC, PDAC)

AUTRES FAIBLESSES

Situation actuelle

- Pêche encore très artisanale, activité non principale des populations. Seulement 2% des ruraux la pratiquent (2018) ;
- Les pêcheurs possèdent pour la plupart une seule pirogue à rame ;
- Utilisation d'engins non sélectifs et de plantes toxiques de plus en plus courante ;
- Recours à des techniques rudimentaires ;
- Potentialités halieutiques non connues ;
- Pas de système de suivi des ressources aquacoles ;
- Faible accès des artisans pêcheurs et piscicoles au financement bancaire ;
- Faible capacité technique et managériale des artisans pêcheurs et piscicoles ;
- Transformation artisanale du poisson ;
- Manque d'aliment de poisson ;
- Manque de moyens de transport des produits

Solutions

- Promouvoir le secteur de la pêche et de la pisciculture
- Mettre en place un observatoire de la pêche et de la pisciculture pour un suivi des ressources
- Faciliter l'accès à des services financiers dédiés à la pêche et à la pisciculture ;
- Créer des centres de ressources techniques et managériales ;
- Lutter contre les espèces invasives ;
- Former les pisciculteurs dans la production d'aliment de poisson
- Former les producteurs dans les techniques de pisciculture dont le sexage

OPPORTUNITES et ATOUS

Opportunités d'investissement :

Dans les secteurs de la pêche et la pisciculture :

Atouts <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté politique de faire jouer à la pêche et la pisciculture un rôle important dans la réalisation de la sécurité alimentaire ; ▪ Main d'œuvre adaptable ▪ Potentiel du réseau hydrographique ▪ Marché important (départements de Pointe-Noire et Brazzaville) ; ▪ Facilité d'écoulement des produits sur Pointe-Noire et Brazzaville grâce à la route nationale N°1 ; ▪ Existence d'établissements bancaires et de micro finance ; 	
MENACES/CONTRAINTES/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stratégie de développement des sous-secteurs pêche et pisciculture non partagée avec les acteurs ; ▪ Stratégies de financement non explicites
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de personnel de qualité au niveau de l'administration locale de la pêche et de la pisciculture ▪ Faiblesse du niveau d'organisation des pêcheurs et des pisciculteurs, difficulté de monter des projets bancables ; ▪ Faiblesse du niveau d'encadrement des pêcheurs et pisciculteurs par l'administration en charge de la pêche et de l'aquaculture.
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prégnance des modes de production inefficients tirés de la tradition
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des dotations financières de l'Etat au secteur ; ▪ Non opérationnalisation des mécanismes pouvant financer les activités de pêche et de pisciculture ; ▪ Insuffisance d'intrants piscicoles. ▪ Difficulté d'approvisionnement en intrants de pêche et en aliments de poisson ;
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositions incitatives pour attirer formellement les petits investisseurs potentiels non partagées aux acteurs du secteurs

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

FORÊT/BOIS

FORCES situation actuelle

Le domaine forestier de la Bouenza couvre une superficie de 728 580 ha, comprenant :
Trois concessions forestières attribuées mais non aménagées :

- Loamba avec une superficie de 149 542 ha.
- Mabombo avec une superficie de 48 500 ha.
- Mouliémé 143 000 ha de superficie ;
- L'existence des domaines forestiers permanents de 39.000 ha
- L'existence des plantations forestières (forêt artificielle) ;
- La proximité du département par rapport au port de Pointe-Noire.

FAIBLESSES

Situation actuelle

- Faible capacité de productivité des petites exploitations artisanales
- Le département de la Bouenza n'abrite aucune réserve naturelle et aucun parc naturel.
- Faible production industrielle ;
- Faible politique de reboisement ;

Solutions

- Proposer des mesures incitatives pour développer la petite exploitation artisanale ;
- Faire le plaidoyer pour la création d'un parc naturel dans la Bouenza ;
- Encourager la politique de reboisement ;
- Veiller à l'application des plans d'aménagements forestiers ;
- Veiller au respect des engagements de responsabilité sociale environnementale par les entreprises ;

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non application des plans d'aménagement forestier ; ▪ Absence d'un cadre de concertation entre les communautés riveraines et les entreprises (respect de politique de responsabilité sociale environnementale) 	
OPPORTUNITES et ATOUTS	
<p>Activités à gains importants et à investissements élevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forêts : Exploitations forestières, il existe une possibilité d'attribution à de nouveaux concessionnaires les UF attribuées mais non aménagées ; ▪ Industrie du bois : compte tenu des limites des exploitants actuels, il existe des possibilités d'installation d'industrie de bois de 2^{ème} transformation (meubles, contre-plaqué, carton, papier) et production en série des maisons en bois ; ▪ Exploitation de produit forestiers non ligneux (huile, résines et autres aliments) ; ▪ Location et entretien de matériels et engins de chantiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Code forestier incitatif ▪ Nouvelle politique en matière de partenariat public-privé ▪ Promotion de la foresterie communautaire
MENACES/CONTRAINTE/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lenteur dans la mise en œuvre des politiques de mise en valeur des territoires
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de personnel de qualité au niveau des administrations locales
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Destruction des forêts avec la coupe des arbres pour bois de chauffe et charbon de bois

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES/RISQUES

MINES

FORCES

Situation actuelle

Ressources abondantes et variées dont certaines n'ont pas encore fait l'objet d'une prospection approfondie.

- Gisements de polymétaux (cuivre, plomb, zinc) à Mfouati et Boko-Songho ;
- Gisements d'argent (indices) à Mfouati et Boko-Songho ;
- Uranium (indices) à Boko-Songho ;
- Calcaire dans les zones de Loutété et de Mont-Bélo ;
- Or à Mfouati, Yamba et Boko-Songho.
- Présence de GYPSE à MFouati
- Présence de calcaire à Madingou et Yamba ;
- Présence d'argile à Mfouati, à Yamba, à Boko-songho et à Mouyondzi ;
- Indice de cobalt à Boko-Songho
- Indice de coltan à Mfouati ;
- Indice de polymétaux dans le district de Kayes ;

L'activité industrielle dans la Bouenza s'articule autour la SONOCC (ciment), DANGOTE Cement et la SOREMI

Industries agroalimentaires

FORCES

Potentiel :

- Sucre et dérivés de la production sucrière ;
- Huile + dérivés ;
- Production artisanale d'huile de palme ;
- Le développement de la filière maïs par la SARIS-Congo ;
- Le développement de la filière Soja par la SARIS-Congo ;
- L'implantation d'une distillerie pour la transformation de la mélasse en alcool industriel ;
- Construction d'une unité de transformation de farine de manioc à Loudima ;

la Saris-Congo (sucre) est la principale industrie agroalimentaire.

FAIBLESSES

- Le Climat des affaires reste à améliorer
- Manque de transformation locale de certains minerais en produits manufacturés ;
- Superposition des titres miniers ;
- Absence de main d'oeuvre qualifiée;
- Faible Impact social des activités sur les communautés locales

OPPORTUNITES et ATOUTS

- Potentiel minier et agricole important
- Mesures incitatives intéressantes pour les entreprises qui s'installent
- L'existence de la bagasse et de mélasse, source d'énergie et fertilisants des sols
- Code minier attractif et incitatif
- Production de clinker par la DANGOTE
- Présence du réseau électrique et routier
- Disponibilité de la main d'œuvre

MENACES/RISQUES

Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politiques incitatives pour attirer les entreprises dans le secteur limitées par le risque pays
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des ressources financières et humaines au niveau du département ; ▪ Faiblesse de l'encadrement des producteurs artisanaux
Au plan socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance des connaissances et/ou faible capacité d'adaptation des populations locales aux contraintes de la production industrielle

TOURISME

FORCES

Situation actuelle

D- SITES NATURELS

YAMBA

- Grottes de Kila Ntari (peinture rupestre, stalactites et stalagmites)
- Grotte de Ntadi Yamba
- **Mouyondzi**
- Chutes et grottes de Bankoussou
- **Mabombo**
- Chute de Ntsongo-Ntsongo à Mabombo
- **Boko-Songo**
- Grottes de Fiondo (avec une architecture formée de blocs de pierre)
- Grotte de Minkindou (bord de la rivière Loudima)
- Deux chutes d'eau sur la rivière de NSadi
- Les deux chutes d'eau sur la rivière Mossaba
- Grotte Ntadi Bissila sur la rivière Loumenie
- Chute d'eau Kikoulou Kia Nzaou sur la Loumenie à 40 km
- **Madingou**
- Lac Kimpambou-Kayes
- Les rapides du Niari
- Le village Aubeville sur la route de Boko-Songo
- **Nfouati**
- **Pic Albert au sommet de MFouati**
- Les chutes de Siloé à **NGOLONGA (MFOUATI)**
- Le tunnel naturel **TADI WOUNBOUKA**

- **MONUMENTS, SITES HISTORIQUES et SITES à visiter**
- **Bouanza**
- **Le monastère Sainte Marie à trois km de Bouansa**
- **Nfouati**
- **Eglise de Ngouedi**
- **Eglise catholique de Kimbenza**
- **Mouyondzi**
- Ex-école de filles de Mouyondzi

- La ceinture naturelle de Kengué
- Mission catholique de Kengué
- **Mabombo**
- Barrage hydroélectrique de Moukouloulou
- Grottes de Matambala
- Les chutes de Mboundou-Mpongui
- Chutes de Ntsongo-Ntsongo à Mabombo
- **TSIAKI**
- Village des autochtones
- Le trou naturel Kimboto
- La chaîne de montagnes Mounouassou
- **KINGOUE**
- Les rapides de Moudzimoukoulou
- Les grottes de Ngahou à Matsitsi
- **LOUDIMA**
- Les vestiges de la première prison du Congo et du bâtiment qui abritait les services administratifs du premier district du Congo
- Le lac Sinda
- Le lac Mabengué
- Le lac Dihessé
- Le village Ndolo des autochtones
- **Kayes** première usine de la SIAN à JAKOB (NKAYI)

FAIBLESSES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sites non mis en valeur ; ▪ Opérateurs privés et publics dans le secteur inexistant ; ▪ Coûts élevés des taxes appliquées aux entreprises du secteur ▪ Manque de professionnalisation des acteurs locaux ▪ Absence d'une cartographie hôtelière | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adopter une démarche de mise en valeur des sites ; ▪ Attirer des opérateurs internationaux dans le secteur en adoptant des mesures incitatives et en améliorant les conditions d'accès (routes) ▪ Améliorer l'approche marketing et la communication vers l'extérieur et l'intérieur du pays (tourisme local) afin de valoriser la destination CONGO |
|---|--|

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inexistence de parcs d'attraction ▪ Enclavement des sites 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les acteurs ▪ Elaborer une cartographie hôtelière
OPPORTUNITES et ATOUTS	
<p>Opportunités d'affaires : SECTEURS PORTEURS : Activités à gains importants et à investissements élevés : Aménagement de sites touristiques.</p> <p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Richesse écologique du département ; ▪ Proximité des grandes villes du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire) ▪ Réseau de communication ▪ Disponibilité de l'énergie électrique 	
MENACES/RISQUES	
Au plan politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement.
Au plan administratif	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible dotation en ressources financières et humaines.
Au niveau socio-culturel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Population locale n'accordant pas d'importance à la dimension touristique des sites
Au plan économique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisante interrelation entre les différents secteurs d'activité
Au plan fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiscalité non incitative

7 RECOMMANDATIONS SUR LES (05) JOURNEES ECONOMIQUES

7.1 KOUILOU

Recommandation atelier Agriculture-Elevage-Pêche

Agriculture :

Au gouvernement :

1. Renforcer les capacités des agriculteurs en facilitant notamment leur accès aux crédits et aux facteurs de production ;
2. Renforcer les capacités juridiques du CATREP en tant que centre d'appui aux techniques agricoles ;
3. Mettre en place des centres de ressources techniques (production et management) ;
4. Inciter les établissements de crédit à ouvrir des agences dans les localités ;
5. Améliorer les infrastructures de communication ; 6. Améliorer le climat des affaires ;
7. Améliorer l'accessibilité à l'eau et à l'énergie ;
8. Appliquer les dispositions incitatives contenues dans la charte des investissements, relatives à la création d'entreprise ;
9. Prendre des mesures fiscales incitatives particulières pour les activités du secteur ;
10. Communiquer sur les dispositions de la charte des investissements (Ministère des PMEASI) ;
11. Adopter une politique d'amélioration des semences locales.

Au Conseil départemental :

1. Faire le plaidoyer des attentes des agriculteurs du Kouilou auprès du gouvernement ;
2. Enrichir les sols en vue de l'amélioration de leur productivité ; 3. Installer une banque de semences ;
4. Installer un laboratoire d'analyse des sols.

A la CCIAM :

1. Communiquer sur les dispositions de la charte des entreprises ;
2. Faire le plaidoyer des recommandations de la journée économique du Kouilou, auprès des pouvoirs publics.

Aux groupements de producteurs :

1. Créer des réseaux d'unités de petite ou moyenne taille, en fonction des avantages comparatifs des bassins de production ;
2. Créer des structures innovantes de mobilisation de l'épargne et de crédit ;
3. Tirer au maximum profit des avantages de la recherche dans le domaine agricole.

Elevage :

Au gouvernement :

1. Adopter des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement ;
2. Identifier les zones appropriées pour les activités d'élevage ;
3. Augmenter les capacités de services d'encadrement des éleveurs ;
4. Instaurer un système de mandat sanitaire financé par l'Etat ;
5. Installer des laboratoires de bromatologie ;
6. Augmenter le nombre de formateurs expérimentés ;
7. Intensifier les campagnes de vaccination ;
8. Renforcer le niveau d'équipement en infrastructures vétérinaires ;
9. Augmenter l'effectif du personnel vétérinaire ;
10. Inciter les établissements de crédit à s'installer dans les localités rurales.
11. Améliorer le climat des affaires ;
12. Améliorer l'accessibilité à l'eau et l'énergie ;
13. Appliquer les dispositions incitatives contenues dans la charte des investissements, relatives à la création d'entreprise ;
14. Prendre des mesures fiscales incitatives particulières pour les activités du secteur ;
15. Communiquer sur les dispositions de la charte des investissements (Ministère des PMEASI).

Au conseil départemental :

1. Installer des abattoirs ;
2. Installer des zones de quarantaine ;
3. Mettre en place des structures de formation des opérateurs du secteur de l'élevage.

A la CCIAM :

1. Organiser des sessions de formation sur des modes de production innovants ;
2. Renforcer les capacités managériales des éleveurs ;
3. Faire le plaidoyer des attentes des éleveurs auprès des autorités centrales et départementales ;
4. Organiser avec l'appui des partenaires techniques et financiers des sessions de formation des formateurs des éleveurs ;
5. Communiquer sur les dispositions de la charte des entreprises ;
6. Faire le plaidoyer des recommandations de la journée économique du Kouilou, auprès des pouvoirs publics.

Aux opérateurs du secteur :

1. Adopter des modes de coopération innovants ;
 2. Contribuer à l'installation des abattoirs ;
 3. Contribuer à l'installation des zones de quarantaine ;
- Créer des structures innovantes de mobilisation des ressources financières.

Pêche :

Au gouvernement :

1. Faire appliquer la réglementation relative aux conditions de pêche (période, types de filets, mailles des filets) ;
2. Appliquer les dispositions sur la préservation de l'environnement : (flore, faune et côte maritime) ;
3. Créer un centre de recherche et de développement des espèces halieutiques ;
4. Codifier les conditions de pêche en protégeant les aires réservées à la pêche artisanale ;
5. Créer des centres de ressources techniques ;
6. Appliquer les dispositions incitatives contenues dans la charte des investissements, relatives à la création d'entreprise ;
7. Prendre des mesures fiscales incitatives particulières pour les activités du secteur ;
8. Communiquer sur les dispositions de la charte des investissements (Ministère des PMEASI).

Au Conseil départemental :

1. Faire le plaidoyer des attentes des pêcheurs du Kouilou auprès du gouvernement.

A la CCIAM :

1. Communiquer sur les dispositions de la charte des entreprises ;
2. Faire le plaidoyer des recommandations de la journée économique du Kouilou, auprès des pouvoirs publics ;

Aux groupements de producteurs :

1. Créer des réseaux d'unités de petite ou moyenne taille, en fonction des avantages comparatifs des bassins de production ;
2. Créer des structures innovantes de mobilisation de l'épargne et de crédit ;
3. Tirer au maximum profit des avantages de la recherche dans le domaine de la pêche.

Industries :

Au gouvernement :

1. Faire respecter scrupuleusement les lois et réglementation en vigueur en matière de protection de l'environnement ;
2. Prendre tous les textes d'application ;
3. Communiquer sur les textes d'application ;
4. Améliorer la surveillance du secteur afin de réduire le non-respect des règles ;
5. Créer des structures de formation technique pour répondre à la demande de l'industrie en main d'œuvre qualifiée
6. Mettre en place des dispositions visant à inciter et contraindre les entreprises à la formation et au développement des compétences du personnel, et au transfert de technologie.

7. Adopter des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement ;
8. Inciter les établissements de crédit à s'installer dans les localités rurales.
9. Améliorer le climat des affaires ;
10. Pour le développement des industries en général, renforcer les infrastructures d'alimentation électrique, d'alimentation en eau, infrastructures visant à améliorer la mobilité (routes, échangeurs, ponts sur la Noubi et la Conkouati qui favoriseraient la production agricole et le tourisme, ainsi que les échanges commerciaux avec le Gabon). Même remarque pour le développement des zones économiques spéciales.
11. Appliquer les dispositions incitatives contenues dans la charte des investissements, relatives à la création d'entreprise ;
12. Communiquer sur les dispositions de la charte des investissements.

Au conseil départemental :

1. Faire le plaidoyer des attentes des entreprises auprès du pouvoir central, pour le renforcement des infrastructures, représentant un prérequis pour le développement industriel (électricité, eau, routes, ponts).

A la CCIAM :

1. Encadrer et organiser les artisans orpailleurs ;
2. Communiquer sur les dispositions de la charte des entreprises ;
3. Faire le plaidoyer des recommandations de la journée économique du Kouilou, auprès des pouvoirs publics ;
4. Communiquer sur les dispositions de la charte des investissements
5. Inciter le secteur privé national congolais à intervenir et proposer des prestations de sous-traitance au plus près du « core business », dans les activités à forte valeur ajoutée, nécessitant une expertise.

Aux opérateurs du secteur :

1. Respecter la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement et de maîtrise des risques liés aux activités
2. Contribuer à la création de filières intégrées de production ;
3. Contribuer à la formation et au développement des compétences du personnel

Recommandations Tourisme :

Au gouvernement :

1. Eriger des digues pour protéger les sites situés le long de la côte ;
2. Prendre des mesures d'incitation fiscale pour attirer les entreprises et autres opérateurs dans le secteur ;
3. Améliorer l'accès aux différents sites en rendant praticables les routes de la boucle du Kouilou.

Au Conseil départemental :

1. Elaborer un plan de développement touristique en collaboration avec les opérateurs du secteur ;
2. Organiser la semaine du tourisme ;
3. Créer des villages touristiques en collaboration avec les opérateurs du secteur ;

4. Inciter les entreprises situées dans les zones des sites touristiques à améliorer/préserver la qualité de l'eau au titre de leur responsabilité sociale ;

A la Chambre de commerce :

1. Faire la promotion des recommandations de la journée économique du Kouilou

Aux opérateurs du secteur :

1. Créer des villages touristiques avec l'appui du conseil départemental ;
2. Organiser périodiquement la semaine du tourisme avec l'appui du conseil départemental.

7.2 CUVETTE

A- Recommandations générales

Au Conseil départemental :

- Mener le plaidoyer de la mise en œuvre des recommandations de la journée économique de la Cuvette.

A la CCIAM :

- Mener le plaidoyer des recommandations de la journée économique de la Cuvette, auprès du gouvernement.
- Communiquer sur les dispositions de la charte des entreprises ;

B- Recommandations spécifiques

❖ Agriculture, Elevage et Pêche

Aux pouvoirs publics :

- Renforcer les capacités des exploitants en facilitant l'accès au crédit et aux centres de ressources ;
- Améliorer les infrastructures de communication
- Créer des centres de formation de vétérinaires et autres agents techniques
- Pérenniser les acquis du PDPAC (centres communautaires de pêche d'OKOMBE)
- Aménager les écloseseries d'OYO-AKONDO
- Faire une agriculture réelle et non théorique
- Adopter des stratégies de coordination des investissements locaux et des actions de développement ;
- Identifier les zones appropriées pour les activités d'élevage.

Aux groupements de producteurs :

- Créer des réseaux d'unités de petite ou moyenne taille, en fonction des avantages comparatifs des bassins de production ;
- Créer des structures innovantes de mobilisation de l'épargne et de crédit ;
- Tirer au maximum profit des avantages de la recherche dans le domaine agricole.
- Ouvrir l'abattoir moderne « Bon bœuf » aux producteurs des autres ranchs du département
- Créer un écosystème autour des exploitations d'envergure des néo-ruraux.

❖ Industries, Forêt et Bois et Mines

Aux pouvoirs publics :

- Aménager les unités forestières attribuées (UFA): finalisation de l'aménagement de l'UFA Mombili et accélérer le processus d'aménagement de l'UFA Makoua.
- Formaliser l'activité des piétistes (chargés de la coupe des pieds d'arbres) conformément à la loi 33/2020 du 8 juillet 2020 qu'il conviendrait de vulgariser
- Finaliser la construction du complexe de céramique de Makoua
- Promouvoir l'investissement dans le domaine des industries agro-alimentaires locales
- Promouvoir l'investissement dans le secteur des géo-matériaux de construction (sable, pierres, gravier, argile, terre noire et terre jaune)
- Renforcer les infrastructures d'alimentation électrique et en eau.

Aux exploitants forestiers et autres :

- 7- Respecter les cahiers des charges ;

- 8- Respect rigoureusement la réglementation en vigueur ;
- 9- Préserver d'un climat de sérénité avec les populations riveraines par les exploitants ;
- 10- Intégrer la dimension écologique dans les programmes d'exploitation forestière et des géo-matériaux de construction.

❖ **Tourisme**

Aux pouvoirs publics

- Améliorer l'accessibilité des sites touristiques ;
- Identifier et aménager certains sites en parcs zoologiques ;
- Adopter une fiscalité attractive pour le secteur ;
- Optimiser la communication sur l'offre touristique du département ;
- Viabiliser les sites (trouver par exemple l'instrument scientifique pour déterminer le point de passage de l'équateur) ;
- Simplifier les procédures administratives en vue de faciliter l'accès des opérateurs au secteur ;

Améliorer la professionnalisation des acteurs du secteur.

7.3 POOL

A- Recommandations générales

- Faire du Pool un département franc, où tout candidat à l'investissement bénéficierait, pour une période à déterminer, d'une exonération de taxes.
- Mettre en place un comité de suivi des recommandations sous la houlette du président du conseil départemental ;

B- Recommandations spécifiques aux secteurs

❖ **Agriculture, Elevage et Pêche**

-Agriculture

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

Agriculture vivrière

- Promouvoir les cultures de rente vivrière (maïs, manioc, arboriculture, riziculture, banane plantain) ;
- Promouvoir l'encadrement des organisations paysannes ;
- Améliorer les systèmes traditionnels de production agricole ;
- Renforcer les moyens matériels et humains de la direction départementale de l'agriculture, pour lui permettre de remplir son rôle d'accompagnement des producteurs ;
- Promouvoir une mécanisation légère de l'agriculture ;
- Multiplier et faciliter la diffusion de matériel végétal sain auprès des producteurs ;
- Faciliter et appuyer les initiatives de création et de développement d'organisations de producteurs en groupements et autres formes d'associations ;
- Mettre en place des centres de ressources techniques (production et management) ;
- Inciter les établissements de crédit à ouvrir des agences dans les localités ;
- Installer une banque de semences ;
- Installer un laboratoire d'analyse des sols ;
- Promouvoir les entreprises de transformations des produits agricoles ;
- Sensibiliser les communautés aux programmes d'appui existants (Providac, Pdac, +Prccce II, ...) ;
- Déployer des formations agropastorales ;
- Créer des micros centres de multiplication des semences adaptées ;
- Financer les jeunes porteurs de projet agricole et soutenir ceux en exercice.

Agriculture commerciale :

- Faciliter la délimitation de zones disponibles pour permettre des investissements agricoles à grande échelle sur la base des cartes d'affectation des terres ;
- Faciliter les investissements privés par la libéralisation du secteur et le renforcement de la sécurité juridique des investisseurs et de leurs investissements, sans discriminations ;
- Détaxer tous les intrants et matériels pour l'agriculture ;
- Faciliter le développement des activités d'appui-conseil aux unités de production agricoles ;
- Pérenniser le tissu entrepreneurial local créé à la faveur du PDAC ;
- Mécaniser l'agriculture dans le département.

Aux associations de producteurs

- Créer des structures de proximité d'approvisionnement en intrants agricoles et matériel de production ;
- Participer à la création et au renforcement d'organisations de producteurs en groupements et autres formes d'associations ;

A la CCIAM

- Faire le plaidoyer auprès des autorités et des investisseurs potentiels (locaux et étrangers) ;
- Servir d'interface entre les communautés et les programmes d'appui existants (Providac, Pdac, Prce II, ...)

❖ Elevage

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

- Appuyer l'amélioration du système traditionnel d'élevage ;
- Mettre en place un programme de prophylaxie systématique portant particulièrement sur le contrôle des pathologies vectorielles et infectieuses majeures ;
- Faciliter et appuyer l'installation de nouveaux éleveurs par le métayage et/ou la fourniture de petits équipements et de géniteurs ;
- Assurer un encadrement rapproché des éleveurs à travers des formations ciblées ;
- Installer des centres d'appui technique capables de produire et diffuser des reproducteurs sélectionnés ;
- Intensifier la production d'aliment de bétail à proximité des zones d'élevage ;
- Faciliter l'accès au crédit agricole ;
- Organiser les intervenants des filières d'élevage ;
- Poursuivre la politique du PDAC pour améliorer la commercialisation des produits du secteur.
- Augmenter l'effectif du personnel vétérinaire ;
- Promouvoir l'apiculture qui est très important pour la pollinisation
- Créer une structure dénommée Cellule épidémiologique de diagnostic des maladies animales

A la CCIAM :

- Plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

❖ Pêche, Pisciculture

Aux pouvoirs publics (Gouvernement, Conseil départemental) :

Pêche

En eaux libres de surface :

- Impliquer tous les acteurs dans la gestion participative des pêcheries ;
- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des groupements de pêcheurs ;
- Assurer une meilleure valorisation des produits de pêche.
- Créer des nouveaux parcs

Pisciculture

- Promouvoir l'aquaculture commerciale ;
- Appuyer l'organisation des pisciculteurs ;
- Appuyer certains exploitants à la production d'alevins de qualité et à la fabrication d'aliment pour poisson.

A la CCIAM :

- Plaidoyer des résolutions de la journée économique du Pool, auprès des pouvoirs publics et des investisseurs potentiels.
- ❖ **Forêt, Bois/ industrie/mines**

Forêt et bois

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

Forêts naturelles

- Appliquer la réglementation forestière en matière de gestion et d'exploitation des forêts naturelles ;
- Appliquer la législation en matière d'exploitation et de transport du bois-énergie (bois de chauffe, charbon de bois) ;
- Faciliter l'organisation des charbonniers et petits exploitants (artisans) en groupements et associations.

Forêts de plantation

- Favoriser la création et la multiplication des plantations forestières privées, publiques ou d'intérêt collectif ;
- Favoriser la généralisation des zones d'intégration agriculture-foresterie associant des espèces complémentaires pour la production vivrière ou industrielle et la production de bois-énergie et autres services forestiers.
- Mutualiser les acteurs en groupements et coopératives pour favoriser l'accès au financement ;
- Mettre en place une législation sur le transport du bois énergie ;
- Mettre en place un nouveau mécanisme d'accès à la terre dans le département du pool ;
- Créer des forêts artificielles autour des grands centres du département du pool (forêts model à assises communautaires) ;
- Vulgariser les textes d'application sur la réglementation en matière de gestion du bois ;
- Renforcer les capacités en matière de gestion de l'environnement des forêts.

Agro-industrie

- Renforcer l'applicabilité des lois et textes d'application dans le secteur agro-industriel ;
- Développer la production de la citronnelle, du curcuma et du gingembre dans le département du pool,
- Renforcer les capacités des centres de formation existants (campus rural de Loukoko) ;
- Aménager le réseau routier en reliant tous les districts ;
- Identifier et organiser les producteurs en coopérative et groupement ;
- Mettre en place une banque alimentaire pour la promotion de l'agro-industrie dans le département.

Mines

- Amoindrir les coûts des matières premières pour le bon fonctionnement de l'artisanat ;
- Encourager et renforcer les capacités des unités de transformation des nationaux (lutter contre la concurrence déloyale) ;
- Formaliser et professionnaliser les artisans du secteur minier ;
- Renforcer l'applicabilité des lois et textes d'application dans le secteur minier ;
- Réserver des zones précises à l'activité minière artisanale ;
- Identifier et organiser les artisans miniers en coopérative ou groupement ;
- Vulgariser les textes spécifiques qui régissent le processus de certification de Kimberley ;
- Vulgariser les textes règlementaires au régissent le secteur minier en général ;
- Créer une police minière pour le maintien d'ordre sur la chaîne d'approvisionnement des minerais issus de l'exploitation artisanale à petite échelle ;
- Réaliser des contrôles d'inspection et recueillir des informations au niveau de la population vivant à proximité des carrières en vue de le constatations des impacts environnementaux et sociaux ;
- Améliorer les recherches scientifiques dans le secteur en se basant sur des objectifs précis et proposer des sujets aux étudiants chercheurs ;
- Prendre en compte les données et résultats formulées dans les perspectives des travaux de recherche ;
- Mettre en place un cadre de suivi et communication pour les questions de recherche ;
- Réduire le champ d'action des autorisations minières (monopole attribuée à certaines entreprises dans la localité) ;
- Eclater les informations sur la situation minière par district ;
- Faire le plaidoyer entre les exploitants et les chefs de terre ;
- Vulgariser les lois et règlements du secteur minier ;
- Aménager le réseau routier en reliant tous les districts du département.

Tourisme

Aux pouvoirs publics

- Opérationnaliser la politique du secteur du tourisme
- Aménager les voies d'accès ;
- Revoir à la baisse les taxes spécifiques au secteur ;
- Appuyer les nouveaux promoteurs en leur accordant des mesures incitatives (exonérations et des exemptions) ;
- Réaliser une cartographie exhaustive des sites touristiques du Pool
- Réaliser un agenda annuel des sites touristiques
- Renforcer les capacités des acteurs du secteur
- Recueillir les témoignages des personnes au fait de l'histoire du département pour mieux asseoir le tourisme mémoriel qui a un grand potentiel
- Créer une agence régionale de promotion du tourisme
- Restaurer l'attractivité du Pool à travers l'amélioration de son image

7.4 PLATEAUX

A- Recommandations générales

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

- Encourager la transformation artisanale et industrielle des produits locaux en faisant du département des plateaux un département fronton dans la production de l'igname et de la pomme de terre ;
- Renforcer les capacités financières, administratives, techniques et en ressources humaines du département pour une plus grande attractivité ;
- Contribuer à l'aménagement des sites touristiques du département et améliorer leur accessibilité ;
- Mettre en place un comité de suivi des recommandations sous la houlette du président du conseil départemental.

A la CCIAM

- Faire le plaidoyer auprès des autorités et des investisseurs potentiels (locaux et étrangers) ;
- Servir d'interface entre les communautés et les programmes d'appui existants ;
- Communiquer sur les retombées des journées économiques.

B- Recommandations spécifiques aux secteurs

❖ Agriculture, Elevage et Pêche

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

- Recruter les cadres formés dans le domaine agricole ;
- Déclarer la zone Ebalá (District de Djambala) -Oloumou 1-Ingouoni et Mah (district de Mbon) comme aire protégée ;
- Créer un centre de formation des mécaniciens pour réparation des tracteurs agricoles ;
- Mettre en place une banque agricole qui va faciliter l'accès aux crédits ;
- Prendre en compte Ollombo (Ngania-Tsongo) comme zone de production bovine et porcine.

❖ Forêt-Bois-agro-industrie/mines

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

- Renforcer le système de contrôle d'exploitation forestière ;
- Encourager l'utilisation du gaz butane et des foyers améliorés afin de baisser la pression des populations sur les forêts ;
- Encourager l'afforestation ;
- Créer les unités de transformation des produits locaux excepté les boulangeries ;
- Renforcer les opérations de contrôle d'abattage anarchique ; d'essence forestière du fait de l'exploitation artisanale du bois.

Aux groupements de producteurs :

- Encourager la transformation artisanale des produits locaux (igname et pomme de terre, patate douce et banane) ;
- Encourager le développement des activités artisanales (poterie, briqueterie et filière chaux) ;

❖ Tourisme

Aux pouvoirs publics

- Réaliser une cartographie exhaustive des sites touristiques des Plateaux ;
- Améliorer l'accessibilité des sites touristiques en aménageant les routes
- Plaider pour un allègement de la fiscalité ;
- Renforcer les capacités des acteurs du secteur ;
- Actualiser le plan de développement local du district de Djambala ;
- Désenclaver les sites touristiques afin développer le tourisme.

A la CCIAM

- Faire le plaidoyer des recommandations auprès des autorités et des investisseurs potentiels (Congo et extérieur).

7.5 BOUENZA

B- Recommandations générales

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

- Renforcer les capacités en production d'aliments de bétail et de pisciculture ;
- Former les producteurs dans les techniques de production dans la pisciculture ;
- Mettre en place une zone économique spéciale ;
- Renforcer les capacités des producteurs du secteur de l'agriculture au sens large ;
- Créer un écosystème des PME autour des industries existantes ;
- Contribuer à l'aménagement des sites touristiques du département et améliorer leur accessibilité ;
- Alléger la fiscalité du domaine ;
- Entreprendre des efforts de promotion de l'offre touristique départementale ;
- Réaliser une cartographie exhaustive des sites touristiques et monuments du département ;
- Mettre en place un comité de suivi des recommandations sous la houlette du président du conseil départemental.

A la CCIAM

- Faire le plaidoyer auprès des autorités et des investisseurs potentiels (locaux et étrangers) ;
- Communiquer sur les retombées des journées économiques.

B- Recommandations spécifiques aux secteurs

❖ Agriculture, Elevage et Pêche

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

- Mettre une zone économique spéciale dans la Bouenza ;
- Subventionner les éleveurs et fabricants d'aliment de bétail ;
- Renforcer les capacités en production d'aliment.

❖ Forêt-Bois-agro-industrie/mines

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

- Proposer des mesures incitatives pour développer la production artisanale et industrielle ;
- Veiller à l'application des plans d'aménagement forestier ;
- Encourager la mise en place des cadres de concertation entre les communautés riveraines et les sociétés pour le respect des engagements nés de la responsabilité sociale environnementale.

Aux groupements de producteurs :

❖ Tourisme

Aux pouvoirs publics (gouvernement, conseil départemental)

- Mettre en place une politique d'incitation à l'aménagement des sites touristiques ;

- Réaliser une cartographie exhaustive des sites touristiques du département
- Alléger la fiscalité du domaine ;
- Entreprendre des efforts de promotion de l'offre touristique départementale ;
- Encourager la création des parcs d'attraction ;
- Améliorer l'accessibilité des sites touristiques.

8 PROFILAGE DES DOUZE (12) DEPARTEMENTS DU CONGO

8.1 DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

Le département de Pointe-Noire s'étend sur une superficie de 2 134 km².

Relief : il est constitué de :

- une plaine littorale et ;
- un plateau qui prolonge le Mayombe.

Hydrographie : Plusieurs cours d'eau (rivières, lacs et lagunes) constituent le réseau hydrographique de Pointe-Noire, notamment : les rivières Loémé, Loaya, Tchimani, Fouta, Niandji, Koulombo, Tchimpandzou, Songolo, Rivière rouge, Tchinouka et les lacs et lagunes Tchimpounga, Cayo, Ngamboussi, Loufoualéba et Loubi.

Végétation : elle est essentiellement constituée par :

- La végétation littorale ;
- La forêt artificielle d'eucalyptus ;

Population : elle est estimée à 1 134 194 habitants (2019), une population jeune avec une prédominance des hommes. Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (centres d'enseignement supérieur) et professionnelles (CEFA)

Pays et départements frontaliers : l'enclave angolaise du Cabinda et le département du Kouilou.

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN ;
- Existence Fibre optique facilitant le transfert de données.

Transport :

- **Transport terrestre** :
 - **Transport routier** :
 - **Les routes nationales** :
 - RN1 : Pointe-Noire-Brazzaville ;
 - RN5 : Pointe-Noire – Madingo Kayes
 - RN4 : Pointe-Noire – Frontière Cabinda
 - **Transport ferroviaire** :
 - Chemin de fer Congo Océan.
 - **Transport maritime** : l'unique port maritime du Congo est situé à Pointe-Noire

Agriculture :

L'activité agricole se déroule à la périphérie de la ville et dans le district de Tchamba-Nzassi.

Principales spéculations :

- ✓ Maraîchage à la périphérie de Pointe-Noire ;

- ✓ Manioc, banane plantain dans le district de Tchamba Nzassi ;
- ✓ Arbres fruitiers à la périphérie de Pointe-Noire et dans le district de Tchamba Nzassi

Élevage :

Principales espèces : Caprins, Bovins, Ovins, Porcins et Volaille. Il n'existe pas de gros élevage dans le département.

Pêche :

Il existe dans le département de Pointe-Noire deux zones de pêche :

- ✓ Une zone constituée des eaux salées et saumâtres des lagunes et des rivières jusqu'à une distance de six milles marins, à partir de la côte. Elle est réservée à la pêche artisanale et l'aquaculture ;
- ✓ Une zone constituée des eaux maritimes comprises entre six milles et deux cent milles marins. Elle est le domaine des navires de pêche industrielle.

Pêche maritime industrielle : exploitation assurée par des entreprises de pêche qui utilisent des navires de pêche (sardinier glacier et sardinier congélateur, chalutier crevettier, chalutier glacier, chalutier congélateur). L'exercice de la pêche maritime industrielle est assujéti à l'obtention d'un quota de prises octroyé par l'autorité de la pêche maritime.

Pêche maritime artisanale : pratiquée à bord d'embarcation de petite échelle motorisée ou non.

Pêche continentale : pratiquée dans les lacs, les lagunes, les marigots, les rivières, les ruisseaux, les étangs et les zones d'inondations (autorisée par la Loi N° 3-2010 du 14 juin 2010).

Pisciculture :

Il s'agit principalement de la pisciculture privée pratiquée par les opérateurs économiques. La production du secteur est relativement faible. Quelques exploitants soutenus par le PDAC.

Industries :

Brasseries et eaux minérales :

La filière brassicole, boissons gazeuses et eaux minérales, utilise des matières premières locales et importées. La faiblesse et l'irrégularité de la production agricole (fruits) limitent jusque-là les possibilités de croissance du secteur des jus de fruits (boissons gazeuses et eaux minérales).

Industries du bois :

Plusieurs sociétés de transformation du bois sont installées à Pointe-Noire, ce sont essentiellement des industries de bois de 1^{ère} transformation (tranchage, déroulage, scierie), de 2^{ème} et 3^{ème} transformation du bois des forêts du Kouilou et du département du Niari.

Pétrole :

- Secteur en plein essor ;
- Importantes potentialités d'investissement dans les activités de la sous traitance ;
- Importantes possibilités d'exploitation de gaz.

Industries agroalimentaires :

- Transformation des ressources agricoles, de l'élevage et de la pêche.

Autres industries :

- Transformation des polymétaux ;
- Industries chimiques ;
- Menuiserie industrielle.

Energie :

- Energie Electrique du Congo ;
- Centrale à gaz ;
- Barrage de Sounda (projet).

Commerce :

Commerce de gros, demi-gros et de détail très développé. Le secteur a un fort potentiel compte tenu de la forte demande.

Tourisme :

Sites naturels et historiques

Aires protégées :**Zone de biodiversité hors aires protégées :**

- Espèces marines le long du littoral (baleines) ;

Sites historiques :

- ✓ Piste des caravanes ;

Hôtels et restaurants : hôtels et restaurants de différents standings dans tous les arrondissements. Concentration d'hôtels 4 et 5 étoiles au centre-ville.

8.2 PROFIL DU DEPARTEMENT DU KOUILOU

Le département du Kouilou s'étend sur une superficie de 13 500 km².

Relief : Il est discontinu et composé de deux ensembles de relief entrecoupés de dépressions marécageuses couvertes de papyrus :

- Une plaine côtière ne dépassant pas 100 m d'altitude. Sa bordure occidentale est marquée par des cirques profonds et instables : Gorges de Diosso ;
- Une chaîne de montagnes, le Mayombe présentant une succession de crêtes culminant à 903 m d'altitude (mont Mvougouti).

Hydrographie : le réseau hydrographique du Kouilou est constitué de plusieurs cours d'eau et lacs dont les principaux sont : le Kouilou, la Louémé, la rivière Loukoula, la rivière rouge (Loubenda), la rivière Ngongo, la rivière Manzi, le lac Conkouati, le lac Noubi.

Végétation : la végétation du Kouilou est dominée par des forêts et des savanes. A l'intérieur du Mayombe, on distingue trois (3) secteurs : un secteur forestier, une mosaïque de forêt dégradée, des pseudo-steppes de dégradation extrême.

Population : elle est estimée à 1 300 000 habitants (2021), une population jeune avec une prédominance des hommes. Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (centres d'enseignement supérieur) et professionnelles (CEFA)

Pays et départements frontaliers : au nord-ouest Gabon, au sud-ouest l'Océan Atlantique et le département de Pointe-Noire, au nord-est Niari et au sud-est par l'enclave angolaise du Cabinda.

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles : Airtel et MTN ;
- Existence de la fibre optique facilitant transfert de données.

Transport :

- **Transport terrestre** :
 - **Transport routier** :
 - **Les routes nationales** :
 - RN1 : Kouilou – Dolisie – Pointe-Noire ;
 - RN5 : Frontière Gabon – Nzambi – Madingou Kayes ;
 - RN5 : Madingou Kayes – Pointe-Noire
 - RN4 : Pointe-Noire – Tchamba-Nzassi – Frontière Cabinda
 - **Les routes départementales** :
 - RD27 : Malélé (Int RN1) – Kakamoéka – Tchizalamou (Int RN5) ;
 - **Transport fluvial** : ce mode de transport est utilisé à l'intérieur du département sur les premiers 60 km du Kouilou en desservant kakamoéka ;
 - **Transport ferroviaire** : le chemin de fer traverse le département de GONDJI à MVOUTI.

Agriculture : principales spéculations et zones de production :

Districts	Spéculations
Loango	Maraichage, Arboriculture
Hinda	Maraichage, Manioc, arboriculture
Mvouti	Banane, Manioc, Arboriculture, ananas
Kakamoeka	Manioc, Banane, Ananas, Arboriculture, Maraichage, Maïs
Madingo-kayes	Manioc, Banane, Maraichage
Nzambi	Patate douce, Taro etc.

Elevage : principales spéculations et zones de production :

District	Village	Porcins	Ovins	Caprins	Bovins	Volaille
Loango	Diosso, Pointe indienne, Mengo, Liambou, Mongo-Tandou Nkougou					
Hinda	Makola, Ntandou-milomba, Ntotosiala, Hinda (chef lieu)					
Mvouti	Doumanga, Pounga, Pilikondi					
Kakamoeka	Louvoulou, Magne					
Madingo-kayes	Koutou					
Nzambi	Kondi, Bondi					

Pêche :

Pêche continentale : Il existe d'importantes ressources hydriques dans le Kouilou (côte maritime et de nombreux cours d'eau).

Districts	Villages/sites	Cours d'eau	Lacs	Filières	Matériel de pêche
Hinda	Tombo, Louémé, Mboumbissi, Ndémbouanou	Mboumbissi Toulou – kanou Loubondzi Louéme Tchivouba	Diamond	Poissons	Filets et nasses
Madingo- Kayes	Mboukou- Massi, Mbouyou, Tchisséka, Tchibébé	Tsihou Tchiliboutou Tchingoumbi Fleuve Kouilou	Yombo Ndembo Massali Koutou Bivoumbi	Poissons et crevettes	Filets dormants
Nzambi	Tandou Ngoma, Noumbi	Noumbi, Conkouati, Ntié-Ntié,	Tchitombo, Mbunzi Mu Nunvu	Poissons Crevettes	Nasses
Kakamoéka	Loukoulou Sounda	Kouilou, Loukoulou	Kitina, Ndinga, Koubambi	Poissons et crevettes	Nasses

Pêche maritime

L'activité de pêche maritime se pratique sur tout le littoral dans les districts de Loango, Madingo-Kayes, et Nzambi.

Pêche artisanale :

Elle est pratiquée sur deux (2) zones : la baie de Loango et le littoral nord.

Pêche industrielle :

Elle est pratiquée au large des côtes

Industries :

Pétrole :

- Secteur en plein essor.
- Importantes potentialités d'investissement ;
- Perspectives de recherche prometteuses dans les zones de Mengo, Hinda et Diosso ;
- Importantes possibilités d'exploitation de gaz.

Mines :

Minerais	Localisation
Or	Kakamoeka, Les Saras, Loukoulou, Mvoula, Dimonéka, Punga, La Bissindji, Mvouti
Potasse	Tchitondji, Makola
Etain	Bassin côtier
Uranium	Kouilou

Tourbes	Plaine côtière
Phosphate	Kouilou
Cassitérite	Kouilou
Grés bitumineux	Plaine côtière
Géo matériaux de construction	Loango, Kakamoeka, Mvouti

Industries agroalimentaires :

- Transformation des ressources agricoles, de l'élevage et halieutiques ;

Autres industries :

- Menuiserie industrielle

Forêts :

Le Kouilou possède une biodiversité présentant un écosystème varié. Il renferme :

- La Zone du littoral ;
- Le massif montagneux du Mayombe : grande richesse floristique sur des petites surfaces ;
- Mangrove (kakamoeka, Madingo kayes) ;
- Mosaïque forêt savane (Madingo-kayes) ;
- Savane herbeuse (Madingo-kayes) ;
- La réserve de la biosphère de Dimoneka avec une superficie de 136.000 ha, renferme plusieurs types d'écosystème (forêt, savane), espèces (Éléphant buffle, hippopotame, Potamochère, reptiles, hérons, gorilles, divers singes, céphalophe) ;
- Le parc national de Conkouati (superficie 504.950 ha), Et une grande diversité d'habitats à savoir :
 - La forêt dense de terre ferme ;
 - La forêt dense marécageuse ;
 - Les savanes herbeuses et arbustives ;
 - Les mangroves ;
 - Frange maritime.

Energie :

- Energie Electrique du Congo ;
- Centrale à gaz ;
- Barrage de Sounda (projet).

Tourisme :

Sites historiques :

- Village historique de Diosso (Loango) ;
- Centre artisanal de Mvouti (vannerie) ;
- Piste des caravanes ;
- Site de Sounda ;
- Gorges de Diosso.

Village et autres lieux d'attractivité :

- Stèles et tunnels de Mbamba (Mvouti) ;

- Musée de Loango ;
- Roches jumelles Ngoto sur le Kouilou (Kakamoéka) ;
- Porte du Mayombe (entre Les Saras et Mpounga) ;
- Canyons de Sounda ; (Kakamoéka) ;
- Mont Ntié-Ntié : (Mvouti) ;
- Estuaire du fleuve de Noumbi (Nzambi) ;
- Embouchure du fleuve Kouilou (Madingo-Kayes) ;
- Lagune de Conkouati (Madingo-Kayes) ;
- Pointe Kounda (Nzambi) ;
- Lagune de Yombo (Madingo-Kayes) ;
- Lacs Youbi et Dinga (Madingo-Kayes) ;
- Plage de Conkouati (Nzambi) ;
- Les LODGES :
- Circuits sportifs.

Aires protégées :

- Parc National de Conkouati, semi marin, riche en espèces fauniques (Nzambi) ;
- Sanctuaire protégé de chimpanzés de Conkouati ;
- Sanctuaire des Chimpanzés de Tchipounga (Loango)
- Réserve de la Biosphère Dimonika (Mvouti)
- Réserve de Ntombo (Kakamoéka) en création. Zone de biodiversité hors aires protégées :
- Mangroves de Noumbi ;
- Espèces marines le long du littoral (baleines).

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017)
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

Opportunités d'affaires :

Pointe-Noire bénéficie de potentialités en énergie électrique avec deux centrales électriques dont une centrale à gaz. Les textes administratifs autorisent les éventuels investisseurs à installer des sources d'énergie pour pallier éventuellement le déficit d'énergie fournie par la société E²C. Les voies de communications (routes, rails) permettent de distribuer les marchandises produites et importées via le port, dans tout le pays et à l'extérieur.

Secteurs porteurs :

Activités à gains importants et à investissements élevés :

- Industrie pétrolière : prestations de fourniture d'utilité ;
- Industrie du bois : menuiseries industrielles ;
- Exploitation de produits forestiers non ligneux (huile, résines et autres aliments) ;
- Vente, Location et entretien de matériels et engins de chantiers de BTP, pétrole et bois

Activités à gains importants et à investissements moyens :

- Industrie pétrolière : travaux de consultance ;
- Génie civil ;
- Transport ;
- Agriculture : cultures vivrières et de rente (café, cacao, tabac) dans des espaces libres situés à la périphérie de la ville ;
- Transformation industrielle de produits halieutiques ;
- Usines de production d'aliments de bétail couplés à des champs de maïs et de soja ;
- Tourisme : aménagement de sites touristiques, d'infrastructures d'hébergement et de restauration ;
- Agence touristique.

Le Kouilou constitue l'arrière-pays de Pointe-Noire, les opportunités d'affaires au niveau du Kouilou, constituent également celles des entreprises installées à Pointe-Noire.

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017)
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.3 PROFIL DU DEPARTEMENT DU NIARI

Le département du Niari s'étend sur une superficie de 25 941 km².

Relief : deux types de relief caractérisent le département : les montagnes et les plaines.

- Montagnes : il existe plusieurs chaînes de montagnes d'altitude moyenne, dont la plus importante est la chaîne du Mayombe.
- Plaines : les plaines du Département du Niari font partie intégrante d'un vaste ensemble communément appelé la vallée du Niari, qui va de la chaîne du Mayombe au département de la Bouenza.

Hydrographie : le réseau hydrographique du Niari est constitué de plusieurs cours d'eau à savoir : le fleuve Niari et ses affluents, la Louéssé, la Loubomo, la Ngokango, la Lébolou, la Louvakou et la Nyanga. Ce réseau n'est pas navigable, il présente cependant un intérêt considérable pour l'agriculture, la pêche et l'élevage.

Végétation : il existe deux types de végétation : la forêt et la savane.

- La forêt comprend : la forêt dense aux essences commerciales et des forêts galeries.
- La savane arbustive.

Population : elle est estimée à 337 503 habitants (2019), une population en majorité jeune Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (lycées et collèges) et qualifiantes (Collèges d'enseignement technique)

Pays et départements frontaliers : Il est limité au Nord et Nord-ouest par le Gabon, au Sud-ouest par le département du Kouilou et la République d'Angola (Cabinda), à l'extrême sud par la République Démocratique du Congo (RDC) et au Sud-est par les départements de la Bouenza et de la Lekoumou.

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN ;
- Existence Fibre optique facilitant transfert de données.

Transport :

- **Transport routier** :

Le réseau routier est constitué de la nationale 1, des routes départementales et des pistes agricoles.

- La RN1 traverse le département d'est en ouest
- La RN5 frontière Gabon-Nianga
- La RN5 Dolisie-Kimongo-Londela Kayes-RDC
- La RN6 Mila Mila-Mossendjo
- La RN6 Mossendjo-Mbinda-Gabon
- Les routes départementales :
 - La RD 25 Kayes-Banda-Gabon ;
 - La RD 26 Nyanga-Divenié-Moukondo-Gabon ;
 - La RD 28 Mossendjo-Yaya-Mpoukou.
- Le réseau fluvial constitué du fleuve Niari et ses affluents que sont les rivières Louéssé, Ngokango, Lébolou, Mpoukou et Nyanga, n'est pas navigable ;

- Le réseau ferroviaire constitué du CFCO long de 512 km, relie Brazzaville à Pointe-Noire en passant par Dolisie ;
- La ligne COMILOG Makabana-Mossendjo-Mbinda-Gabon (exploitée par le CFCO pour le transport de carburant)

Agriculture :

Principales spéculations et principaux bassins de production :

Spéculations	Bassins de production
Manioc, arachide, maïs, riz, huile de palme, courge, oignon, niébé, igname, banane, agrumes, safou, ananas, cultures maraîchères	Makabana, Moutamba, Mossendjo, Moungoundou-Sud, Mayoko, Mbinda, Yaya, Moungoundou-Nord
Manioc, arachide, maïs, riz, pomme de terre, huile de palme, oignon, banane, agrumes, safou, ananas, manguier, taro, avocat	Kibangou, Banda, Nianga, Divenié
Manioc, arachide, maïs, huile de palme, banane, taro, pois d'angole, cultures fruitières, cultures maraîchères, haricot	Kimongo, Londela Kayes
Manioc, arachide, maïs, igname, patate, banane, oignon, banane, taro, pois d'angole, cultures fruitières, cultures maraîchères, haricot	Périphérie Dolisie et Louvakou

Élevage :

Principales espèces et bassins de production :

Espèces	Bassins de production
Bovins	Louvakou, Kimongo, Londela Kayes, Makabana
Ovins	Tous les districts
Caprins	Tous les districts
Porcins	Nyanga, Moungoundou, Yaya
Volaille	Tous les districts

Pêche :

Elle est pratiquée par des artisans pêcheurs individuels dans des eaux poissonneuses (poissons et crustacés). La pratique de regroupement de pêcheurs en coopérative prend de l'importance. Le département alimente Brazzaville en crustacés. Cependant la production est encore faible.

Pisciculture :

Existence de conditions naturelles très favorables pour l'expansion de l'activité piscicole, pisciculture en pleine croissance dans les districts de Louvakou, Kimongo, Moutamba et Yaya.

Industries :

Industries agroalimentaires :

- Transformation des ressources agricoles, de l'élevage et halieutiques ;

Industries du bois : transformation du bois

Mines :

Principaux minerais et localisation

Gisements	Localités
Or	Mbinda
Fer	Mayoko, Yaya
Diamant	Massif de Chaillu
Bauxite	Moungoundou
Polymétaux (Zinc, Plomb, Cuivre)	Makabana, Divenié
Manganèse	Kimongo

Opportunités d'affaire :

- Transformation des polymétaux ;
- Industries chimiques ;
- Menuiserie industrielle

Forêts :

Le domaine forestier du Niari est le plus vaste de la zone sud, il compte quatre (4) Unités Forestières d'Aménagement (UFA) :

- UFA sud 3 Niari Kimongo ;
- UFA sud 5 Kibangou ;
- UFA sud 6 Divenié ;
- UFA sud 7 Mossendjo.

Unités forestières attribuées et aménagées (2019) :

- Ngongo-Nzambi 194 864 ha ;
- Nyanga 548 461 ha ;
- Massanga 311 560 ha ;

Unités forestières attribuées et non aménagées (2019) :

- Banda Nord 100 200 ha ;
- Kola 91 146 ha ;
- Lebama 116 684 ha ;
- Léboulou 275 770 ha ;
- Louessé 123 600 ha ;
- Louvakou 124 280 ha ;
- Mbamba Nord 28 875 ha ;
- Mouyala 41 000 ha ;
- Ngouha II Nord 70 810 ha ;
- Ngouha II Sud 62 570 ha

Après un certain nombre d'années, les unités forestières attribuées mais non aménagées sont retirées aux concessionnaires.

Unités forestières non attribuées (2019) :

- Kimongo Louila 222 765 ha ;
- Mila Mila 54 529 ha.

Aires protégées (2019) :

- La réserve de faune de Nyanga nord : 7 700 ha ;
- La réserve de faune de la Tsoulou : 30 000 ha ;
- La réserve de faune du Mont-Mfouari : 15 600 ha ;
- Le domaine de chasse du Mont-Mavoumbou : 42 000 ha ;
- Le domaine de chasse de Nyanga sud : 23 000 ha.

Energie :

- Energie Electrique du Congo ;

Tourisme :

Sites naturels :

Il existe quelques sites naturels non aménagés, notamment la cascade de Kikata :

- Réserve de faune de Nyanga nord
- Domaine de chasse du Mont-Mavoumbou ;
- Cascade de Sossi (Louvakou) ;
- Cascade de Dimani (Divenié) ;
- Grottes de Mpassi-Mpassi ;
- Grottes du Vampire.

Attraction culturelle

- L'arbre de De Brazza (Moukondo)

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;

- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017)
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.4 PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

Le département de la Bouenza s'étend sur une superficie de 12 267 km² dont 7285 de forêt. Département situé à équidistance entre Brazzaville et Pointe-Noire et adossé à la RDC ; Les sols de la Bouenza sont parmi les plus fertiles du Congo.

Relief : Il est discontinu et composé de :

- Plaines ;
- Plateau des Cataractes ;
- Plateau Bembé ;
- La chaîne de montagnes de Bamba.

Hydrographie : le réseau hydrographique de la Bouenza est constitué de plusieurs cours d'eau dont les principaux sont : le fleuve Niari , les rivières Bouenza, Loudima, Loutété, Nkenké et Louboulou.

Végétation : la végétation de la Bouenza est dominée par des forêts et la savane herbeuse et arbustive.

Population : elle est estimée à 401 339 habitants (2018), une population principalement jeune Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (lycées d'enseignement général et techniques) et professionnelles (CEFA)

Pays et départements frontaliers : RDC, les départements de la Lekoumou, du Niari et du Pool.

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN ;
- Existence Fibre optique facilitant transfert de données.

Transport :

- Infrastructure routière relativement importante :
 - Facilité de communication malgré le mauvais état des routes ;
 - Existence d'axes transfrontaliers dont Madingou - Boko Songo - Mfininga (RDC)
 - Département traversé par la route Nationale N°1 à laquelle se greffent des routes interdépartementales.
- Axes routiers
- Routes nationales :
 - RN1 : Kinkala-Dolisie
 - RN1 : Nkayi-Dolisie
- Routes départementales :
 - RD19 : Mayalama (IntRD21) -Mabombo-rivière Niari (limite Bouenza)
 - RD 20 : Loutété (Int RN1) - Mfouati-Nkengué 2 (carrefour Boko-Songho)
 - RD21 : Bouansa (IntRN1) -Mouyondzi-rivière Bouansa (limite Bouenza)
 - RD22 : Madingou (IntRN1) -Boko-Songho – Mbéngo
 - RD24 : Madingou (IntRN1) -Rivière Loango (limite Bouenza)
 - RD29 : IntRD21-Kimandou (IntRD24)
- Pistes agricoles : Nkayi-N'soukoubouadi- Minga
- Existence d'axes transfrontaliers dont : Loutété-Mfouati- RDC

Transport ferroviaire : département traversé d'Est en Ouest par le CFCO (de Loutété, Nkayi, Madingou, Bouansa, Loudima)

Agriculture :

Potentialités :

Principales cultures :

- Manioc : 18 % de la production nationale ;
- Arachide ;
- Maïs ;
- Maraîchage ;
- Riz ;
- Banane plantain
- Cacao ;
- Café ;
- Fruits : ananas, mangue, avocat, safou, corossol, figue
- Canne à sucre

Elevage :

Espèces	Localités
Bovins	<ul style="list-style-type: none">• Kingoué, Mfouati, Loudima, Madingou, Tsiaki et Mouyondzi ;
Ovins, caprins, volaille	<ul style="list-style-type: none">• tout le département
Porcs	<ul style="list-style-type: none">• tout le département

Pêche :

Zones de pêche :

- Kinzaba ;
- Dakar (Madingou) ;
- Kimpalanga ;
- Kayes village ;
- Bouansa (Mabombo ;) et
- Loudima poste.

Pisciculture :

Il existe des conditions favorables au développement de la pisciculture.

Industrie :

L'activité industrielle dans la Bouenza s'articule autour de la Saris-Congo (sucre), la SONOCC (ciment) et la SOREMI en lien avec les ressources agricoles et minières.

Industrie agroalimentaire

- Sucre et dérivés de la production sucrière ;
- Huile et dérivés :
- Production artisanale d'huile de palme

Mines : Potentialités minières :

Ressources abondantes et variées dont certaines n'ont pas encore fait l'objet d'une prospection approfondie :

Ressources minières	Localités
Polymétaux (cuivre, plomb, zinc)	Mfouati et Boko-Songho
Argent (indices)	Mfouati et Boko-Songho
Uranium (indices)	Boko-Songho
Calcaire	Loutété et Mont Bélo
Or	Mfouati, Yamba et Boko-Songho

Forêt :

Les forêts de production ont pour vocation principale la production des bois et de ses dérivés.

Le domaine forestier de la Bouenza couvre une superficie de 728 580 ha, comprenant trois concessions forestières attribuées mais non aménagées :

- Loamba avec une superficie de 149 542 ;
- Mabombo avec une superficie de 48 500 ha ;
- Mouliémé superficie 143 000 ha.

Le département de la Bouenza n'abrite aucune réserve naturelle et aucun parc naturel.

Energie :

- Barrage de Moukoulou ;
- E²C la société d'électricité fournit l'électricité dans les localités suivantes : Nkayi, Loudima, Madingou, Socoton, Mandou, Bouansa, Loutété, Mouyondzi centre, Mouandi-Mpika, Moudzanga-Zakété, Kingoye 1 et Louboto.

Tourisme :

Sites naturels :

Yamba

- Grottes de Kila Ntari (peinture rupestre, stalactites et stalagmites)
- Grotte de Ntadi Yamba

Mouyondzi

- Chutes et grottes de Bankoussou

Mabombo

- Chute de Ntsongo-Ntsongo à Mabombo

Boko-Songo

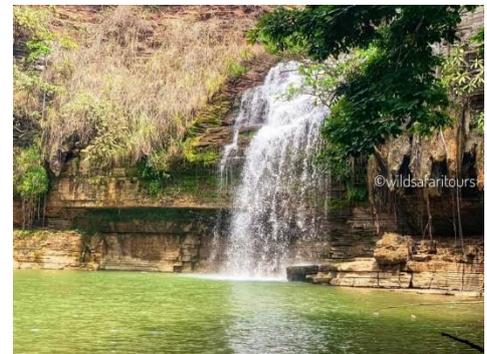
- Grottes de Fiondo (avec une architecture formée de blocs de pierre)
- Grotte de Minkindou (bord de la rivière Loudima)
- Deux chutes d'eau sur la rivière de NSadi
- Deux chutes d'eau sur la rivière Mossaba
- Grotte Ntadi Bissila sur la rivière Loumenie
- Chute d'eau Kikoulou Kia Nzaou sur la Loumenie

Madingou

- Lac Kimpambou-Kayes
- Les rapides du Niari
- Le village Aubeville sur la route de Boko-Songo

Mfouati

- Pic Albert au sommet de Mfouati
- Les chutes de Siloé à Ngolonga
- Tunnel naturel Tadi Woumbouka



Opportunités d'affaires :

Activités à gains importants et à investissements élevés :

- Forêts : Exploitations forestières, de nombreuses zones ne sont pas encore aménagées ;
- Possibilité d'installer des unités forestières d'aménagement et/ou unités forestières d'exploitation ;
- Industrie du bois : possibilité installation industrie de bois de 1^{ère} transformation (tranchage, déroulage, scierie), de 2^{ème} transformation (meubles, contre-plaqué, carton, papier) et production en série des maisons en bois ;
- Exploitation de produit forestiers non ligneux (huile, résines et autres aliments) ;
- Location et entretien de matériels et engins de chantiers ;
- Aménagement de sites touristiques.

Activités à gains importants et à investissements moyens :

- Agriculture : cultures vivrières et de rente, transformation industrielle des produits agricoles ;
- Pêche : transport, traitement et transformation industrielle de produits halieutiques.

Liste de quelques mesures incitatives :

Les incitations aux investissements contenues principalement dans la charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun propose :

- Une exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- L'exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger.

La charte des investissements prévoit

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Des régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement dont :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.5 PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA LEKOU MOU

Le département s'étend sur une superficie de 20 950 km².

Relief : Plateaux Batéké, contrefort du massif du Chaillu

Hydrographie : de nombreux cours d'eau qui alimentent les principales rivières ci-après :

- l'Ogoué qui s'étend de Zanaga jusqu'à Bambama et poursuit son cours jusqu'au Gabon
- la Bouenza qui prend sa source à l'Est de Zanaga et sort du département par le district de Mayéyé ;
- la Loulali qui parcourt les districts de Mayéyé, de Sibiti et de Komono, avant de se jeter dans le Niari vers Makabana ;
- la Gnimi qui part du district de Komono pour se jeter dans la Louessé au Niari.

Végétation : elle est constituée de grandes forêts regorgeant des ressources très variées et de quelques zones de savanes arbustives au sud et au nord du département.

Population : elle est estimée à 140 670 habitants (2019), une population en majorité jeune.

Pays et départements frontaliers : Situé au sud-ouest du Congo, le département de la Lékoumou est limité :

- au Nord par la République du Gabon ;
- au Sud par le département de la Bouenza ;
- à l'Ouest par le département du Niari et
- à l'Est par les départements des Plateaux et du Pool.

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN ;
- Existence Fibre optique facilitant transfert de données.

Transport :

Transport routier :

Le réseau routier comprend :

- La RN 7 sur 109 km,
- La RD28 longue de 35 km,
- La RD 18 et la RD 24 longues de 197 km,
- Des routes d'intérêt local (565 km)

Agriculture :

L'activité agricole est généralement pratiquée par des familles et quelques associations féminines.

On assiste à un début de mécanisation dans les zones agricoles protégées (ZAP). L'agriculture se pratique en zones forestières et en zones périurbaines.

Cultures vivrières	Bassins de production
Manioc	Districts de : Sibiti, Zanaga, Mayéyé, Komono, Bambama
Arachide	Districts de : Sibiti, Zanaga, Mayéyé, Komono, Bambama
Maïs	Districts de : Sibiti, Zanaga, Mayéyé, Komono, Bambama
Banane	Districts de : Sibiti, Zanaga, Mayéyé, Komono, Bambama

Elevage :

Cette activité n'est pas développée dans la Lekoumou. L'effectif du cheptel est relativement faible. Les espèces les plus courantes sont : les bovins, les porcins, les ovins, les caprins et la volaille.

On note que l'environnement est propice pour l'élevage qui peut être développé dans les ranchs.

Pêche :

Le réseau hydrographique de la Lekoumou, composé de deux bassins principaux, (Niari et Ogoué) et constitué de fleuves, rivières et étangs naturels, permet de prélever une quantité importante de poissons. L'activité de pêche peut être promue dans le département.

Pisciculture :

La pisciculture, a un important potentiel de développement au niveau du département. Les étangs sont dorénavant ensemencés avec des souches plus performantes et les pisciculteurs ont maîtrisé de nouvelles techniques d'élevage. La stratégie gouvernementale dans le domaine fixe les conditions du développement du secteur.

Industries :

Industries agroalimentaires :

- Transformation des ressources agricoles, de l'élevage et halieutiques ;

Industries du bois : transformation du bois

- ASIA Congo : Déroulage et Contre Plaqués
- SIPAM : Séchage et Scierie
- SPIEX : Scierie
- SICAFOR : Séchage

Principales essences exploitées au niveau du département de la Lekoumou :

- Acajou, Bilinga, Iroko, Limba, Niové, Moabi, Padouk, Sapelli, Sipo.
- Produits forestiers non ligneux (PFNL).

Forêts :

L'importance de la forêt dans les activités économiques et sociales se manifeste au niveau de :

- La superficie occupée ;
- L'intensité de l'activité d'exploitation de la forêt ;
- L'accent mis sur la préservation de l'écosystème (développement durable).

Le code forestier fixe le cadre de l'activité forestière : unité forestière aménagée (UFA), unité forestière d'exploitation (UFE), parc national (PN).

Liste des concessions forestières aménagées (UFA), (2019) :

- Bambama 145 000 ha ;
- Gouongo : 244 632 ;
- Ingoumina Lelali : 322 880 ;
- Letili : 141 900 ha ;
- Mpoukou Ogoué : 321 840 ;

Liste des concessions forestières non aménagées (UFE), (2019) :

- ✓ Kimandou : 31 520 ;
- ✓ Louadi Bitoua : 89 475 ;
- ✓ Loumoungou : 221 708 ha ;
- ✓ Mapati : 164 710 ha.

Les responsables des concessions forestières non aménagées doivent se conformer à la convention liant leur entreprise au ministère de l'économie forestière. Deux possibilités s'offrent à eux, (i) s'engager à aménager dans un délai accepté par les deux parties, ou (ii) dénoncer la convention et se retirer de l'exploitation de la concession.

Mines :

Potentialités minières : des autorisations de prospection et d'exploitation ainsi que des permis de recherche ont été délivrés.

Autorisations de prospection octroyées à des entreprises industrielles :

- ✓ Diamant brut (Massif du Chaillu) ;
- ✓ Fer (Mayoko et Zanaga) ;
- ✓ Or (Mayoko, Kengué et Douakani)

Des autorisations de prospection ont été octroyées à des entreprises artisanales pour les substances suivantes : Coltan, Diamant brut et Or

Tourisme :

Le secteur du tourisme est lié à celui de la forêt.

- Parc national Ogoué-Leketi (Bambama et Zanaga) ;
- Pont en liane (Bambama)

Energie :

- Energie Electrique du Congo ;

Opportunités d'affaires :

Secteurs porteurs :

Activités à gains importants et à investissements élevés :

- Industrie du bois : possibilité d'installation des industries de bois de 1^{ère} transformation (tranchage, déroulage, scierie), de 2^{ème} transformation (meubles, contre-plaqué, carton, papier) et de production en série des maisons en bois ;
- Exploitation de produits forestiers non ligneux (huile, résines et autres aliments) ;
- Location et entretien de matériels et engins de chantiers.

Activités à gains importants et à investissements moyens :

- Agriculture : cultures vivrières et de rente, transformation industrielle des produits agricoles ;
- Tourisme : aménagement de sites touristiques, d'infrastructures d'hébergement et de restauration.

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.6 PROFIL DU DEPARTEMENT DU POOL

Le département du Pool s'étend sur une superficie de 39 955 km².

Département situé à proximité de Brazzaville, l'agglomération la plus peuplée du Congo. Le département est le lien entre les départements situés au sud-ouest et au nord de Brazzaville. Les sols du département sont parmi les plus fertiles du Congo.

Relief : Il est plat au nord-est et très accidenté dans le reste du département. Trois (3) types de reliefs dominent le Pool :

- Les collines ;
- Les plateaux ;
- Les plaines.

Hydrographie : Le département du Pool est arrosé par deux grands bassins hydrographiques :

- Le bassin du fleuve Congo alimenté par la Léfini, la Djiri, le Djoué, la Loufoulakari, la Louenga et la Loufou ;
- Le bassin du fleuve Ndouo-Niari, Il est alimenté par les rivières Djouéké, Tonato, Louholo, Loukouni et Louvizi

Végétation : Deux types de formations végétales se partagent le Pool : la forêt et la savane.

- La Forêt, elle constitue 40% du couvert végétal. Forêt du Pool en forte diminution du fait de l'activité anthropique ;
- La savane, elle s'étend sur 60% de la superficie. On distingue la savane herbeuse et la savane arbustive

Population : estimée à 345 272 habitants (2019), population principalement jeune. Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (lycées d'enseignement général et technique) et professionnelles (CET).

Pays et départements frontaliers : RDC, les départements de la Bouenza, de la Lekoumou, et des Plateaux.

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles : Airtel et MTN.

Transport :

Un réseau routier long de 4176 km, dont 410 km de routes bitumées, 972 km de routes en terre classées et 2795 km de routes en terre non classées. On distingue les routes nationales, les routes départementales et les pistes agricoles :

- Routes nationales : le département est traversé par deux routes nationales :
 - RN1 : Brazzaville-Kinkala
 - RN2 : Kintélé-Gamboma
 - RN9 : Kinkala-Mayama-Mindouli-Kindamba
- Routes départementales ;
 - RD10 : Odziba-Ngabé
 - RD11 : Mbanza Ndounga-Voka
 - RD14 : Kinkala-Louingui-Boko-Mandombe
 - RD14 : Louingui-Loumo-Ntombo Manianga
 - RD16 : Loukouo-Vindza-Mpangala
 - RD17 : Kindamba-IntRN9

- Pistes agricoles.
- Transport ferroviaire : département traversé par le chemin de fer à partir du district de Goma Tsé-Tsé.

Agriculture :

Atouts :

Disponibilité de terres facilement exploitables, zone de production située à proximité de Brazzaville et Kinshasa et existence des réseaux dynamiques de paysans (UDOPP, ...)

Principales cultures :

- Manioc, deux systèmes pratiqués :
 - Agriculture itinérante sur brulis dans les petites exploitations paysannes dans le sud-ouest ;
 - Agriculture mécanisée dans les districts d'Igné et de Ngabé ;

La production du département correspond à environ 30% de la production nationale, 60% de la consommation Brazzaville ;

Spéculations	Bassins de production
Manioc	Ignié, Ngabé, Mindouli, Kindamba, Boko et les autres districts
Cultures maraîchères	Tous les districts
Riz, maïs,	Kindamba, Mindouli
Arboriculture (Safoutier, Avocatier, Oranger, Manguier, Papayer, Mangoustanier, Goyavier, Banane, Ananas, Haricot, Soja, Corossol, Letchi et lianes fruitières)	Boko, Louingui, Loumo, Mbanza-Ndounga, Kinkala, Goma Tsé-Tsé, Mindouli, Kindamba, Vindza, Kimba, Mayama
Arachide	Tous les districts

Elevage :

Atouts :

Existence de bon pâturage, grand potentiel de développement du petit bétail, existence d'une culture et des pratiques d'élevage, relance de l'élevage bovin.

Espèces	Zones d'élevage
Bovins	Pool Nord, Mpangala, Mpassa
Ovins, caprins	Tous les districts
Volaille (Poulets, pintades, canards)	Tous les districts
Cuniculture	Boko, Kinkala, Ngabé, Ignié

Pêche :

Activité secondaire

Pisciculture :

Existence d'infrastructures aquacoles publiques non exploitées à Dzoumouna, Mindouli, Bondo et Mayama

Existence de stations piscicoles à réhabiliter à Kinkala, Mayama, Boko, Moulenda ; Mankoussou , Kindamba-Ngouédi et Loulombo)

Industrie agroalimentaire

Secteur pas développé dans le département, cependant il existe des opportunités d'affaires notamment dans les filières suivantes :

- Filières d'accès facile et à gains moyens mais réguliers
 - Production de produits dérivés de l'élevage : charcuterie
 - Production de boissons alcoolisées et non alcoolisées (gingembre, bissap)
 - Transformation de produits de la pisciculture.
- Filières d'accès facile et à gains importants
 - Production d'intrants agricoles (produits phytosanitaires, engrais), Production de semences améliorées.
 - Production aliments de bétail
- Filières d'accès difficile et à gains importants
 - Traitement et transformation industrielle de produits agricoles, halieutiques et dérivés de l'élevage
 - Production industrielle de vin de palme

Mines : Potentialités minières :

Permis de recherches minières et projets miniers (2017 et 2020) :

- Or et substances connexes ;
- Polymétaux (Cuivre, Plomb et Zinc) ;
- Géo-matériaux de construction ;
- Tantalite
- Calcaire et clinker ;

Existence de textes d'encadrement des activités artisanales ;

Existence d'un cadre politique, légal, réglementaire et institutionnel régissant le secteur.

Forêt :

Les principales essences de la forêt du Pool sont :

- le Kambala (Iroko), le Bilinga, le Bahia, le Longui, le Dabema, le Limba, le Niové, le Safoukala

Autres essences :

- Eucalyptus et Pin (Ignié) ;

Pépinière de Kintélé :

- Capacité de production de trois millions de plants/an :
- Boutures d'eucalyptus, semis de pin ;
- Acacia et des arbres fruitiers (agrumes, manguiers améliorés et palmiers greffés)

Energie :

- Il existe plusieurs sites où peuvent être installés des barrages hydroélectriques (chute de la Loufoulakari, chute de Bela, chutes de Mankoussou....)

Tourisme :

Réserves forestières :

- Réserve de faune de la Léfini située à cheval entre le Pool et les Plateaux ;
- Sanctuaire de gorilles de Lesio Louna ;

Autres sites :

- Eglise de Linzolo
- Siège du royaume téké à Mbé
- Musée de fétiches de Nkankata
- Chutes de la Loufoulakari ;
- Trou de Dieu (à 5km de Kinkala) ;
- Chutes de Bela ;
- Grottes de Matoudidi ;
- Village Toutou ;
- Gîte rural de Louingui ;
- Chutes de Mankoussou à Loumo ;
- Chutes de Ngoyo ;
- Chutes de Loumou centre ;
- Marché de troc de Ntombo Manianga ;
- Case de De Brazza à Ntombo Manianga ;
- Grotte de Mabilia Ma Nganga à Mindouli ;
- Centre de repos militaire à Mindouli ;
- Vestiges du premier tracé du chemin de fer à Mindouli ;
- Les centres originels politiques des premiers présidents du Congo à Mindouli ;
- Cimetière colonial de Mindouli ;
- Le premier chef-lieu du Pool à Kingoyi ;
- La prison de Matsoua

Opportunités d'affaires :

Agriculture :

- Filières d'accès facile, à gains moyens et réguliers
 - Arboriculture fruitière, Cultures vivrières, Produits maraichers
- Filières d'accès facile et à gains importants
 - Location et maintenance engins agricoles, Elevage, Cultures de rente, Culture de maïs, Pisciculture, Aquaculture

Industrie agroalimentaire :

- Filières d'accès facile et à gains moyens mais réguliers
 - Production artisanale de produits dérivés de l'élevage : charcuterie
 - Production artisanale de boissons alcoolisées et non alcoolisées (gingembre, bissap)
 - Production artisanale de produits de la pêche.
- Filières d'accès facile et à gains importants

- Production d'intrants agricoles (produits phytosanitaires, engrais),
- Production de semences améliorées.
- Production aliments de bétail
- Filières d'accès difficile et à gains importants
 - Traitement et transformation industrielle de produits agricoles, halieutiques et dérivés de l'élevage
 - Production industrielle de vin de palme

Tourisme :

- Domaines d'accès facile à gains moyens
 - ✓ Evénements culturels
 - ✓ Voyages organisés
- Domaines d'accès facile et à gains importants
 - ✓ Construction de gîtes
 - ✓ Restaurants
- Domaines d'accès difficile et à gains importants
 - ✓ Sites touristiques
 - ✓ Parcs d'attraction
- Domaines d'accès difficile et à gains moindres
 - ✓ Institut de formation

Liste de quelques mesures incitatives :

Les incitations aux investissements contenues principalement dans la charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun propose :

- Une exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- L'exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger.

La charte des investissements prévoit

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Des régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017)
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.7 PROFIL DU DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE



Le département du Brazzaville s'étend sur une superficie de 588,33 km².

Relief : Brazzaville est situé sur deux (2) plateaux : le plateau Batéké et celui des Cataractes.

Hydrographie : le réseau hydrographique est constitué de trois principaux cours d'eau : le fleuve Congo, les rivières Djoué et Djiri.

Végétation : la végétation de Brazzaville est dominée par la savane herbeuse et des forêts artificielles (forêt de la Patte d'Oie).

Population : elle est estimée à 2 004 231 habitants (2019), une population essentiellement jeune (56% de la population). Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (centres d'enseignement supérieur) et professionnelles (Lycées techniques, collèges technique et CEFA)

Pays et départements frontaliers : à l'est Kinshasa (RDC), à l'est, au sud et au nord par le département du Pool.

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN ;
- Existence Fibre optique facilitant transfert de données.

Transport :

Quatre (4) modes de transports :

- **Transport routier** : Le département est relié :
 - au département des Plateaux par la RN2 ;
 - au département du Pool par la RN1 ;
- **Transport fluvial** : Ce mode de transport sur le fleuve Congo lie le département à :
 - Kinshasa ;
 - La Cuvette ;
 - La Likouala ;
 - RCA (Bangui) en remontant par le fleuve Oubangui.
- **Transport ferroviaire** :
 - Chemin de fer relie Brazzaville à Pointe-Noire ;
- **Transport aérien** : Aéroport international de Maya-maya.

Agriculture :

Les activités agricoles étaient longtemps limitées au maraîchage le long du fleuve Congo, de ses affluents et des autres rivières

Principale spéculatation :

- ✓ Maraîchage

Elevage :

Principales espèces : Caprins, Ovins, Porcins et Volaille.

Pêche :

- ✓ Elle est pratiquée par des artisans pêcheurs individuels. La pratique de regroupement de pêcheurs en coopérative est quasi-inexistante. Les pêcheurs recourent à des méthodes traditionnelles. Production faible.

Pisciculture :

- ✓ Malgré l'existence de conditions naturelles très favorables pour l'expansion de l'activité piscicole, cette dernière est encore marginale. La pisciculture est pratiquée dans les quartiers périphériques (Madibou, Kimpouomo, Djiri et Ngamakosso).

Industries :

Industrie agroalimentaire : Brasco, Bayo, Rajec, Vival

La filière brassicole et boissons gazeuses et non gazeuses, utilise des matières premières locales et importées. La faiblesse et l'irrégularité de la production agricole locale (fruits) sur le marché, limitent les possibilités de croissance de la filière des boissons gazeuses et non gazeuses.

Industries du bois : menuiseries industrielles

Sociétés de BTP : avec l'explosion des activités dans le secteur des BTP, de nombreuses entreprises à capitaux étrangers et congolais se sont installées.

Energie électrique : production d'énergie par Energie Electrique du Congo E²C

Commerce :

Commerce de gros, demi-gros et de détail très développé. Le secteur a un fort potentiel compte tenu de la forte demande.

Brazzaville est un grand centre d'affaires. Toutes les négociations commerciales se déroulent dans cette ville.

Tourisme :

Sites naturels :

- Cataractes du Djoué ;

Bâtiments et autres architectures :

- Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza ;
- Basilique Sainte Anne ;
- Cathédrale Sacré Cœur ;
- Cathédrale orthodoxe ;
- Ecole de peinture de Poto-Poto ;
- Tour Nabemba ;
- Galerie d'art du Rond-Point de Bifouiti ;
- Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza ;
- Pont du 15 juin 1960 ;

Sites touristiques pittoresques :

- Coopérative des vanniers de Bifouiti ;

Hôtels : hôtels de différents standings dans tous les arrondissements. Concentration d'hôtels 4 et 5 étoiles au centre-ville.

Opportunités d'affaires :

Brazzaville bénéficie de potentialités en énergie électrique. Les textes administratifs autorisent les éventuels investisseurs à installer des sources d'énergie pour pallier le déficit d'énergie fournie par la société E²C.

Les voies de communications (routes, rails, fleuves) permettent de distribuer les marchandises produites à Brazzaville dans tout le pays et à l'extérieur.

Activités à gains importants et à investissements élevés :

- Industrie du bois : menuiseries industrielles ;
- Vente, Location et entretien de matériels et engins de chantiers de BTP.

Activités à gains importants et à investissements moyens :

- Transformation industrielle des produits agricoles ;
- Transformation industrielle de produits halieutiques ;
- Usines de production d'aliments de bétail ;
- Tourisme : aménagement de sites touristiques ;
- Commerce de gros et de détail.

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- ✓ Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- ✓ Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- ✓ Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- ✓ Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- ✓ Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.8 PROFIL DU DEPARTEMENT DES PLATEAUX

Le département des Plateaux s'étend sur une superficie de 40 000 km².

Relief : il est constitué essentiellement des Plateaux grés : Nsa-Ngo 600 m d'altitude, Djambala 789 m et les Plateaux Koukouya qui culmine à 860 m. Ces trois plateaux se prolongent au nord par une plaine marécageuse.

Hydrographie : le réseau hydrographique du département est constitué de plusieurs cours d'eau faisant ainsi des Plateaux un des plus importants châteaux d'eau du Congo. Plusieurs cours d'eau y prennent naissance : la Léfini, la Nkéni, la Mpama, l'Alima, la Nkomo, la Louara, l'Agnie, la Fourga, la Makilitsa, la Pouolo et la Nambili.

Végétation : elle est constituée de savanes herbeuses sur les Plateaux, de forêts galeries le long des rivières au nord et de forêts marécageuses.

Population : estimée à 245 683 habitants (2018), elle est essentiellement jeune comme dans les autres départements du pays. Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (lycées d'enseignement général et technique) et professionnelles (CET)

Pays et départements frontaliers : Gabon ; Cuvette, Cuvette Ouest, Pool, Bouenza et Lekoumou

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN ;

Transport :

Le réseau routier long de 2951 km est constitué de routes nationales, départementales et de pistes agricoles.

Les routes nationales :

- RN2 : Gamboma-Oyo ;
- RN8 : Ingoumina (IntRN7) – Djambala ;
- RN8 : Djambala – Ngo (IntRN2) ;
- RN8 : Ngo (IntRN2) – Mpouya ;
- RN10 : Djambala (IntRN8) – Okoyo ;

Les routes départementales :

- RD6 : Ollombo (IntRN2) – Abala – Ontsele – Allembé ;
- RD7 : Inkouélé (IntRN2) – Ongoni – Lessenga ;
- RD8 : Gamboma (IntRN2) – Osselé (IntRD6) ;
- RD8 : Ontsele (IntRD6) – Okoyo (IntRN10) ;
- RD9 : IntRN2 – Mbaya – Miboto ;
- RD12 : Impini (IntRN2) – Abala (IntRD6) ;

Transport fluvial : la plupart des fleuves et rivières sont navigables, il en est ainsi de :

- La Nkéni navigable entre le fleuve Congo et Gamboma (110 km) ;
- L'Alima navigable toute l'année du confluent avec le fleuve Congo jusqu'à Okoyo (Cuvette Ouest) et Ngakomo ;
- Du Fleuve Congo de Makotimpoko à Brazzaville

Energie :

- Les chutes de la Mpama, de Bokwango, de Mankiri Tsa, de la rivière Motaba et de Nzili constituent un potentiel de production d'énergie base de l'industrialisation

Agriculture : principales spéculations et bassins de production :

Spéculations	Bassins de production
Manioc	Djambala, Lékana, Ngo, Mpouya, Gamboma, Mbon, Ongogni, Ollombo, Abala, Allembé, Makotimpoko
Pomme de terre	Djambala, Lékana
Igname	Allembé, Gamboma, Ngo
Maïs, Soja	Lékana, Gamboma, Mbon, Mpouya, Ngo, Ollombo, Ongoni
Arboriculture fruitière	Abala, Djambala, Gamboma, Lékana, Mbon, Mpouya, Ngo
Cultures maraîchères	Djambala, Ngo, Mpouya, Gamboma, Lékana
Arachide	Tous les districts du département
Haricot	Lékana
Ananas	Ollombo
Café, Cacao, Tabac	

Elevage : il n'est pas l'activité principale.

Les espèces et principaux bassins d'élevage sont :

- ✓ Bovins : principalement dans les zones de Gamboma, Ollombo, Lékana, Mpouya, Abala, Djambala
- ✓ Ovins, caprins : principalement à Lékana, Abala, Gamboma Djambala, Ongogni et Ollombo ;
- ✓ Porc : Djambala, Lékana, Ngo, Mpouya, Gamboma et Mbon ;
- ✓ Volaille : élevage familial pratiqué dans tout le département ;
- ✓ Existence d'une unité de fabrication d'aliment de bétail à Gamboma (AGER ALIMENT)

Pêche/Pisciculture :

- ✓ Le potentiel halieutique des fleuves et rivières favorable pour un développement de la pêche.
- ✓ Existence de zones à potentiel élevé en matière de pêche et pisciculture (Mpouya, Bouemba et Makotimpoko)
- ✓ Les Plateaux constituent la 3^{ème} zone potentielle et prioritaire de développement de l'aquaculture (Gamboma, Makotimpoko et Ollombo)

Mines :

- ✓ Géo matériaux

Industries agroalimentaires :

- Transformation des ressources agricoles, de l'élevage et halieutiques ;

Autres industries :

- Possibilité d'installer des unités de transformation de bois (menuiseries industrielles)

Forêts :

- ✓ La disponibilité en terres permet d'envisager l'afforestation.

Couverture forestière :

- ✓ Forêts denses et humides : 16,6 % du département ;
- ✓ Savane boisée, arborée et arbustive : 33,6% ;
- ✓ Savane herbeuse : 14,2% ;
- ✓ Mélange culture et autres peuplements : 29%.

Le domaine forestier du département des Plateaux est composé des zones suivantes :

- ✓ UFA d'Abala, avec une superficie de 510 920 ha, exploitée par la société SOFIA ;
- ✓ Réserve de la Léfini-nord, d'une superficie de 271 000 ha ;
- ✓ Forêt-galerie : dans les zones de Mbé-Okala, M'pala, Léfini, Ngo II, Mpouya, Ongogni, Gamboma, Lékana et Djambala.

Les essences commerciales : Wengé, Iroko, Niové

- ✓ Le bossé des plateaux ;
- ✓ Les champignons, aframomum (tondolos)

Les produits forestiers non ligneux (rotin, du *Gnetum africanum* et des feuilles de *Marantaceae*) constituent une importante ressource pour l'alimentation et la production artisanale. Leur domestication industrielle peut permettre une production à grande échelle.

Réserves forestières et aires protégées

- La réserve de faune de la Léfini située à cheval entre le Pool et les Plateaux avec une superficie de 630.000 ha. Elle est un domaine de protection absolue ;
- ✓ Espèces de mammifères présentes : céphalophes de Grimm, cobe de fassa, chacal à flancs rayés, mangouste ichneumon et oryctérope. Serval et lion.
- En forêt vivent éléphants, buffles, potamochères, chimpanzés, gorilles de l'Ouest, cercopithèques de Brazza, pangolins, etc.
- Parc national d'Ogoué Lékéti : en cours d'aménagement à Lékana.

Tourisme :

Sites naturels

- ✓ Ekoti Ya Monseigneur
- ✓ Piste des éléphants (Léfini)
- ✓ Nstina Voula
- ✓ Lac Ataba (district de Lékana)
- ✓ Lac bleu à Djambala
- ✓ Chutes de la Mpama (district de Lékana)
- ✓ Imboulou
- ✓ Chutes Bokwango à Mpouya

- ✓ La source de la Nkéni, à Otsouanke
- ✓ Chutes de Mankiri Tsa, à Djambala
- ✓ Chutes de la rivière Motala (Kebara Lékana)
- ✓ Chutes de Nzili, à Djambala (Ngoulayo)

Monuments et sites touristiques

- ✓ Royaume de Mbaya
- ✓ Villages Emombipi et Abela dans le district de Lékana (villages des tisserands)
- ✓ Eglise catholique de Lékana
- ✓ Eglise évangélique de Inkouélé (Gamboma)
- ✓ Stèle de la paix à Gamboma
- ✓ Résidence hôtelière de la Nkéni à Gamboma
- ✓ Monument du Chef de canton à Gamboma et Lékana
- ✓ Chef de tribu à Lékana

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017)
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.9 PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA CUVETTE

Le département de la Cuvette s'étend sur une superficie de 54 084 km².

Relief : Il comporte deux zones distinctes :

- la forêt au nord et à l'est ;
- la savane au centre et au sud ;

et trois (3) types de relief :

- Le bassin de l'Alima (districts d'Oyo, Boundji, Tchikapika et les basses plaines des environs d'Owando dans la partie ouest avec les steppes sablonneuses et les parties sud Makoua) ;
- Les collines et les plateaux du nord recouverts de forêts (district de Makoua) ;
- La cuvette congolaise ou zone inondée (districts de Mossaka, Loukoléla et la zone plane d'Owando).

Hydrographie : un réseau hydrographique dense et varié constitué par le fleuve Congo et ses affluents. Le département est arrosé :

- À l'est par le fleuve Congo ;
- Au nord-est par l'Oubangui, la Sangha et la Likouala aux herbes ;
- Au nord par la Mambili, le Kouyou et la Likouala Mossaka ;
- Au centre par la Lobi, le Kouyou, la Ngoko, la Megni et la Mvouma ;
- Au sud par l'Alima.

Végétation : Le département de la Cuvette est composé de trois grands ensembles :

- La forêt inondée ;
- La forêt ombrophile du nord-ouest du département formée d'un sous-bois vert.
- La savane des plateaux Batékés, souvent arbustives ou steppe est la végétation du centre et du sud et une prairie flottante, les marais et les steppes marécageuses caractéristique de la zone aquatique

Population : elle est estimée à 219 584 habitants (2018), principalement jeune. Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (lycée d'enseignement général) et professionnelles (Lycée technique et CET)

Frontières : Fleuve Congo, Likouala, Sangha, Cuvette-Ouest, Plateaux

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN.

Transport :

- **Transport terrestre** :

Réseau routier long de 3020 km dont 634 de routes bitumées, 406 km de routes non bitumées et 1524 km de routes et pistes non classées.

- **Transport fluvial** : vaste réseau fluvial, tous les fleuves sont navigables.

Agriculture :

Principales spéculations et bassins de production :

Spéculations	Bassins de production							
	Bokoma	Boundji	Loukolela	Makoua	Ngoko	Owando	Oyo	Tchikapika
Arachide								
Banane								
Maïs								
Manioc								
Produits maraîchers								

Ces produits vivriers, disponibles dans les localités ci-dessus se prêtent à la transformation (sous-produits et des produits dérivés).

Opportunités d'investissement :

- Cultures de rente : cacao, café, palmier à huile, l'hévéa, coton, moringa
- Cultures vivrières : produits maraîchers, maïs, manioc, riz, soja, gingembre, sorgho, oignons
- Arboriculture fruitière
- Centre de location et de maintenance du matériel et d'engins agricoles ;
- Production des semences améliorées, aliment de bétail et d'engrais.

Elevage :

- ✓ Pâturages naturels abondants propices à l'élevage ;
- ✓ Intégration des pratiques agricoles et pastorales ;

Principales espèces et zones de production (2018) :

Espèces	Boko ma	Boun dji	Loukol ela	Mako ua	Mossa ka	Ngo ko	Ntok ou	Owan do	Oy o	Tchikapi ka
Bovine										
Ovine										
Caprine										
Porcine										
Volaille										

Opportunités d'investissement :

- Élevage des bovins, ovins, caprins, porcins, de la volaille, l'apiculture et des aulacodes (Sibissi)
- Industries d'aliments de bétail
- Production des produits d'œufs ;
- Transformation industrielle des produits carnés ;
- Centre de location et de maintenance du matériel ;

Pêche : département avec un vaste réseau hydrographique et le secteur en plein essor est à la base de l'économie locale et mobilise la majorité des actifs (90% environ de la population active rurale).

- Principales espèces capturées : Anguille, Lotte, Brochet, Silure, Tilapia, etc.

Opportunité d'affaires dans le secteur de l'agriculture, l'élevage et la pêche :

- **Filières d'accès facile et à gains moindres**
 - Arboriculture fruitière, station piscicole et aquacole, cultures vivrières
- **Filières d'accès facile et à gains importants**
 - Location et maintenance engins agricoles, Elevage de bovins, ovins, caprins, porcins et volaille, Cultures de rente
- **Filières d'accès difficile et à gains importants**
 - Construction et gestion d'abattoirs.

Industries :

Industries agroalimentaires :

- Existence d'entreprises et coopératives modernes : Groupe agropastoral d'Obouya, la Société agricole du développement de la Cuvette, NG-Entreprise (Okiessi), Lait Alima, Bon bœuf, ainsi que différentes coopératives agricoles et de maraîchage ;
- Traitement et transformation de produits halieutiques, Production d'intrants agricoles et aliments de bétail

Pétrole :

- Perspectives de recherche prometteuses, une entreprise effectue des recherches la Société africaine de recherche pétrolière et distribution (SARPD-OIL) et une autre est chargée de son exploitation l'Entreprise PEPA.
- Existence d'un gisement de pétrole à Loukoléla non encore exploité, dénommé Gisement Delta de la Cuvette

Opportunités d'affaires dans le secteur :

- **Filières d'accès facile et à gains moindres**
 - Services de télécommunication
 - Génie civil
 - Transport sur achats
- **Filières d'accès facile et à gains importants**
 - Prestation fourniture d'utilité
- **Filières d'accès difficile et à gains importants**
 - Travaux de forage
 - Travaux d'électricité
 - Montage, levage et démontage
 - Travaux d'électricité
 - Contrôle pollution

Mines :

Existence de sites d'exploitation artisanale des géo matériaux de construction : sable, pierres, gravier, argile, terre noire et terre jaune.

Opportunités d'affaires dans le secteur des mines :

Filières d'accès facile et à gains moindres

- Commercialisation de géo matériaux et de ciment

Filières d'accès difficile et à gains importants

- Recherche et développement de nouveaux gisements

Forêts :

Le département compte 837 652 hectares de forêt.

Plusieurs essences forestières sont exploitées, parmi lesquelles : le Sapelli, le Kossipo, le Sipo, le Bossé, l'Iroko, Wengé, le Padouk, le Limbali.

Il existe deux Unités Forestières d'Aménagement (UFA) à vocation productive qui sont :

- **UFA Mambili** : superficie de 131 100 hectares environ est en phase d'installation

Société exploitante : CODEXO

- **UFA Makoua** : superficie de 706 452 hectares, cette UFA n'est pas aménagée (2020)

Energie :

- Energie Electrique du Congo.

Tourisme :

Sites naturels et autres attractions

- Borne du Passage de l'Équateur à Makoua
- KINDA-ODZOHO (Owando)
- Parc National Pikounda Ntokou (PNPT)
- Course des piroguiers sur la Rivière Kouyou
- Lacs Libela, Bokianga et Lomina dans le district de Mossaka
- Sites des Hippopotames de Tsonguet dans le district de Ntokou
- Embouchure de l'Alima sur le fleuve Congo
- Danses traditionnelles Kebé-Kebé, Ekongo

Monuments et sites historiques :

- Eglise Catholique de Boundji
- Temple Protestant de Mbembe (Owando)
- Monument des Morts
- Village Lacustre d'OMBELE (Owando)
- Musée Régional de la cuvette (Owando)
- Eglise Catholique de Makoua
- Mausolée Jacques Opangault à Boundji
- Stèle du centenaire de Mossaka
- Stèle du centenaire de Makoua
- Ecole des trois présidents

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;

- Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
- Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
- Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
- Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
- Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.10 PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA CUVETTE OUEST

Le département de la Cuvette s'étend sur une superficie de 26 000 km² dont 19 397 de forêt.

Relief : il est constitué de plateaux, plaines, collines et montagnes basses.

Hydrographie : Le réseau hydrographique est dense. On distingue :

- L'Alima ;
- Le Kouyou ;
- La Likouala-Mossaka.

Végétation : elle est composée de :

- Végétation herbacée au centre et au sud du département ;
- Marécages dans la Likouala aux herbes et
- Savane au nord du département

Population : elle est estimée à 106 530 habitants (2019), avec une supériorité numérique des femmes. La population est majoritairement jeune. Les jeunes sont formés dans des structures formelles et non formelles professionnalisantes (lycée d'enseignement général) et professionnelles (Lycée technique et CET)

Pays et départements frontaliers : Gabon, Sangha, Cuvette et Plateaux

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN.

Transport :

Réseau routier long de 1991 km

- RN10 Ewo – Okoyo : 85 km ;
- RN10 Ewo – Talas – Etoumbi : 130 k ;
- RN11 Int RN2 (Obouya)-Okoyo-(Int RN10)
- RN11 Okoyo-Int RN10-Frontière Gabon
- RN13 Etoumbi – Kéllé : 65 km ;
- RN13 Kéllé-Frontière Gabon
- RN10 Etoumbi – Mbomo : 65 km

Routes départementales

- RD4 Ewo – Talas – Mbama (65 km) ;
- RD31 Kenvouomo-Mbaya-Rivière Ngoko ;
- RD Ewo-Boundji

Transport fluvial : il se développe à partir des ports de Etoumbi, Ewo et de Lékéti

- Alima : navigable toute l'année ;
- Likouala-Mossaka : navigable pendant la saison de pluies ;
- Kouyou : navigable de Mbama à Owando

Agriculture : principales spéculations et bassins de production :

Spéculations	Bassins de production
Manioc	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama
Arachide	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama
Igname	Ewo, Okoyo
Maïs	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama
Sésame	Ewo, Okoyo
Cultures maraîchères	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama

Arboriculture :

Spéculations	Bassins de production
Avocatiers	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama
Safoutiers	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama
Palmier à huile	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama
Banane et banane plantain	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama

Cultures industrielles :

- Café : tout le département
- Cacao : tout le département
- Palmier à huile : Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama

Élevage :

Principales espèces et bassins de production

Espèces	Bassins de production
Bovins	Ewo, Kéllé
Ovins	Kéllé
Caprins	Ewo, Kéllé
Porcins	Ewo, Kéllé
Volaille	Ewo, Kéllé, Mbomo, Okoyo, Etoumbi, Mbama

On note la prévalence de certaines maladies : pseudopeste aviaire, peste chez les petits ruminants

Pêche :

Réseau hydrographique riche en poissons, cependant résultats de la pêche déterminés par les fluctuations cycliques des périodes de basses eaux et d'inondations. La pêche n'est pas une activité développée, pas de culture locale de pêche.

Pisciculture :

Peu développée, existence de quelques étangs domaniaux et privés

Mines :

Potentiel minier :

Gisements	Localités
Fer	Monts : Bandondo, Avima et Youkou
Or	Elogo
Tantalite	Elogo, Mbomo
Tungstène	Kéllé, Mbomo, Elogo
Diamant	Kéllé, Mbomo
Nickel	Elogo, Bondjodjouala
Géo matériaux	Etoumbi

Forêts

Le département de la Cuvette-Ouest, zone IV du domaine forestier national comprend deux (02) unités forestières d'aménagement (UFA) :

- L'UFA Mbomo-Kéllé (613.106 hectares) ;
- L'UFA Tsama-Mbama (568.520 hectares).

Tourisme :

Le secteur du tourisme est lié à celui de la forêt, les réserves et parcs naturels, constituent des lieux favorables au développement des activités touristiques.

Réserve subdivisée en zone :

- 1 aire protégée : Sanctuaire des gorilles de Lossi (35 000 ha) ;
- Parc national : Odzala Kokoua ;
- Parc national : Ogoué Lekéti.

Attractions culturelles :

- Ancienne factorerie : Etoumbi ;
- Rites traditionnels : tous les districts.

Energie :

- Energie Electrique du Congo.

Opportunités d'affaires :

Secteurs porteurs :

Activités à gains importants et à investissements élevés :

- Forêts : Exploitations forestières, il existe des possibilités d'attribution à de nouveaux concessionnaires des zones à aménager et à exploiter ;
- Industrie du bois : compte tenu des limites des exploitants actuels, il existe des possibilités d'installation d'industrie de bois de 2^{ème} transformation (meubles, contre-plaqué, carton, papier) et production en série des maisons en bois ;
- Exploitation de produits forestiers non ligneux (huile, résines et autres aliments) ;
- Location et entretien de matériels et engins de chantiers.

Activités à gains importants et à investissements moyens :

- Agriculture : cultures vivrières et de rente, transformation industrielle des produits agricoles ;
- Traitement et transformation industrielle de produits halieutiques ;
- Tourisme : aménagement de sites touristiques, d'infrastructures d'hébergement et de restauration.

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017)
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.11 PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA SANGHA

Le département de la Sangha s'étend sur une superficie de 55 800 km².

Relief : il est constitué de hautes collines, de hauts plateaux, de montagnes moyennes et de plaines marécageuses. Le mont Nabemba situé à l'ouest de Souanké est le point culminant du CONGO (1000 m d'altitude).

Hydrographie : le réseau hydrographique comprend plusieurs cours d'eau dont les principaux sont : la Sangha, la Ngoko, la Mambili, la Lengoué, la Como, le koudou et la Sembé.

Végétation : elle est dominée par la forêt qui couvre 90 % du département.

- Elle s'étend sur la terre ferme de la Mambili à Ouesso et de Ouesso à Souanké ;
- la forêt inondée des zones marécageuses couvre la zone située entre Ouesso et Pikounda, au sud-est, à l'extrême-ouest du district de Souanké et au sud-ouest de Sembé.

Elle est très riche en espèces fauniques.

Population : elle est estimée à 125 121 habitants (2019), principalement jeune, les jeunes représentent 66% de la population. L'indice de masculinité est de 100,58 (plus d'hommes que de femmes).

Frontières : Il est limité :

- au Nord par le Cameroun et la république Centrafricaine ;
- au Sud et au sud-ouest par les départements de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest ;
- à l'Est par le département de la Likouala ;
- à l'Ouest par le Gabon

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN ;
- Fibre optique pour le transfert des données.

Transport :

Transport routier :

La longueur totale du réseau routier (2018) est de 1 398 km dont 524 km de routes bitumées réparties comme suit :

- RN2 : Mambili-Ouesso 199 km ;
- RN14 : Ketta-Biessi-Sembé 165 km ;
- RN14 : Sembé-Souanké-Ntam 143 km ;
- RN14 : Ntam-Befam-Alati : 17 km ;

327 km de routes en terre classées (pistes agricoles réhabilitées), dont :

- Ouesso-Pokola-Frontière département de la Likouala 115 km ;
- RD2 : Pikounda-Ekouomou 65 km ;
- RD3 : Sembé-Ngala-Bolozo 112 km ;
- RD : Belle-Vue-Elène 35 km ; et

547 km de pistes non classées (pistes agricoles non réhabilitées).

Transport fluvial :

Ngoko navigable de Ouesso à Ngbala

Transport aérien : Aéroport international à **Ouesso****Forêts**

L'activité forestière est la plus importante des activités au niveau du département de la Sangha. Des concessions ont été attribuées à des promoteurs avec obligation de résultats.

Quelques concessions forestières attribuées

Jua Kié, Kabo, Karagoua, Ngombé, Pikounda Nord, et Tala-Tala

Aires protégées

- Le parc national Nouabalé-Ndoki : à cheval sur les départements de la Likouala (Dongou), et de la Sangha (Mokéko). Ce parc regorge de grands prédateurs tels le léopard et d'autres populations animales (sitatunga, buffle de forêt, céphalophe, etc.)
- Le parc national de Ntokou Pikounda
- Le parc national d'Odzala Kokoua

Tourisme :

Le secteur du tourisme est lié à celui de la forêt, les réserves et parcs naturels, constituent des lieux favorables au développement des activités touristiques.

Agriculture :

Principales spéculations :

L'agriculture et le maraîchage sont pratiqués principalement dans les districts de Ngbala, Ouesso, Sembé et Souanké, avec les spéculations suivantes

- Arachide ;
- Huile de Palme ;
- Manioc ;
- Patate ;
- Taro ;
- Banane ;
- Plantain ;
- Safou.
- Café ;
- Cacao ;
- Palmier à huile.

Opportunités d'investissement :

- Cultures de rente : cacao, café, palmier à huile ;
- Cultures vivrières : produits maraîchers, maïs, manioc ;
- Arboriculture fruitière.

Élevage :

L'élevage n'est pas une activité dominante des populations du département qui pour leur alimentation en produits carnés prélèvent plutôt sur la faune. Il est pratiqué principalement dans les districts de Ngbala, Pokola, Ouesso, Sembé et Souanké.

L'élevage se pratique dans tous les districts, les meilleures performances à Ouesso et Pokola.

Principales espèces élevées sont :

- Les ovins et caprins ;
- Les porcins ;
- La Volaille

Pêche :

Réseau hydrographique riche en poissons, cependant résultats de la pêche sont déterminés par les fluctuations cycliques des périodes de basses eaux et d'inondations.

Principales zones de pêche : Ouesso, Pokola, Pikounda et Mokeko (Ngombé).

Principales espèces capturées : Anguille, Lotte, Brochet, Silure, Tilapia, etc.

Pisciculture : elle se pratique à Ouesso, Pokola, Pikounda et Mokeko.

Mines : Potentialités minières :

Permis de recherche et de prospection

- Or à Souanké ;
- Diamant ;
- Polymétaux ;
- Fer à l'ouest du département ;
- Géo matériaux

Nouvelle convention de recherche et d'exploitation signée en 2021

- Polymétaux (Sangha mining)
- **Production électrique** :
 - Centrale hydroélectrique de Liouesso (19,5 Mw)
- Production potentielle d'électricité :
- Construction de micro-barrage hydroélectrique (Lengoué à Ouesso)
- Projet de construction du barrage électrique de Chollet (projet sous-régional);

Industrie :

L'activité industrielle est adossée à l'exploitation et à la transformation des produits forestiers

- Exploitation forestière ;
- Transformation du bois ;

Résumé des opportunités d'affaires :

Secteurs porteurs :

Activités à gains importants et à investissements élevés :

- Forêts : Exploitations forestières, quelques zones ne sont pas encore attribuées à des concessionnaires, il existe des possibilités d'installer des unités forestières d'aménagement et/ou unités forestières d'exploitation ;
- Industrie du bois : possibilité d'installation des industries de bois de 2^{ème} transformation (meubles, contre-plaqué, carton, papier) et de production en série des maisons en bois ;
- Exploitation de produits forestiers non ligneux (huile, résines et autres aliments) ;
- Location et entretien de matériels et engins de chantiers.

Activités à gains importants et à investissements moyens :

- Agriculture : cultures vivrières et de rente (café, cacao, palmier à huile et cocotier), transformation industrielle des produits agricoles (huile de palme) ;
- Tourisme : aménagement de sites touristiques, d'infrastructures d'hébergement et de restauration.

Liste de quelques mesures incitatives :

Incidations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;
- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017)
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;

Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

8.12 PROFIL DU DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Le département de la Cuvette s'étend sur une superficie de 66 044 km².

Relief : Il est composé d'alluvions argileuses ou sableuses. Les sols sont à PH acide, tourbeux et noirs

L'altitude au niveau du département varie entre 300 et 600 mètres.

Hydrographie : L'Oubangui est le grand cours d'eau du département. Ses affluents sont :

- La Motaba ;
- L'Ibenga ;
- La Likouala aux herbes et
- La Likouala Mossaka.

Végétation : Tout le département est presque couvert de forêts :

- Forêts inondées situées au Sud ;
- Forêts denses sur sols fermes, situées au Nord.

Population : elle est estimée à 216 689 habitants (2018), principalement jeune.

Frontières : Le département de la Likouala est limité :

- au Nord par la République Centrafricaine (RCA) ;
- au Sud par le département de la Cuvette ;
- à l'Est par la République Démocratique du Congo (RDC) et à l'Ouest
- par le département de la Sangha

Ressources :

Communication :

- Réseaux mobiles performants : Airtel et MTN.

Transport :

Il existe un réseau routier en mauvais état

- **Réseau routier** :

Routes d'intérêt Sous régional (CR) :

- CR13 : Ouesso-Pokola- Carrefour- Enyellé ;
- CR13 : Carrefour Enyellé-Bétou ;
- CR13 : Bétou-Frontière RCA

Routes nationales (RN) en 2018

- RN3 : Ouesso-Enyellé-Bétou-frontière RCA
- RN15 : Carrefour Ouesso-Enyellé-Boyélé-Dongou-Impfondo
- RN15 : Dongou-Impfondo-Liranga

Routes départementales en 2018

- RD46 : Impfondo- Epéna
- RD1 : Impfondo-Epéna

Routes d'intérêt local (RIL)

- RD46 : Impfondo-Mohito-Vendza- Djemba ;
- RIL 30 : Dongou-Boucy-Boucy ;
- RIL 21 : Botanga-Ibenga-Liouesso.

Pistes agricoles (PA) en 2018

- PA4 : Bonzale-Makolongoulou ;
- PA7 : Dongou-Bokolo ;
- PA7 : Dongou-Mombongo ;
- PA15 : Manfouété-Ancien Village ;
- PA158 : Bangui Motaba-Loundoungou ;
- PA5 : Dongou-Mossimbi.

Transport fluvial :

Le transport des personnes et des marchandises se fait par bateaux, baleinières et pirogues

Forêts : Département de la Likouala, premier producteur de bois du pays. Exploitation forestière principale activité.

Unités forestières attribuées et aménagées (2019) :

- Mokabi-Dzanga (Mokabi-SA) ;
- Missa (Likouala Timber) ;
- Bétou (Likouala Timber) ;
- Lopola (Bois et Placage) ;
- Mimbéli-Ibenga (CIB) ;
- Loundoungou-Toukoulaka (CIB) ;
- Ipendja (Thanry-Congo).

Unité forestière non attribuée (2019)

- Bonvouki

La réserve communautaire du Lac Télé, située en zone humide : d'importance internationale, elle est subdivisée en zones :

- les aires protégées : Batanga et Bailly ;
- la zone de gestion des ressources naturelles à base communautaire : Tanga, Impfondo, Dongou, Bouaniéla, Sangha-Liranga et Mossaka ;
- la zone d'extraction des ressources naturelles : Mobola-Mbondo.

Il existe dans cette réserve une grande diversité faunique :

- 48 espèces de gros mammifères (Gorille de plaine de l'ouest, Éléphant de forêt, Hippopotame, Cercopithèque Ascagne, Colobe rouge) ;
- 250 espèces d'oiseaux de forêt, de savane et d'eau, etc.

Le parc national Nouabalé-Ndoki : à cheval sur les départements de la Likouala (Dongou), et de la Sangha (Mokéko). Ce parc regorge de grands prédateurs tels le léopard et d'autres populations animales (sitatunga, buffle de forêt, céphalophe, etc.)

Tourisme :

Le secteur du tourisme est lié à celui de la forêt, les réserves et parcs naturels, constituent des lieux favorables au développement des activités touristiques.

Agriculture :

Impfondo et Dongou sont des milieux favorables pour la pratique de toutes les cultures.

Epéna par contre du fait des inondations, offre peu de terres cultivables.

Principales spéculations :

- Arachide ;
- Huile de Palme ;
- Manioc ;
- Patate ;
- Taro ;
- Banane ;
- Plantain ;
- Safou.
- Café ;
- Cacao ;
- Palmier à huile.

Opportunités d'investissement :

- Cultures de rente : cacao, café, palmier à huile ;
- Cultures vivrières : produits maraîchers, maïs, manioc ;
- Arboriculture fruitière.

Élevage :

Il se pratique dans tous les districts, les meilleures performances à Impfondo et Bétou.

Principales espèces (2018) :

- Bovins ;
- Ovins et caprins ;
- Porcins ;
- Volailles

Pêche :

Réseau hydrographique riche en poissons, cependant résultats de la pêche déterminés par les fluctuations cycliques des périodes de basses eaux et d'inondations.

Principales zones de pêche : Impfondo, Liranga, Dongou, Epéna et Bouaniéla

Principales espèces capturées : Anguille, Lotte, Brochet, Silure, Tilapia, etc.

Pisciculture : Peu développée

Mines : Potentialités minières :

Permis de recherche et de prospection

- Or ;
- Diamant ;

Permis de mines industrielles en exploitation enregistrés

- Fer (Core Mining et Core Iron)

Industries :

L'exploitation et la transformation du bois constituent les activités dominantes dans le secteur de l'industrie.

Energie :

Biomasse

Le bois énergie

Opportunités d'affaires :

Secteurs porteurs :

Activités à gains importants et à investissements élevés :

- Forêts : Exploitations forestières, quelques zones ne sont pas encore attribuées à des concessionnaires, il existe des possibilités d'installer des unités forestières d'aménagement et/ou unités forestières d'exploitation ;
- Industrie du bois : possibilité d'installation des industries de bois de de 2^{ème} transformation (meubles, contre-plaqué, carton, papier) et de production en série des maisons en bois ;
- Exploitation de produits forestiers non ligneux (huile, résines et autres aliments) ;
- Location et entretien de matériels et engins de chantiers.

Activités à gains importants et à investissements moyens :

- Agriculture : cultures vivrières et de rente, transformation industrielle des produits agricoles (huile de palme) ;
- Pêche : transport, traitement et transformation industrielle de produits halieutiques ;
- Tourisme : aménagement de sites touristiques, d'infrastructures d'hébergement et de restauration.

Liste de quelques mesures incitatives :

Incitations aux investissements contenues principalement dans :

La charte nationale des investissements (loi n°6-2003 du 18 janvier 2003 et son décret d'application n° 2004-30 du 18 Février 2004), le code général des impôts, le code des hydrocarbures, le code forestier, le code minier, le code de l'eau, le code de l'électricité.

Le régime de droit commun :

- Exonération totale des droits d'enregistrement et du timbre ainsi que l'exonération de la patente, à la création de l'entreprise ;
- Exonération permanente de la taxe sur les transferts de fonds destinés au remboursement des emprunts contractés à l'étranger ;

La charte des investissements :

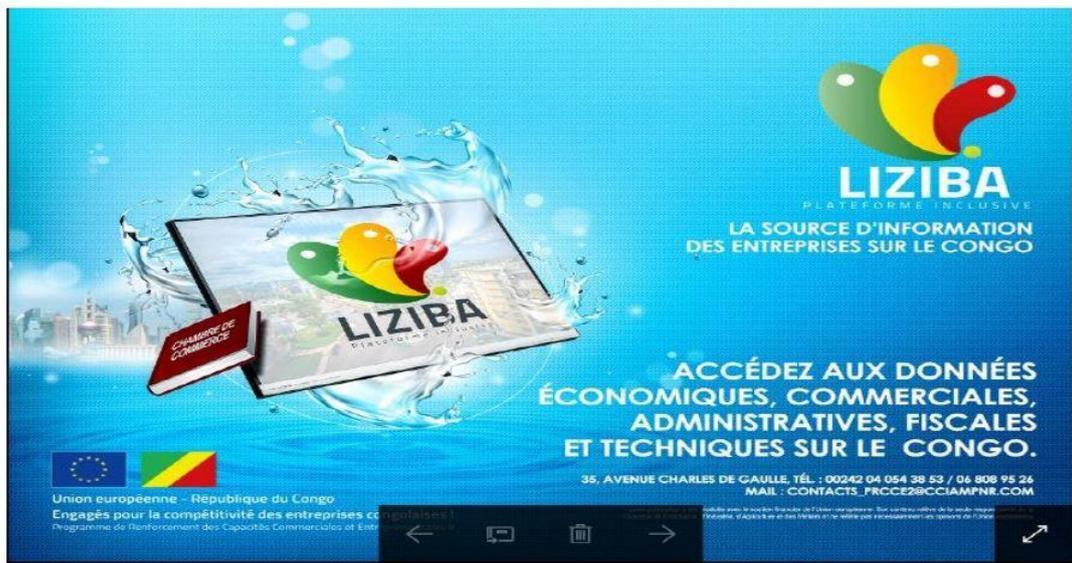
- Un régime de soutien aux grandes entreprises qui réalisent un investissement supérieur ou égal à 100 millions de FCFA ;
- Un régime de promotion des petites et moyennes entreprises qui réalisent un investissement au moins égal à 30 millions et inférieur à 100 millions ;

- Les régimes spécifiques offrant des avantages très souples aux capitaux nationaux et étrangers et garantissant un meilleur retour sur investissement sont les suivants :
 - Le régime fiscal des Zones Economiques Spéciales (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des zones industrielles (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017)
 - Le régime fiscal de zone franche (lois 24-2017 et 25-2017 du 9 juin 2017) ;
 - Le régime fiscal des holdings (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés (loi n° 41-2012 du 29 décembre 2012) ;
 - Le régime fiscal des entreprises agricoles, agropastorales, de la pisciculture et de la pêche (article 122A de la loi fiscale de 2012).

9 PRESENTATION DES POTENTIALITES DES DEPARTEMENTS AU COURS DES JOURNEES ECONOMIQUES (POWER POINT)

9.1 KOUILOU

Journée Economique du Kouilou 22 mars 2022 Loango



JOURNEE ECONOMIQUE DU KOUILOU

PLAN DE LA PRESENTATION

1. OBJET DE LA PRESENTATION
2. LOCALISATION
3. LE SECTEUR DE LA FORET
4. LE SECTEUR AGRICOLE
5. LE SECTEUR DE LA PECHE
6. LE SECTEUR DES MINES SOLIDES
7. LE SECTEUR PETROLIER
8. LE SECTEUR DE L'ENERGIE
- 9 LE SECTEUR DU TOURISME
- 10 CONCLUSION LE PND 2022-2026

LOCALISATION

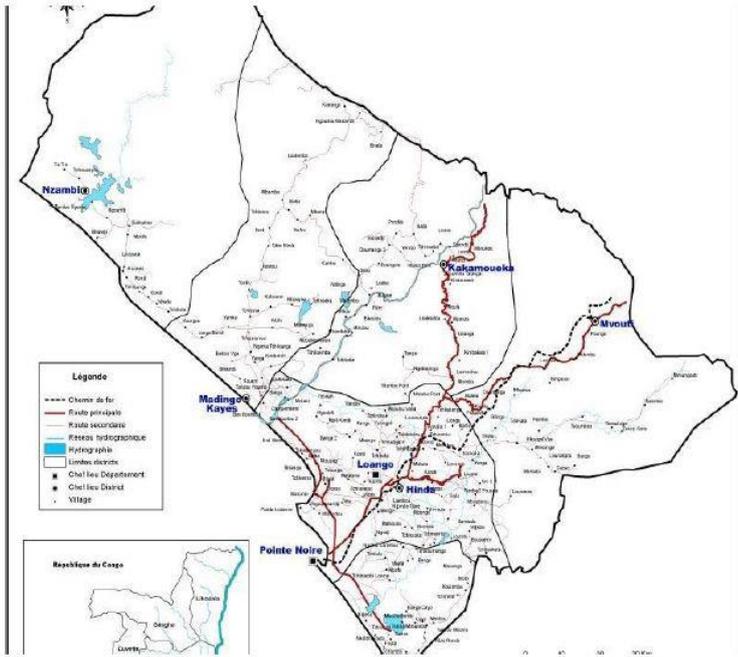
Superficie : 13 516 km², en grande partie sous exploitée.

Chef-lieu : Loango.

Frontières : au nord-ouest Gabon, au sud-ouest l'Océan Atlantique et le département de Pointe-Noire, au nord-est Niari et au sud-est par l'enclave angolaise du Cabinda.

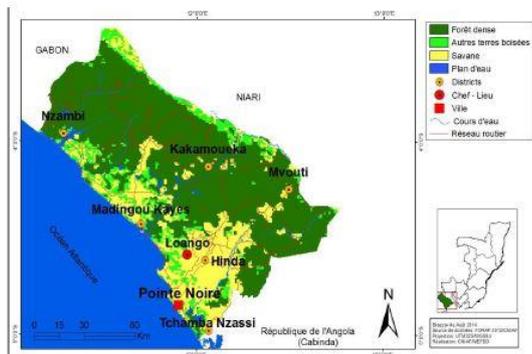
Découpage administratif : six districts : Loango, Hinda, Kakamoeka, Madingo-Kayes, Mvouti et Nzambi.

Population estimée à 106 008 habitants (2018 INS),



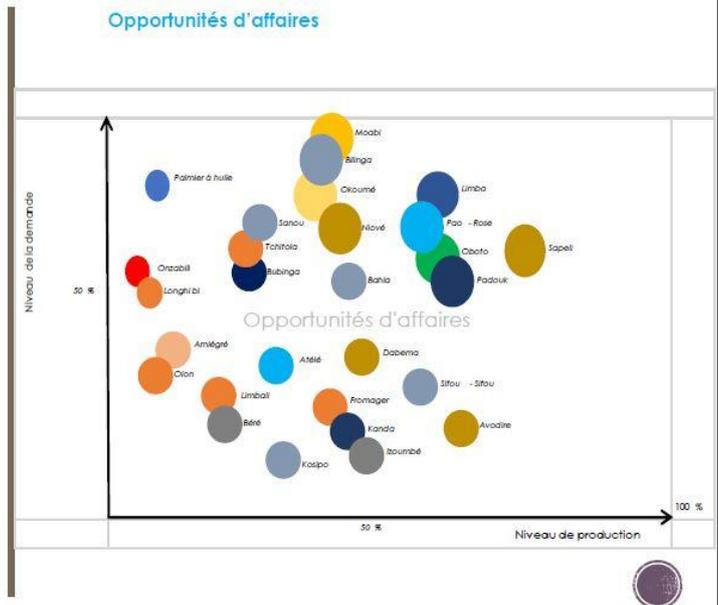
Secteur Forêt

Profil



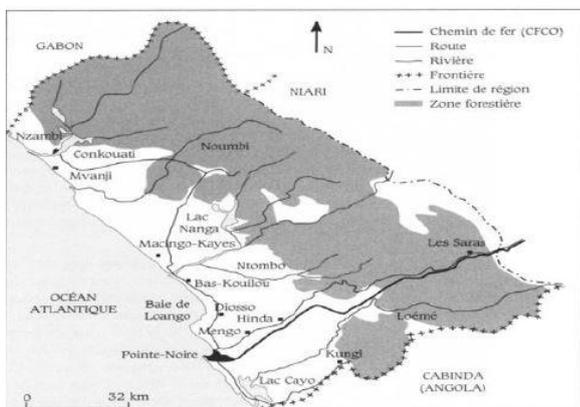
- Forêt : environ 60% du département
- Surface 1500000ha, dont 37% destinés à l'exploitation, 47% constitués d'aires protégées et 16% de terres agricoles.

Opportunités d'affaires



Secteur agriculture

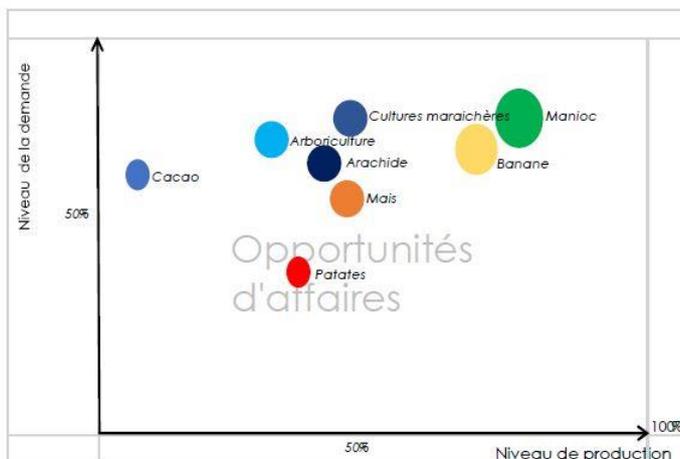
Profil



L'agriculture :

- Cultures vivrières :
- Cultures maraîchères
- Arboriculture

Opportunités d'affaires : Agriculture



Secteur pêche

Profil



Pêche maritime :

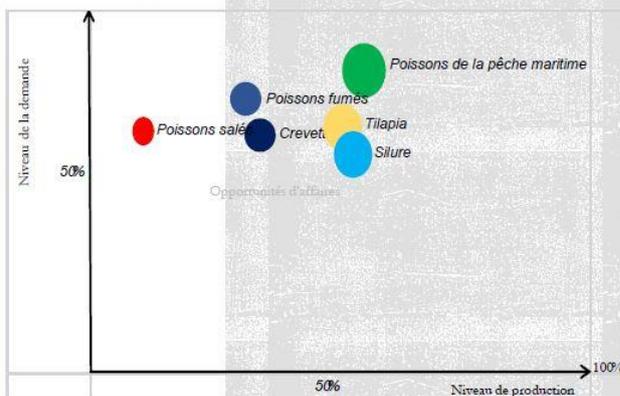
- Une zone exploitée par les artisans pêcheurs
- Une zone d'environ 100 miles réservée à la pêche industrielle.

Pêche continentale : Pratiquée sur le fleuve Kouilou, la Loémé, la Noubi ainsi que sur les nombreux lacs et lagunes.

Opportunités d'affaires

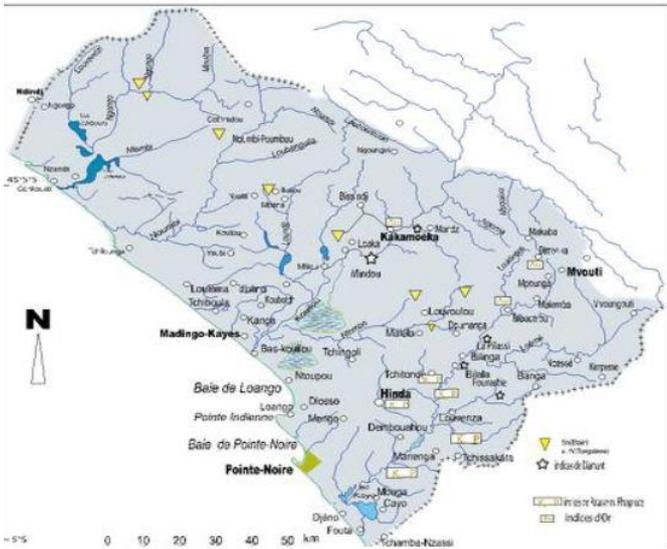
Secteur déficitaire d'où importation de poissons

Possibilité de substituer la production locale aux importations :



Secteur mines solides

Profil



Opportunités d'affaires

Or à Kakamoeka à Dimonica, et dans le Mayombe (non encore exploré).

Cassitérites ou gisement d'étain à Mfoumbi dans la sous-préfecture de Madingo-Kayes. Les gisements sont surtout localisés dans les forêts protégées ;

Potasse et le pétrole sur la plaine côtière couvrant une bande littorale de 186 km de long et 50 km de large ;

Métaux divers (zinc, cuivre, aluminium et zirconium non encore explorés) ;

Tourbe dans les zones humides et marécageuses ;

Phosphate à Hinda ; Argile à Mvouti, Kakamoeka et Hinda ;

Granite à Kakamoeka, Mvouti, Hinda et dans le Mayombe ;

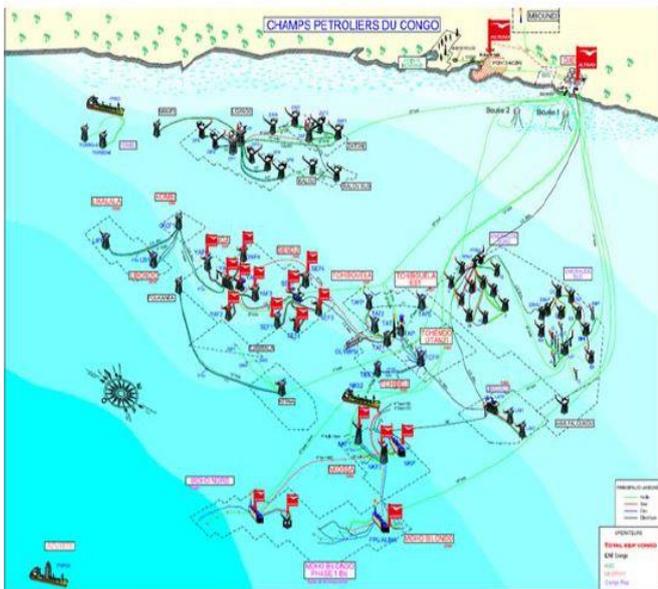
Le gravier sur la plaine côtière ;

Le sable sur le littoral et les plaines dans tout le département.

Autant d'opportunités d'affaires

Secteur pétrolier

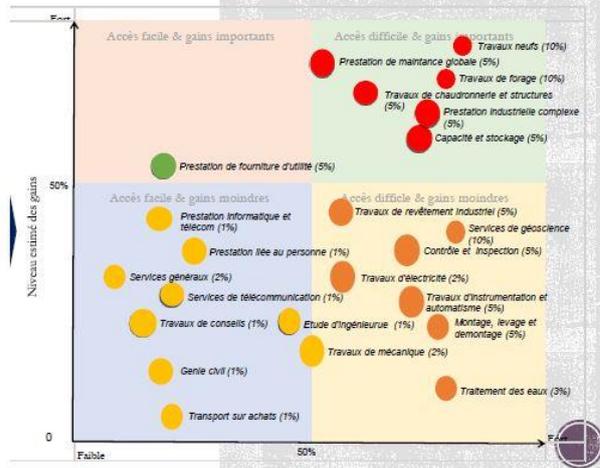
Profil



Opportunités d'affaires

Les potentialités d'investissement dans le secteur pétrolier dans le Kouilou sont importantes avec notamment les activités menées en onshore et les perspectives de recherche sont prometteuses.

Les opportunités de sous-traitance sont :



Conclusion PND 2022-2026

SECTEUR D'ACTIVITES	OPPORTUNITES	ESTIMATION XAF
Agriculture	Appui aux initiatives du développement de la pêche maritime	
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de la centrale hydro-électrique de SOUNDA, avec les lignes électriques associées - Unité des huiles essentielles d'Eucalyptus citriodora - Aménagement de la voie de la baie de Loango - Aménagement de la voie d'accès au parc national de CONKOUATI-DOULI - Aménagement de la voie d'accès au siège de Bouali à DIOSSO - Aménagement de la voie d'accès à la réserve naturelle de TCHIPOUNGA - Erection d'une stèle en mémoire du roi MOE POATI 	
Immobilier	- Construction et achèvement des logements à DIOSSO	



9.2 CUVETTE

Journée Economique de la Cuvette 12 mai 2022 Owando

LIZIBA
PLATEFORME INCLUSIVE
LA SOURCE D'INFORMATION
DES ENTREPRISES SUR LE CONGO

**ACCÉDEZ AUX DONNÉES
ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES,
ADMINISTRATIVES, FISCALES
ET TECHNIQUES SUR LE CONGO.**

35, AVENUE CHARLES DE GAULLE, TÉL. : 00242 04 054 38 53 / 06 808 95 24
MAIL : CONTACTS_PRCCE2@CCIAMPNR.COM

Union européenne - République du Congo
Engagés pour la compétitivité des entreprises congolaises
Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Soutien

CHAMBRE DE
COMMERCE

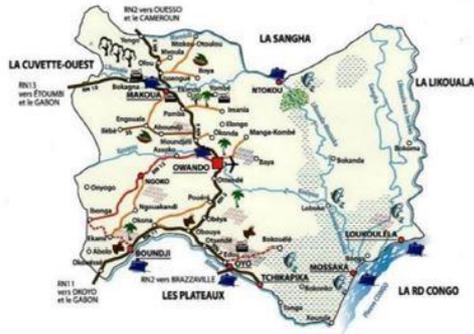
LIZIBA
PLATEFORME INCLUSIVE

PLAN DE LA PRESENTATION

1. OBJET DE LA PRESENTATION
2. INFORMATIONS GENERALES
3. FORET ET INDUSTRIES DU BOIS
4. AGRICULTURE, ELEVAGE ET PÊCHE
5. INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES
6. MINES ET GEO MATERIAUX
8. ENERGIE
- 9 TOURISME
- 10 CONCLUSION LE PND 2022-2026

INFORMATIONS GENERALES

CARTE

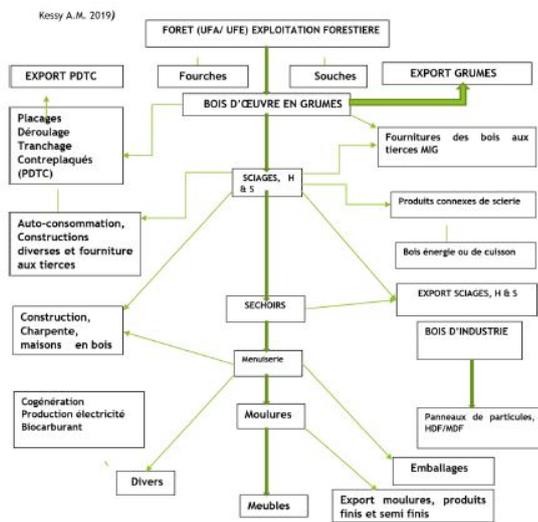


DONNEES

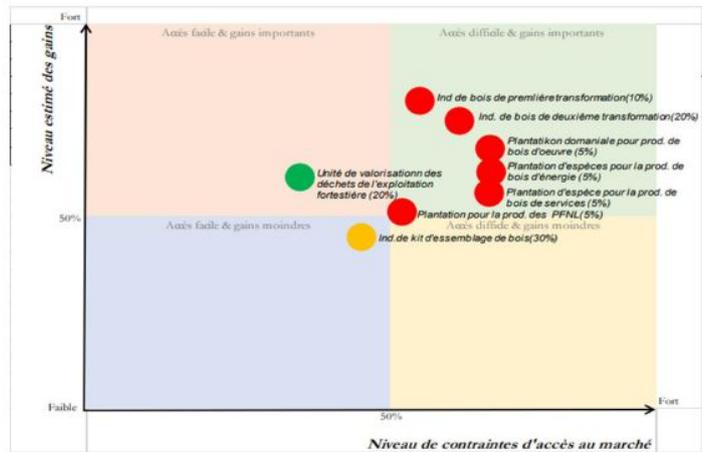
- Superficie : 48 250 km², en grande partie sous exploitée.
- Population : 219 584 habitants (2018 Annuaire statistique Cuvette INS).
- Chef-lieu : Owando.
- Frontières : Fleuve Congo, Likouala, Sangha, Cuvette-Ouest, Plateaux
- Découpage administratif : districts : Owando, Boundji, Loukoléla, Makoua, Mossaka, Ngoko, Ntokou, Oyo, Tchikapika

Forêt/Industries du bois

FILIERE BOIS



CARTOGRAPHIE DES OPPORTUNITES DU SECTEUR PAR FILIERES



Agriculture/Elevage/Pêche

POFIL

- Cultures vivrières ;
- Cultures de rente ;
- Cultures maraichères ;
- Bovins, Ovins, Caprins, Porcins, Volaille ;
- Arboriculture ;
- Pêche et Aquaculture.

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

- Filières d'accès facile et à gains moindres
 - Arboriculture fruitière, station piscicole et aquacole, cultures vivrières
- Filières d'accès facile et à gains importants
 - Location et maintenance engins agricole, Elevage de bovins, ovins, caprins, porcins et volaille, Cultures de rente
- Filières d'accès difficile et à gains importants
 - Construction et gestion d'abattoirs, Traitement et transformation de produits halieutiques, Production d'intrants agricoles et aliments de bétail

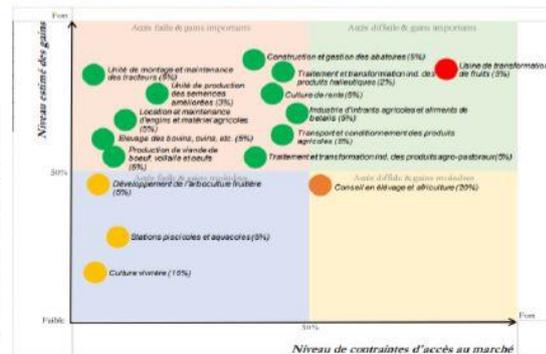
Industries agroalimentaires

PROFIL

- Existence d'entreprises et coopératives modernes agricoles;
- Cheptel des néo ruraux
- Pêche et Aquaculture

	Nombre			Superficie (en ares)		
	Aquaculture	Etangs	Moyen d'étangs par Aquaculture	Total des étangs	Moyenne	
					Par Aquaculteur	Par étang
Owando	8	65	8.13	130.09	3.56	0.50
Makoua	10	35	3.50	65.06	1.52	0.50
Ngoko	1	5	6.00	3.73	0.61	0.10
Ntokou	-	-	-	-	-	-
Oyo	16	151	9.44	124 116.64	1 696.03	267.31
Boundji	10	40	4.00	28.97	0.66	1.10
Tchikapika	4	88	22.00	24 366.10	1 332.92	96.60
Mossaka	-	-	-	-	-	-
Loukoléla	-	-	-	-	-	-
Bokome	-	-	-	-	-	-
Total Couvetta	49	385	7.86*	148 730.59*	3 638.32*	366.31*

CARTOGRAPHIE DES OPPORTUNITES DU SECTEUR PAR FILIERES



Mines et Géo matériaux de construction

	2014	2015	2016	2017	2018
Owando	2	5	7	9	10
Makoua	-	2	4	4	4
Ngoko	-	-	-	-	-
Ntokou	-	-	-	-	-
Oyo	2	4	4	4	4
Boundji	3	5	5	5	5
Tchikapika	-	-	-	4	4
Mossaka	-	-	1	1	1
Loukoléla	-	-	-	1	1
Bokoma				-	-
Total Cuvette	7	16	19	28	29

OPPORTUNITES D'AFFAIRES

Filières d'accès facile et à gains moindres

- Commercialisation de géo matériaux et de ciment

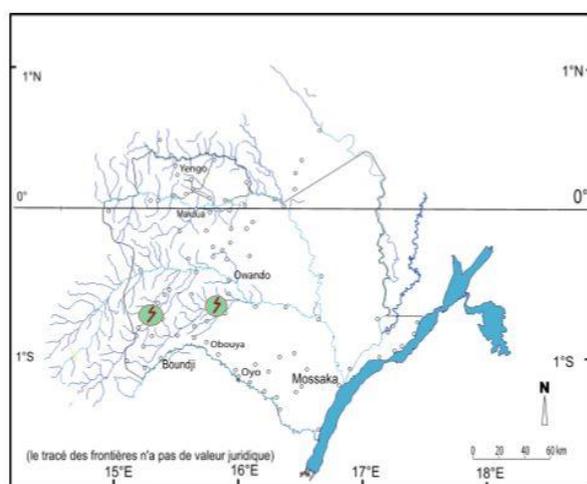
Filières d'accès difficile et à gains importants

- Recherche et développement de nouveaux gisements



Energie

PROFIL



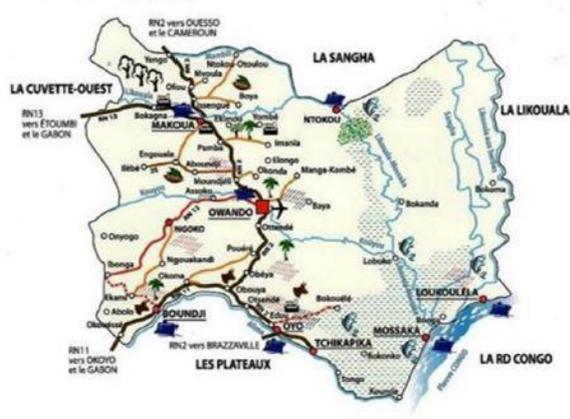
OPPORTUNITES D'AFFAIRES

Le potentiel en énergie électrique dans la Cuvette

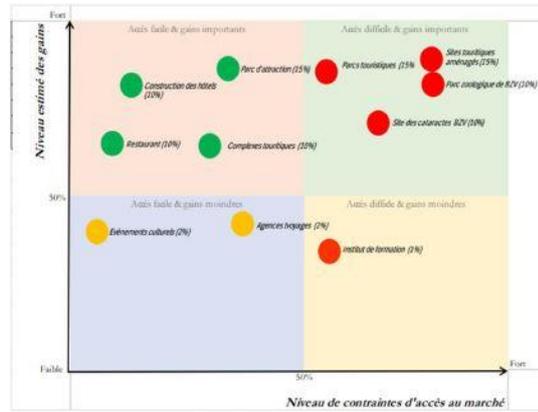
- Installation de pico-centrales électriques
- Energie solaire



Tourisme



CARTOGRAPHIE DES OPPORTUNITES DU SECTEUR PAR FILIERES



Conclusion PND 2022-2026

SECTEUR D'ACTIVITES	PROGRAMMES ET PROJETS
Agriculture / Élevage / Pêche	Mise en œuvre de mécanismes adaptés aux crédits de proximité Promotion commercialisation et transformation de produits des filières Renforcement capacités structures d'appui
Forêts / Bois	Aménagement des forêts de production et promotion des produits forestiers ligneux et non ligneux Augmentation des parcs et aires protégés Augmentation des capacités de transformation des ressources forestières
Industries	IAA Promotion de la transformation de produits agricoles, de l'élevage Autres industries et artisanat Promotion des industries extractives Promotion de l'artisanat minier
Tourisme	Amélioration du cadre institutionnel Construction et aménagement des voies d'accès aux sites touristiques Construction et équipement des structures touristiques Viabilisation des sites existants

9.3 POOL

Journée Economique du Pool 4 mars Kinkala

The image is a promotional graphic for LIZIBA. It features a central graphic of a tablet displaying the LIZIBA logo, surrounded by a splash of water. To the right, the LIZIBA logo is shown again with the text 'LIZIBA PLATEFORME INCLUSIVE' and 'LA SOURCE D'INFORMATION DES ENTREPRISES SUR LE CONGO'. Below this, it says 'ACCÉDEZ AUX DONNÉES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES, FISCALES ET TECHNIQUES SUR LE CONGO.' At the bottom, contact information is provided: '35, AVENUE CHARLES DE GAULLE. TÉL. : 00242 04 054 38 53 / 04 808 95 26 MAIL : CONTACTS_PRCCE2@CCIAMPNR.COM'. In the bottom left corner, there are logos for the European Union and the Republic of Congo, with the text 'Union européenne - République du Congo' and 'Engagés pour la compétitivité des entreprises congolaises'. At the very bottom, there is a small navigation bar with icons for back, home, and forward.

PLAN DE LA PRESENTATION

1. OBJET DE LA PRESENTATION
2. INFORMATIONS GENERALES
3. AGRICULTURE/ELEVAGE/PECHE
4. INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES
5. TOURISME
6. FORETS/INDUSTRIES DU BOIS
7. MINES ET GEOMATERIAUXENERGIE
8. ENERGIE
9. CONCLUSION LE PND 2022-2026

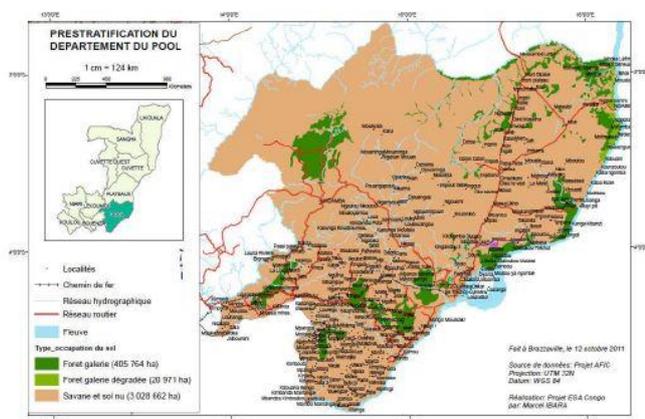
OBJET DE LA PRESENTATION

✓ Présentation du profil du département

✓ Opportunités d'affaires

INFORMATIONS GENERALES

CARTE



DONNEES

- Superficie : 39 955 km²
- Population : 300 000 habitants (2014 INS).
- Chef-lieu : Kinkala ;
- Frontières : RDC, départements des Plateaux, de la Bouenza et de la Lekoumou
- Découpage administratif : districts : Boko, Goma Tsé-Tsé, Ignié, Kimba, Kinkala, Kintélé, Louingui, Loumo, Mayama, Mbandza-Ndounga, Mindouli, Ngabé, Vindza.

Profil Agriculture

- ✓ Agriculture (manioc), deux systèmes pratiqués :
 - Agriculture itinérante sur brulis dans les petites exploitations paysannes dans le sud-ouest ;
 - Agriculture mécanisée Ignié et Ngabé ;

La production du département correspond à environ 30% de la consommation nationale, 60% de la consommation Brazzaville ;

- ✓ Arachide, riz, maïs
- ✓ Cultures maraichères 30% de la consommation de Brazzaville ;
- ✓ Arboriculture :
 - Safoutier ;
 - Avocatier ;
 - Oranger ;
 - Manguier ;
 - Papayer ;
 - Mangoustanier ;
 - Goyavier ;
 - Litchi.

Profil Pisciculture

Existence d'infrastructures aquacoles publiques non exploitées rationnellement :

- Dzoumouna ;
- Mindouli ;
- Bondo ;
- Mayama.

Stations piscicoles à réhabiliter :

- Kinkala ;
- Mayama ;
- Boko ;
- Moulenda ;
- Mankoussou ;
- Kindamba-Ngouédi ;
- Loulombo.

Existence de provenderies artisanales

Profil Pisciculture

Existence d'infrastructures aquacoles publiques non exploitées rationnellement :

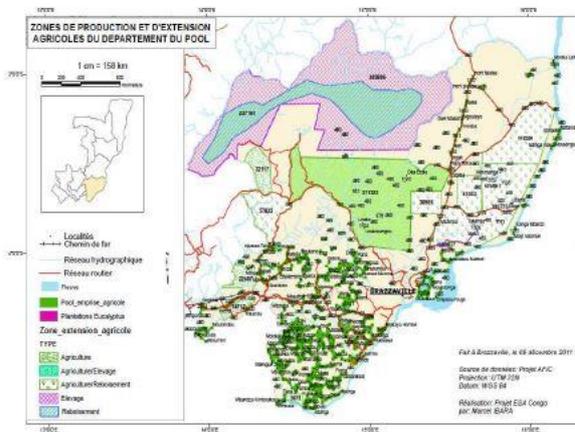
- Dzoumouna ;
- Mindouli ;
- Bondo ;
- Mayama.

Stations piscicoles à réhabiliter :

- Kinkala ;
- Mayama ;
- Boko ;
- Moulenda ;
- Mankoussou ;
- Kindamba-Ngouédi ;
- Loulombo.

Existence de provenderies artisanales

Agriculture/Elevage/Pisciculture/Pêche



• OPPORTUNITES D'AFFAIRES

Le Pool avec son potentiel et sa proximité avec Brazzaville peut assurer à terme l'essentiel de l'approvisionnement de la ville

Filières d'accès facile, à gains moindres mais réguliers

- Arboriculture fruitière, station piscicole et aquacole, cultures vivrières

Filières d'accès facile et à gains importants

- Location et maintenance engins agricoles, Elevage de bovins, ovins, caprins, porcins et volaille, Cultures de rente, culture de maïs

Filières d'accès difficile et à gains importants

- Construction et gestion d'abattoirs, Traitement et transformation de produits halieutiques.

- **Profil agricole:** cultures vivrières, cultures de rente, cultures maraichères, maïs, élevage bovin, ovin, arboriculture, pisciculture

Industries agro-alimentaires

- PROFIL
 - Existence de coopératives et de groupements agricoles;
 - Cheptel des néo ruraux
 - Pêche et Pisciculture
- **Opportunités d'affaires**
 - **Filières d'accès facile et à gains moyens mais réguliers**
 - Production artisanale de produits dérivés de l'élevage : lait, beurre, charcuterie
 - Production artisanale de produits maraîchers : tomates, légume ;
 - Production artisanale de boissons alcoolisées et non alcoolisées
 - Production artisanale de produits de la pêche.
 - **Filières d'accès facile et à gains importants**
 - Production d'intrants agricoles (produits phytosanitaires, engrais), Production de semences améliorées.
 - Production aliments de bétail
 - **Filières d'accès difficile et à gains importants**
 - Traitement et transformation industrielle de produits agricoles et halieutiques ;
 - Production industrielle de vin de palme (Nsamba)

Tourisme



Image :1 Léfini
Image 2: Chutes
Loufoulakari ;

Image 3 : Sanctuaire de
gorilles Louna Lesio

Opportunités d'affaires

- ✓ **Domaines d'accès facile et gains moindres:**
 - ✓ Evénements culturels
 - ✓ Voyages organisés
- ✓ **Domaines d'accès facile et gains importants**
 - ✓ Construction hôtels/gîtes
 - ✓ Parcs d'attraction
 - ✓ Restaurants
- ✓ **Domaines d'accès difficile et gains importants**
 - ✓ Sites touristiques
- ✓ **Domaines d'accès difficile et gains moindres**
 - ✓ Institut de formation

Forêt/Industries du bois

FILIERE BOIS

Principales essences de la forêt du Pool :

- ✓ Kambala (Iroko), Bilinga, Bahia, Longui, Dabema, Limba, Niové, Safoukala...

Autres essences :

- ✓ Eucalyptus et Pin (Ignié) ;

Pépinière de Kintélé :

- ✓ Capacité de production de trois millions de plants/an :
- ✓ Boutures d'eucalyptus, semis de pin ;
- ✓ Acacia et des arbres fruitiers (agrumes, manguiers améliorés et palmiers greffés).

Opportunités d'affaires

- ✓ Filières d'accès facile et à gains importants
 - Plantations domaniales de bois de 2ème transformation
- ✓ Filières d'accès facile et à gains moindres
 - Bois de chauffe et charbon de bois
- ✓ Filières d'accès facile et à gains importants
 - Industries de kit d'assemblage

Energie

PROFIL



OPPORTUNITES D'AFFAIRES

Le potentiel en énergie électrique

- Installation de pico-centrales électriques;
- Centrales hydroélectriques
- Energie solaire

Mines et Géo matériaux de construction

• Profil

- Géo matériaux de construction
- Calcaire
- Clinker

• OPPORTUNITES D'AFFAIRES

Filières d'accès facile et à gains moindres

- Commercialisation de géo matériaux

Filières d'accès difficile et à gains importants

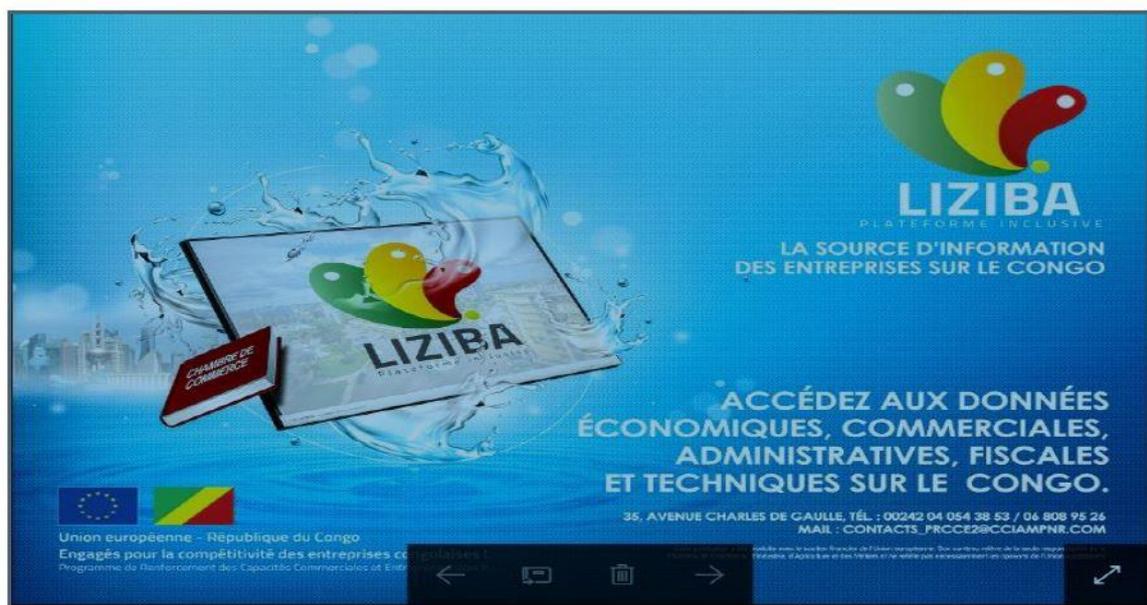
- Recherche et développement de nouveaux gisements.
- Usine de ciment

Conclusion PND 2022-2026

SECTEUR D'ACTIVITES	PROGRAMMES ET PROJETS
Agriculture/Élevage/Pêche	Mise en œuvre de mécanismes adaptés aux crédits de proximité Promotion commercialisation et transformation de produits des filières Renforcement capacités structures d'appui
Forêts/Bois	Aménagement des forêts de production et promotion des produits forestiers ligneux et non ligneux Augmentation des parcs et aires protégés Augmentation des capacités de transformation
Industries	IAA Promotion de la transformation de produits agricoles, de l'élevage Autres industries et artisanat Promotion des industries extractives Promotion de l'artisanat minier Production d'énergie À partir des chutes
Tourisme	Amélioration du cadre institutionnel Construction et aménagement des voies d'accès aux sites touristiques Construction et équipement des structures touristiques Viabilisation des sites existants

9.4 PLATEAUX

Journée Economique des Plateaux Djambala 9 février 2023



OBJET DE LA PRESENTATION

- ✓ Présentation du profil du département
- ✓ Opportunités d'affaires dans le contexte de la mise en œuvre du PND 2022-2026

PLAN DE LA PRESENTATION

1. OBJET DE LA PRESENTATION

2. INFORMATIONS GENERALES

3. PROFIL DES SECTEURS

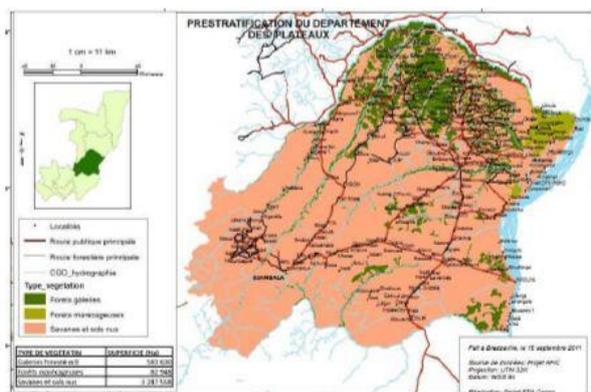
4. SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE (PND 2022-2026)

5. OPPORTUNITES D'AFFAIRES

6. CONCLUSION

INFORMATIONS GENERALES

CARTE

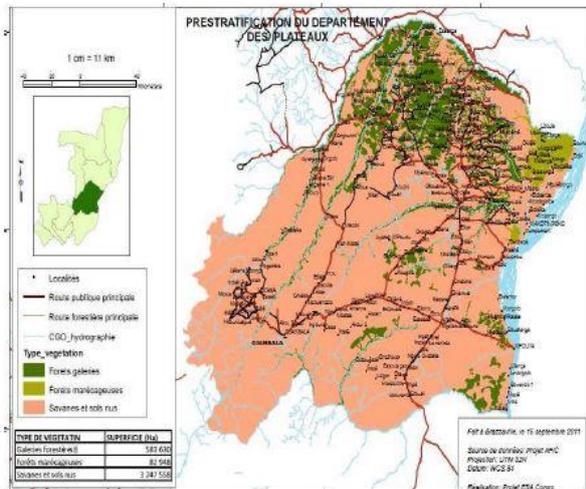


DONNEES

- Superficie : 38 400 km²
- Population : 245683 habitants (2018)
- Chef-lieu : Djambala ;
- Frontières : Gabon; Cuvette, Cuvette Ouest, Pool, Bouenza et Lekoumou
- Découpage administratif : 11 districts/sous-préfectures : Abala, Allembé, Djambala, Gamboma, Lékana, Makotimpoko, Mbon, Mpouya, Ngo, Ollombo, Ongogni.

INFORMATIONS GENERALES

Profil



Avantages naturels

Zone située entre les départements de la zone nord et ceux de la zone sud ;

Réseau hydrographique organisé autour du fleuve Congo du fleuve Ogooué et d'une dizaine de rivières :

Deux ensembles de végétation, au nord forêts galeries et forêts marécageuses, au sud savanes et sols nus ;

Etalement des précipitations ;

Zones à sols riches ou suffisamment sablo argileux pour retenir l'eau ;

Profil Agriculture

✓ Disponibilité de terres facilement exploitables/Assistance aux producteurs par le biais des projets (PADEC, ZAP)

✓ Principaux bassins de production et spéculations :

✓ Djambala, Lékana, Ngo, Mpouya, Gamboma, Mbon, Ongogni, Ollombo, Abala, Allembé, Makotimpoko ;

✓ Djambala, Lékana



✓ Gamboma, Ngo



✓ Ngo, Mbon, Lékana, Gamboma, Ongogni, Mpouya ;



Profil Agriculture

✓ Lékana, Djambala, Gamboma, Mbon, Ngo, Mpouya, Abala ;

✓ Ngo, Lékana, Ollombo ;



✓ Djambala, Ngo, Mpouya, Gamboma, Lékana



• Autres potentialités :

✓ Café



✓ Cacao



✓ Tabac



• Existence de structures appuyées par le PDAC

Profil Elevage

Ressources :



Zones d'élevage :

✓ Bovins : principalement dans les zones de Gamboma, Ollombo, Lékana et Mpouya ;

✓ Ovins, caprins à Lékana, Abala, Djambala, Gamboma Ollombo ;

✓ Volaille élevage familial dans tout les districts ;

Profil Pêche et Pisciculture



Existence de zones à potentiel élevé en matière de pêche (Makotimpoko, Mpouya et Bouemba) :
Plateaux 3^{ème} zone potentielle et prioritaire en matière d'aquaculture (Gamboma).
Cependant dans le département de manière générale activité marginale ;

Profil Forêt

- Zones du domaine forestier :
 - ✓ UFA d'Abala, avec une superficie de 510 920 ha, exploitée par la société SOFIA ;
 - ✓ Réserve de la Léfini-nord, d'une superficie de 271 000 hectares ;
 - ✓ Forêt-galerie : dans les zones de Mbé-Okala, M'pala, Léfini, Ngo II, Mpouya, Ongogni, Gamboma, Lékana et Djambala.
 - ✓ Les aires protégées : 430 000 ha
 - ✓ Essences commerciales : Wengé, Iroko, Niové
- ✓ Réserves forestières
 - La réserve de faune de la Léfini située à cheval entre le Pool et les Plateaux avec une superficie de 630.000 ha ;
- ✓ Espèces de mammifères présentes : céphalophes de Grimm, cobe de fassa, chacal à flancs rayés, mangouste ichneumon et oryctérope. Serval et lion.
- ✓ Eléphant, Buffle, Potamochère, Chimpanzé, Gorille de l'Ouest, Cercopithèque de Brazza, Pangolin, etc.
- ✓ Certaines espèces, menacées d'extinction ou même déjà disparues à cause du braconnage : Eléphants, Panthères, Chevrotains aquatiques.

Profil Mines-Industries et Secteur Informel

- ✓ **Potentiel minier : pas d'autorisation de prospection ni de recherche minière dans les Plateaux**
- ✓ **Production artisanale de yaourt ;**
- ✓ **Production artisanale de jus de fruit ;**
- ✓ **Production artisanale d'huile de palme ;**
- ✓ **Production artisanale de savon.**

Répartition Unités de production du secteur informel par secteur d'activités

Commerce	141
Autres services	154
Restaurants-Hôtels	53

Gamboma : concentration des unités économiques du secteur informel tout au long de la voie principale de la ville.



Profil Tourisme

A. SITES NATURELS

- ✓ **Ekoti Ya Monseigneur ;**
- ✓ **Piste des éléphants (Léfini) ;**
- ✓ **Réserve de faune de la Léfini ;**
- ✓ **Ntsina Voula**
- ✓ **Trou de Dieu de Gamboma ; Inoni Falaise**
- ✓ **Sites de Ngaou Kouon ;**
- ✓ **Village des pêcheurs**

B. MONUMENTS, SITES HISTORIQUES et SITES à VISITER

- ✓ **Eglise Catholique de Gamboma**
- ✓ **Temple Protestant de Djambala**
- ✓ **Port de Makotimpoko**
- ✓ **Aéroport d'Ollombo**

SECTEURS DU PND 2022-2026 PORTEURS DE CROISSANCE

SECTEUR D'ACTIVITES	PROGRAMMES
Agriculture/Élevage/Pêche	Mise en œuvre de mécanismes adaptés aux crédits de proximité (ZAP) Promotion commercialisation et transformation de produits des filières Renforcement capacités structures d'appui
Forêts/Bois	Aménagement des forêts de production et promotion des produits forestiers ligneux et non ligneux Augmentation des parcs et aires protégés Augmentation des capacités de transformation

QUELQUES PROGRAMMES DU PND 2022-2026

Secteurs d'activité	PROGRAMMES ET PROJETS
Agriculture /Élevage/ Pêche/Forêt	Programme 1 : développement des productions végétales ; Programme 2 : développement des productions animales ; Programme 3 : développement des productions halieutiques ; Programme 4 : Amélioration des conditions d'exercice ; Programme 5 : Développement de l'agroforesterie

QUELQUES PROGRAMMES ET PROJETS DU PND 2022-2026

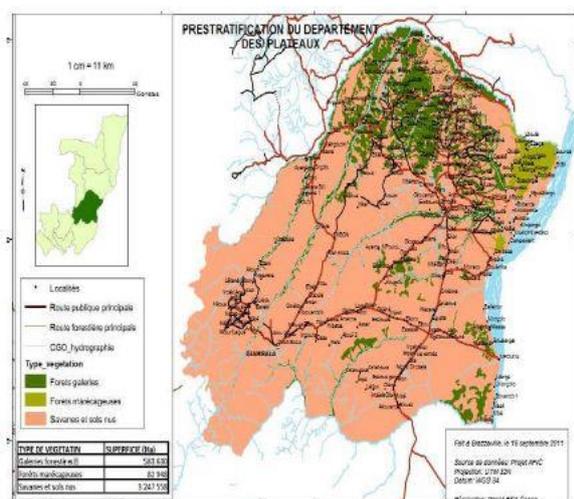
Agriculture
/Élevage/
Pêche/Forêt

Programme 6 : Gouvernance du développement de l'agriculture au sens large.

Projets :

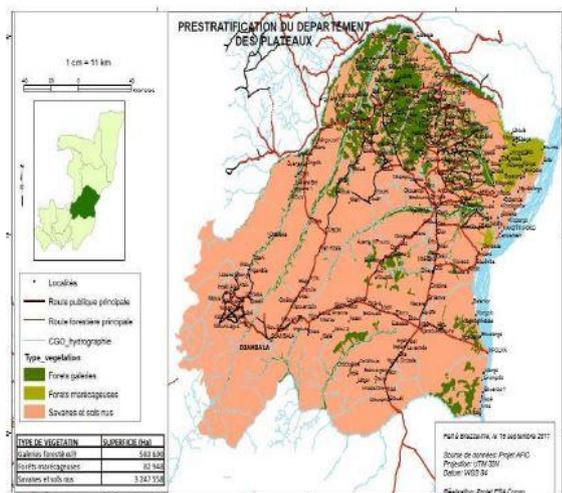
- (i) contrôle de qualité du sol, de l'eau et de l'air ;
- (ii) élaboration d'un plan national d'affectation des terres, du code et du cadastre agricole ;
- (iii) appui à la recherche pour la restauration, l'amélioration de la fertilité des sols par l'agroforesterie et les jachères améliorées ;
- (iv) zonage des terres agricoles des Plateaux.

Opportunités d'affaires Agriculture/Elevage/Pisciculture/Pêche



- ✓ Filières d'accès facile, à gains moyens et réguliers
 - Arboriculture fruitière, Cultures vivrières, Produits maraichers
- ✓ Filières d'accès facile et à gains importants
 - Elevage, Cultures café, cacao et tabac, Culture de maïs, Pisciculture, Aquaculture
- ✓ Filières d'accès difficile et à gains importants
 - Traitement et transformation industriels de produits halieutiques,
 - Transformation industrielle produits agricoles

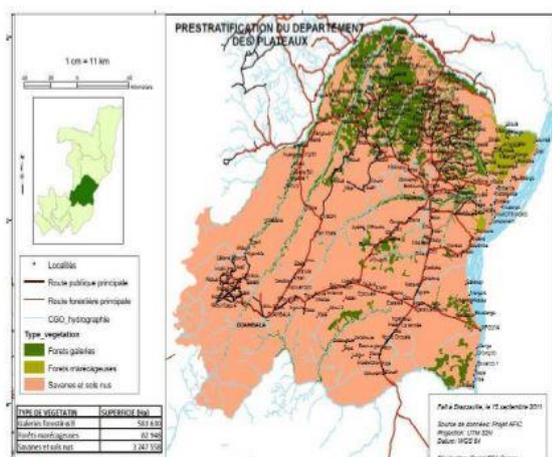
Opportunités d'affaires Agriculture/Elevage/Pisciculture/Pêche



- ✓ **Filières d'accès facile et à gains importants**
 - Production d'intrants agricoles (produits phytosanitaires, engrais), Production de semences améliorées.
 - Production aliments de bétail

- ✓ **Filières d'accès difficile et à gains importants**
 - Traitement et transformation industriels de produits agricoles, halieutiques et dérivés de l'élevage

Opportunités d'affaires Industries agro-alimentaires



- ✓ **Filières d'accès facile et à gains moyens mais réguliers**
 - Production artisanale de produits dérivés de l'élevage : charcuterie
 - Production artisanale de produits de la pêche.

- ✓ **Filières d'accès difficile et à gains importants**
 - Transformation industrielle de produits agricoles

Opportunités d’Affaires/Forêt/Industries du bois

Principales essences :

✓ **Kambala (Iroko),
Wengé, Niové,**

Filière d’accès facile, à gains moindres, nocive pour l’environnement

- Bois de chauffe et charbon de bois

Filière d’accès facile et à gains importants

- Agroforesterie

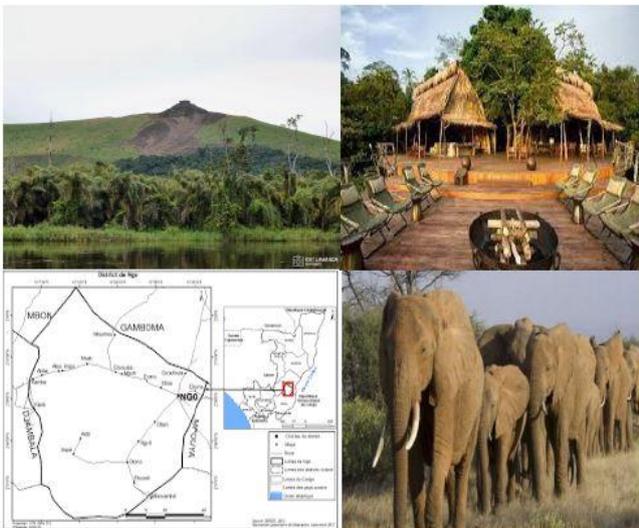
Filières d’accès facile et à gains importants

- Plantations de bois de 2^{ème} transformation
- Ateliers de menuiserie

Filières d’accès difficile et à gains importants

- Industrie de kit d’assemblage

Opportunités d’Affaires Tourisme



Domaines d’accès facile à gains moyens

- ✓ Événements culturels
- ✓ Voyages organisés

Domaines d’accès facile et à gains importants

- ✓ Construction de gîtes
- ✓ Restaurants

Domaines d’accès difficile et à gains importants

- ✓ Sites touristiques
- ✓ Parcs d’attraction

Domaines d’accès difficile et à gains moindres

- ✓ Institut de formation

CONCLUSION

LES PLATEAUX, UN POTENTIEL PROMETTEUR

9.5 BOUENZA

Journée Economique de la Bouenza Madingou 24 mars 2023

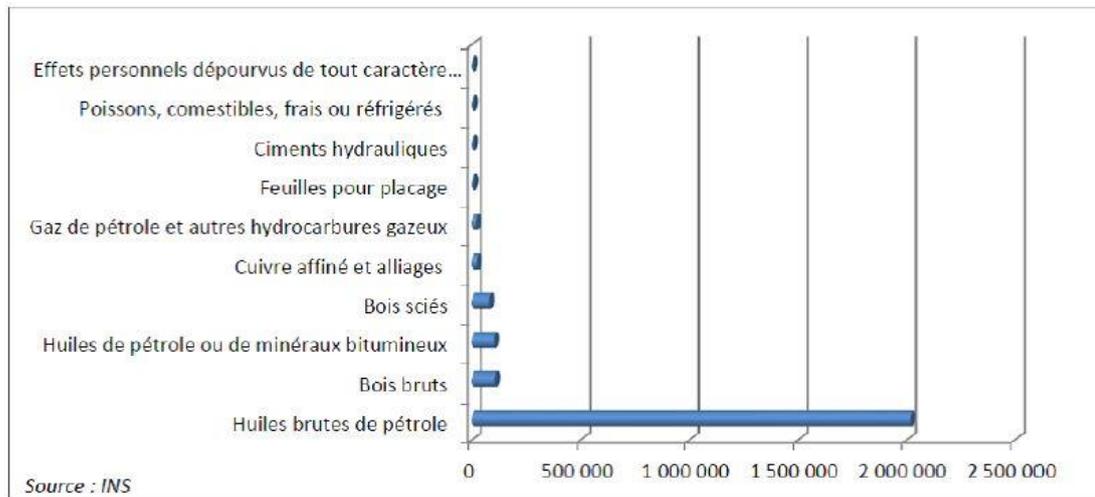


The image is a promotional graphic for LIZIBA. It features a central graphic of a tablet displaying the LIZIBA logo, surrounded by a splash of water. The LIZIBA logo consists of three stylized, overlapping shapes in green, yellow, and red. To the right of the central graphic, the text reads: "LIZIBA PLATEFORME INCLUSIVE LA SOURCE D'INFORMATION DES ENTREPRISES SUR LE CONGO". Below this, it says: "ACCÉDEZ AUX DONNÉES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES, FISCALES ET TECHNIQUES SUR LE CONGO." At the bottom right, contact information is provided: "35, AVENUE CHARLES DE GAULLE, TÉL : 00242 04 054 38 53 / 04 808 95 26 MAIL : CONTACTS_PRCCE2@CCIAMPNR.COM". At the bottom left, there are logos for the European Union and the Republic of Congo, with the text: "Union européenne - République du Congo Engagés pour la compétitivité des entreprises congolaises Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneariales".

INTRODUCTION

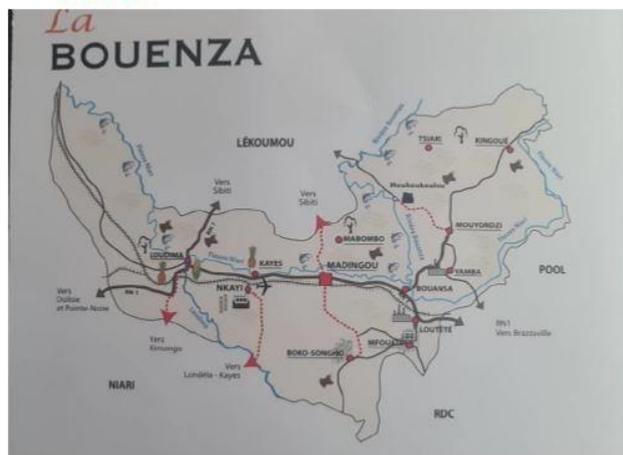
- ✓ Présentation du profil économique du département
- ✓ Opportunités d'affaires dans le contexte de la mise en œuvre du PND 2022-2026 sous contrainte de la ZLECAf

Nature des produits exportés par le Congo



INFORMATIONS GENERALES

CARTE

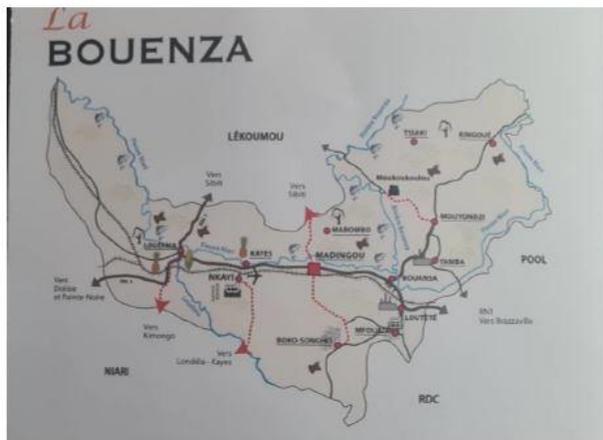


DONNEES

- ☐ Superficie : 12265 km²
- ☐ Population : 401339 habitants (2015)
- ☐ Chef-lieu : Madingou ;
- ☐ Découpage administratif : Sous-préfectures/districts et communes : Boko-Songho, Kayes, Kingoué, Loudima, Mabombo, Mfouati, Mouyondzi, Tsiaki, Yamba, Madingou et Nkayi

INFORMATIONS GENERALES

Profil



Avantages naturels

- Zone située à équidistance entre Brazzaville et Pointe-Noire et adossée à la RDC ;
- Réseau hydrographique organisé autour du bassin du Niari. Principaux cours d'eau la Bouenza, la Loudima, la Loutété, la Kenké, la louboulou et la louari
- Les formes végétales les plus répandues sont les savanes : savane arbustive et savane herbeuse.
- Zones à sols riches parmi les plus fertiles du Congo.

Profil Agriculture

- Disponibilité des terres exploitables
- Céréales : maïs, riz
- Cultures vivrières : Banane plantain, Igname, Pomme de terre, arachide, manioc, légumes
- Cultures industrielles : cacao, café, canne à sucre
- Fruits : ananas, mangue, avocat, safou, corossol, figue



Résumé des forces, faiblesses, opportunités et menaces

<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Savoir-faire des population (bonne maîtrise du calendrier agricole) <input type="checkbox"/> Sols argilo-calcaires parmi les plus fertiles du pays <input type="checkbox"/> Accessibilité aux terres (loi foncière) <input type="checkbox"/> Existence de structures de stockage <input type="checkbox"/> Infrastructure routière relativement importante 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 2,9% seulement des terres arables sont utilisées <input type="checkbox"/> Faible productivité des exploitations familiales <input type="checkbox"/> Faible encadrement des producteurs <input type="checkbox"/> Prévalence de certaines pathologies (mosaïque, cochenille, charançons et rongeurs)
<p>Opportunités d'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Céréales <input type="checkbox"/> Cultures vivrières <input type="checkbox"/> Cultures industrielles <input type="checkbox"/> Arboriculture fruitière <p>Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Volonté politique de faire de l'agriculture un pôle de croissance <input type="checkbox"/> Localisation et potentialités 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faiblesse de l'opérationnalisation des politiques <input type="checkbox"/> Faiblesses des ressources humaines chargées de l'encadrement des opérateurs <input type="checkbox"/> Relative opposition des propriétaires fonciers aux dispositions de la loi foncière <input type="checkbox"/> Réseau routier dégradé

Profil Elevage

Elevage :



Zones d'élevage :

- Bovins : principalement dans les zones de Kingoué, Mfouati, Loudima, Madingou, Tsiaki et Mouyondzi ;**
- Ovins, caprins : dans tous les districts ;**
- Volaille élevage familial : dans tout les districts ;**

Résumé des forces, faiblesses, opportunités et menaces

<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Existence d'un « système traditionnel amélioré » ; <input type="checkbox"/> Système semi-intensif associant élevage-maraîchage <input type="checkbox"/> Existence de centres d'appui technique <input type="checkbox"/> Vastes étendues de terres 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 5% seulement des exploitants s'inscrivent dans une démarche entrepreneuriale (2018) <input type="checkbox"/> Faible culture d'élevage à grande échelle Petits ruminants et volaille souvent en divagation <input type="checkbox"/> Existence de pathologies handicapantes <input type="checkbox"/> Structures d'abattage et de stockage pas aux normes
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Elevage bovin <input type="checkbox"/> Elevage de petits ruminants <input type="checkbox"/> Volaille <input type="checkbox"/> Volonté politique de faire de l'agriculture (au sens large) un pôle de croissance <input type="checkbox"/> Marché important (PNR, BZV et RDC) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faiblesse de l'opérationnalisation des politiques de coordination <input type="checkbox"/> Faiblesses des ressources humaines chargées de l'encadrement <input type="checkbox"/> Administration non préparée aux défis du moment et futurs

Profil Pêche et Pisciculture



- Zones de pêche: Kinzaba, Madingou, Kimpangala, Kayes (village), Mabombo, Loudima, seulement 2% de la population rurale pratiquent la pêche
- Conditions favorables au développement piscicole dans tous les districts du département (2083 étangs recensés en 2018);

Profil Mines et Industries

- ✓ Ressources minières abondantes et variées
- Gisements de polymétaux (Cu, Pb et Zn) à Mfouati Boko-Songho ;
- Gisements d'argent (indices) à Mfouati et Boko-Songho ;
- Uranium à Boko-Songho ;
- Calcaire à Loutété et Mont Bélo ;
- Or à Mfouati, Yamba et Boko-Songho
- ✓ SONOCC et DANGOTE Cement
- ✓ Industrie agroalimentaire
- Forces :
- Sucre et dérivés de la production sucrière ;
- Huile et dérivés :
- Production artisanale d'huile de palme
- Faiblesses :
- Faible attractivité du secteur du fait du climat des affaires et de la faiblesse du réseau électrique

Profil Tourisme

SITES NATURELS

- Grottes de Nkila Ntari (peinture rupestre, stalactites et stalagmites) ;
- Grotte de Ntadi Yamba ;
- Chute de Bankoussou ;

SITES HISTORIQUES à VISITER

- Mission Catholique de Kengué
- Barrage hydroélectrique de Moukoulou

SECTEURS DU PND 2022-2026 PORTEURS DE CROISSANCE

SECTEUR D'ACTIVITES	PROGRAMMES
Agriculture/Élevage/Pêche	Mise en œuvre de mécanismes adaptés aux crédits de proximité (ZAP) Promotion commercialisation et transformation de produits des filières Renforcement capacités structures d'appui

SECTEURS DU PND 2022-2026 PORTEURS DE CROISSANCE

Industrie	IAA Promotion de la transformation de produits Autres industries et artisanat Promotion des industries extractives Promotion de l'artisanat minier Production d'énergie
Tourisme	Amélioration du cadre institutionnel Construction et aménagement des voies d'accès aux sites touristiques Construction et équipement des structures touristiques Viabilisation des sites existant

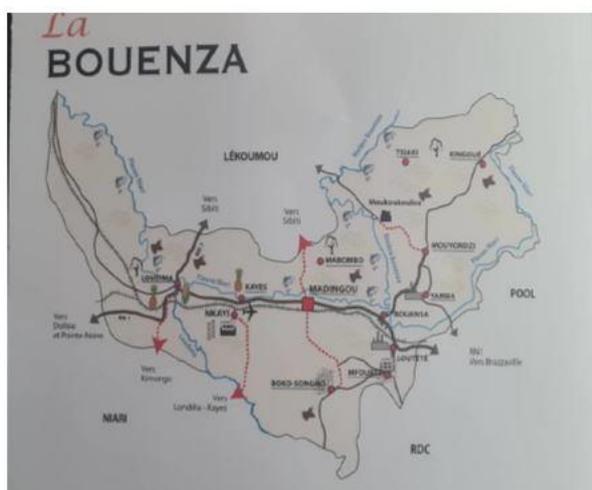
QUELQUES PROGRAMMES DU PND 2022-2026

Secteurs d'activité	PROGRAMMES ET PROJETS
Agriculture /Élevage/ Pêche/Forêt	Programme 1 : développement des productions végétales ; Programme 2 : développement des productions animales ; Programme 3 : développement des productions halieutiques ; Programme 4 : Amélioration des conditions d'exercice ; Programme 5 : Développement de l'agroforesterie

QUELQUES PROGRAMMES ET PROJETS DU PND 2022-2026

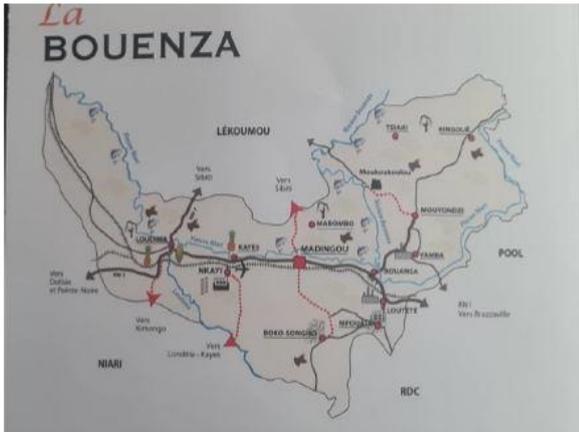
<p>Agriculture /Élevage/ Pêche/Forêt</p>	<p>Programme 6 : Gouvernance du développement de l'agriculture au sens large.</p> <p>Projets :</p> <ul style="list-style-type: none">(i) contrôle de qualité du sol, de l'eau et de l'air ;(ii) élaboration d'un plan national d'affectation des terres, du code et du cadastre agricole ;(iii) appui à la recherche pour la restauration, l'amélioration de la fertilité des sols par l'agroforesterie et les jachères améliorées ;(iv) zonage des terres agricoles de la Bouenza.
--	--

Opportunités d'affaires Agriculture/Elevage/Pisciculture/Pêche



- Filières d'accès facile, à gains moyens et réguliers**
 - Arboriculture fruitière, Cultures vivrières, Produits maraichers
- Filières d'accès facile et à gains importants**
 - Elevage, Culture café, cacao, Culture de maïs, Pisciculture, Aquaculture

Opportunités d'affaires Industrie agro-alimentaire



- Filières d'accès facile et à gains moyens mais réguliers
 - Production de produits dérivés de l'élevage : charcuterie
 - Production artisanale de produits de la pêche.
- Filière d'accès difficile et à gains importants
 - Transformation industrielle de produits agricoles

Opportunités d'Affaires Tourisme



- Grottes de Nkila Ntari
- Grotte de Yamba
- Chute de Yamba

- Domaines d'accès facile à gains moyens
 - Evénements culturels
 - Voyages organisés/Visite de sites
- Domaines d'accès facile et à gains importants
 - Gîtes ruraux
 - Restaurants
- Domaines d'accès difficile et à gains importants
 - Sites touristiques
 - Parcs d'attraction
- Domaines d'accès difficile et à gains moindres
 - Institut de formation

Mesures incitatives

Cadre des mesures incitatives

- Charte nationale des investissements ;
- Code général des impôts ;
- Code forestier ;
- Code minier ;
- Code de l'eau ;
- Code de l'électricité

Quelques mesures incitatives

- Régime de soutien aux grandes entreprises ($I \geq 100 M$) ;
- Régime des PME ($30M \leq I \leq 100 M$) ;
- Régime fiscal des ZES ;
- Régime fiscal des ZI ;
- Régime fiscal des entreprises agricoles, de la pisciculture et de la pêche

CONCLUSION

LA BOUENZA, BASE DE L'INTEGRATION AVANTAGEUSE DU CONGO DANS LA ZLECAf